

BRABANT

Revue bimestrielle de la Fédération Touristique

Directeur: Maurice-Alfred Duwaerts

Rédacteur en chef: Alex Volont

Secrétariat: Pierre M. de Mol

Présentation: Georges Van Assel

Photographie: Albert Hanse

Administration: Rosa Spitaels

Prix du numéro: 30 F. Cotisation: 100 F. Etranger: 120 F

Tél.: (02) 13.07.50. Bureaux ouverts de 8.30 h à 17.30 h

C.C.P. de la Fédération Touristique du Brabant: 3857.76
4, rue Saint-Jean, Bruxelles 1.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

Pour obtenir un abonnement combiné (éditions française et néerlandaise) il suffit de verser la somme de 160 F. (pour l'étranger: 190 F) au C.C.P.: 3857.76.

SOMMAIRE

2-1966

Editorial	2
Message d'Arthur Haulot	5
Ils étaient deux grands serviteurs du Brabant	6
Aube brabançonne, par Maurice Carême	9
Survol du Brabant, par Emile Lousse	10
Le mystère des façades noires, par Anne Van Wolput	20
Après la « Neuvième », par Roger Stengele	24
Catherine Sablon, de Limal..., par Walter Thibaut	30
H ₂ O, élément de grand avenir, par André Hustin	34
Le rôle de la Reine Elisabeth dans la médecine de guerre, par Armand Colard	40
Marlborough s'en va-t-en guerre, par Carlo Bronne	44
L'élimination des immondices, par W. Lippens	49
Visite à Maransart, par Joseph Delmelle	54
Aux portes de Bruxelles..., par Yves Boyen	56
Il est bon de savoir que...	66
Les manifestations culturelles et populaires	69

ICONOGRAPHIE PHOTOGRAPHIQUE

Grimbergen: de Sutter; Aube Brabançonne: Albert Hanse; Survol du Brabant: Albert Hanse, Oblut, Valgaeren, de Sutter, Lumière-C.G.T.; Mystère des façades: Haine, Rombaux; Après la 9^e: Albert Hanse; H₂O: Albert Hanse, Hustin; Médecine de Guerre: Colard; Marlborough: Albert Hanse, British Inform. Service, Dédé-C.G.T., British Travel Association, Bibliothèque Royale; Maransart: Nassogne; Itinéraire: Albert Hanse, „Het Laatste Nieuws" de Sutter, Becker, Sabena, C.G.T., Acta.

Editorial

BRABANT, qui veut rester à la page, s'offre à vous, aujourd'hui, pour la première fois, dans sa nouvelle présentation. Les responsables de cette revue, craignant le vieillissement lui ont fait subir une cure de rajeunissement. Ont-ils réussi? C'est à vous, amis lecteurs, Brabançons ou non, d'aiguiser votre esprit critique, de nous juger et de nous faire connaître votre verdict. Notre grand, notre unique souci est d'élargir le champ de notre action, de nos activités et surtout de votre information.

Ce n'est pas la première fois que des autorités, des savants, des personnalités du monde politique ou culturel ont constaté, toujours avec beaucoup de regret voire d'amertume, que notre pays était assez mal informé de certains graves problèmes. A notre humble avis, cette constatation s'avère pertinente mais elle doit aussi s'appliquer à d'autres pays. Ce sujet d'envergure ne peut être développé ici. Bornons-nous à l'essentiel, en le ramenant à nos préoccupations premières. Que de fois ne se produit-il pas que les autorités d'une province ignorent les activités et les réalisations des autres provinces, que les autorités ministérielles ou communales sont peu ou pas du tout au courant des initiatives ou des entreprises provinciales... et la réciproque se vérifie dans les deux cas. Cette ignorance des faits et gestes de chacun doit être vigoureusement combattue. Or, pour vaincre le défaut général d'information, nous disposons à l'heure actuelle de moyens accrus grâce aux techniques nouvelles. Il convient de les employer car ils se révèlent de plus en plus efficaces, de plus en plus rapides. C'est le but que nous poursuivons avec ténacité bien que nous sachions que la tâche s'annonce très lourde. Et, tout d'abord, on se doit de regretter que les hommes, pris individuellement, ne soient pas parfaitement avertis. Nombreux sont les domaines où éclate leur manque d'information. Ce phénomène tient surtout au fait que dans notre monde survolté, où chacun de nous vit d'une manière peut-être trop intense, le temps réservé à une vraie lecture, par exemple, s'amenuise trop.

Par sa présentation nouvelle, son graphisme amélioré, son attrait incontestable et sa sérieuse documentation iconographique, notre revue obvie à cet inconvénient. Nos lecteurs la liront avec un vif intérêt, la feront connaître à leurs amis et connaissances qui apporteront, sans nul doute, de nouveaux membres à la vaste famille de nos abonnés.

Sur le long chemin qui mène au but poursuivi, il est bon, parfois, de se sentir encouragés et de faire une brève halte pour relire par exemple, la lettre suivante reçue tout récemment et qui nous a beaucoup touchés:

« Depuis des années, je suis abonné à votre revue Brabant. Et, depuis des années, j'éprouve une grande joie, sans vous le dire. Je répare cet oubli et cette erreur en vous félicitant chaleureusement ici pour les pages charmantes, intéressantes, admirablement documentées, poétiques même (comme « l'histoire d'une forêt »), en un mot si « pacifian-

tes » de votre revue. Chaque mois, je passe des moments agréables, reposants et enrichissants, en lisant vos articles et récits. Combien j'ai découvert notre beau Brabant grâce à vous. »

Province centrale du pays, le Brabant se trouve dans une situation très différente des autres provinces du pays. Si, dans celles-ci, on connaît le gouvernement provincial, ses bâtiments, son administration, l'influence prépondérante du gouverneur, entouré d'une Députation permanente, et représentant le pouvoir exécutif, si on connaît l'importance des décisions prises par le conseil provincial, il n'en est pas de même pour notre province.

Le Brabant, le plus peuplé du pays, est sans doute le moins bien connu de ses habitants. Pour quelle raison ?

Tout simplement parce que Bruxelles, son chef-lieu, est aussi la capitale du royaume. Et entre la rue de la Loi où siègent le parlement et les principaux ministères — Domaine du pouvoir central — et la Grand-Place avec son hôtel de ville gorgé d'histoire brabançonne — Domaine du pouvoir communal — le gouvernement provincial, lui, est, en quelque sorte, mis à l'ombre et trop souvent confondu avec les grandes administrations centrales se trouvant sur son territoire.

On ignore généralement ses travaux. Et pourtant...

Nous voudrions donc vous y faire pénétrer, de temps à autre, en notre compagnie, vous entretenir des grandes questions qui s'y agitent et s'y résolvent.

Notre province s'articule puissamment sur l'éternel axe économique nord-sud: l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi, plus connu des spécialistes sous le nom d'axe A.B.C. Cet axe — véritable ligne de force — conditionnera toujours la plupart des problèmes brabançons.

Plusieurs voies parallèles (rail, routes, eau) le long desquelles s'échelonne une série de centres d'activité où vivent près de 30 % de la population globale du pays, caractérisent l'axe vertical Bruxelles-Anvers.

Il appartient également au Brabant de promouvoir et d'illustrer les intérêts culturels permanents du pays tant d'expression néerlandaise que d'expression française; de défendre les valeurs de nos cultures régionales et locales et en assurer l'intégrité; d'intensifier les échanges intellectuels, artistiques, économiques et touristiques; de favoriser la participation culturelle et économique de la province à la construction de l'Europe. Tels sont les buts que se sont fixés nos autorités.

Les Brabançons travaillent, vivent, dans une province où s'expriment deux langues nationales, où deux cultures ont la chance de coexister. Cette particularité leur impose l'impérieux devoir de les défendre et de les promouvoir toutes deux également.

En un mot le Brabant se doit d'être le trait d'union, le lien, le ciment entre tous les Belges.



Notre prochain grand rendez-vous touristique à
Grimbergen



LE Brabant et le Tourisme ont ceci de commun que l'un et l'autre sont des confluences humaines extraordinaires.

Une rapide analyse du tourisme moderne montre combien d'activités, de préoccupations, de possibilités y trouvent leur source, leur principe, ou leur aboutissement. Se nourrissant d'art et de gastronomie, d'éducation et de sport, basé sur les transports autant que sur les musées, sur les hôtels et les campings autant que sur les festivals, le tourisme rend au centuple ce qu'il emprunte à chacun, le tout au bénéfice de l'homme de notre temps.

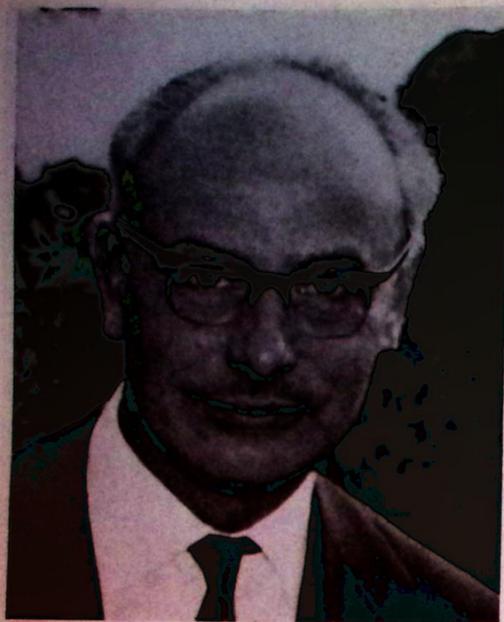
Le Brabant, au cœur de la Belgique, est chaque jour témoin et acteur d'un processus semblable, s'appliquant aux rapports des Belges entre eux. Synthèse et point de rencontre, riche de ses propres richesses mais accueillant à l'expression des autres, reflet autant qu'image, acteur autant que spectateur, il joue sur tous les plans de la vie nationale un rôle irremplaçable encore que mal perçu.

Qu'il ait, en ce moment même où le pays entier s'interroge sur ses structures, l'ambition de mieux éclairer lui-même et chacun sur l'originalité de son apport est un acte utile, impérieusement nécessaire.

Nous aussi, souvent, nous sommes obligés de rappeler à l'agriculture et à la pêche, au commerce de luxe et à l'industrie textile, au banquier et au transporteur, au fabricant d'avions et de locomotives autant qu'à l'entrepreneur de spectacle, aux économistes et aux sociologues, ce que le tourisme leur apporte de vivant, de fécondant, d'enrichissant.

Et puisque le Brabant entreprend à son tour, dans un autre contexte, sans doute, un inventaire aussi lucide de son potentiel d'apport au bien commun, c'est avec amitié et solidarité que nous lui souhaitons, de tout cœur, bonne chance!

Arthur HAULOT,
Commissaire général au Tourisme.



Ils étaient deux grands serviteurs du Brabant

DEUX grands serviteurs de la province de Brabant, à laquelle ils ont consacré toute leur volonté, tout leur courage et toute leur expérience, deux hommes d'action doués d'une haute conscience de leur devoir, ont disparu brutalement: Maurice Malherbe et Gustave Kestelin.

Travailleur impénitent, Maurice Malherbe, jeune député permanent à l'œil vif, au sourire fin, s'intéressait à tous les problèmes, économiques, politiques ou culturels. Ardent Brabançon il voulait aussi rendre à notre province son lustre d'antan.

Européen convaincu, grand voyageur, allant voir lui-même ce qui se passait de l'autre côté du Rideau de Fer ou aux États-Unis, il désirait que notre Brabant d'aujourd'hui soit digne de son glorieux passé. Président de la Commission culturelle du Brabant, président de l'Office provincial des Métiers d'Art, on ne compte plus aujourd'hui les manifestations artistiques, littéraires, culturelles ni les expositions qu'il fit organiser en Belgique ou à l'étranger.

Plus près de nous, il avait eu la joie de voir se réaliser, après deux années d'efforts incessants, l'Union des Régions Capitales de la Communauté européenne, groupant autour du Brabant le Département de la Seine, le District de Cologne, le Noord-Holland, le District du Luxembourg et la Province de Rome. A l'unanimité, il avait été appelé à la présidence de cette association internationale, tant ses dons de polyglotte et son dévouement courageux à la cause politique avaient été appréciés par ses collègues étrangers. Avidé de toutes les connaissances humaines, esprit ouvert à tous les problèmes, Maurice Malherbe s'était envolé voici quelques semaines pour les Indes à l'initiative de l'Association belgo-indienne. Sa connaissance approfondie de la langue anglaise devait lui permettre de participer avec succès à des discussions à caractère économique et culturel avec les autorités indiennes. Il devait nous revenir avec de nombreux nouveaux projets. Mais la destinée en a décidé autrement. Nous ne le verrons plus évoluer, souriant, parmi nous. Cet homme charitable qui avait gardé un amour filial exemplaire, repose à présent avec son ami Kestelin dans le plus haut et le plus fantastique cimetière d'Europe: le massif du Mont Blanc.

Maurice Malherbe laisse derrière lui un large vide.



GUSTAVE KESTELIN, « le bastion de la vie provinciale » comme on l'a un jour surnommé, fut appelé, dès 1945, aux fonctions de greffier provincial, après avoir gravi les différents échelons hiérarchiques de l'administration.

Il sut éliminer avec une objectivité, une clairvoyance et une justice remarquables, toutes les séquelles civiques d'une guerre longue et épuisante. Il fit procéder au dédoublement linguistique des écoles provinciales chaque fois que la chose s'avérait nécessaire.

Gustave Kestelin connaissait à fond tout ce qui peut être considéré comme les plus grandes difficultés jurisprudentielles ou administratives de sa profession.

Son œuvre est considérable et illustre les moyens exceptionnels dont il était doué. Brillante intelligence, talent d'organisation, puissance de travail, dynamisme, volonté, le tout doublé d'un optimisme inébranlable et d'une parfaite connaissance des hommes, ainsi que d'une grande compréhension à leur égard.

En dehors de sa tâche ardue à l'administration, il déployait encore une activité admirable dans le domaine des beaux-arts. Il collabora à l'érection du monument érigé à la mémoire de Son Eminence le Cardinal Mercier, en face de l'église Ste-Gudule; c'est grâce à lui surtout que la ville de La Panne peut s'enorgueillir de posséder en bordure de la mer, le magnifique portique élevé en souvenir de l'arrivée en Belgique du fondateur de notre dynastie.

Il était également le vice-président très actif du Conseil de Coordination culturelle de Bruxelles et du Brabant, administrateur du Palais des Beaux-Arts, administrateur de la Société des Transports interurbains de l'agglomération bruxelloise.

Dans le domaine international, Gustave Kestelin était un Européen de la toute première heure. Il fut le promoteur de l'Institut atlantique, dont on lui avait confié la présidence il y a deux ans. L'étude des civilisations orientales ne le laissait non plus indifférent: il avait fondé l'Association belgo-indienne et pour assouvir son désir de connaissances il avait accepté l'invitation de l'Ambassade de l'Inde à visiter ce pays.

La disparition de cet homme est une perte immense.

Nous présentons à Madame Malherbe et à ses fils ainsi qu'à M. Christian Kestelin nos sentiments de profondes condoléances.



Aube brabançonne

*La nuit a dispersé ses dernières étoiles.
Ses graines ont tinté sur la berse et le soc
Et l'on entend crier d'allégresse les coqs
Dont les poules déjà gloussent et se régalent.*

*Le chat passe la tête au portail de la grange.
Le cheval rêve encor qu'il est en pleine course,
Attelé au char d'or léger de la Grande Ourse.
Une oie paraît, naïve en sa chemise blanche.*

*Les bœufs roux étendus parmi les pailles chaudes
Pensent au petit vacher qui part en maraude
Et les laisse voler des épis de méteil.*

*Le chien aboie sur le dernier quartier de lune,
Et tout à coup le paon, bien avant le soleil,
Sur le toit du fournil, fait la roue et s'allume.*

MAURICE CARÊME

Survol du Brabant

par Emile LOUSSE

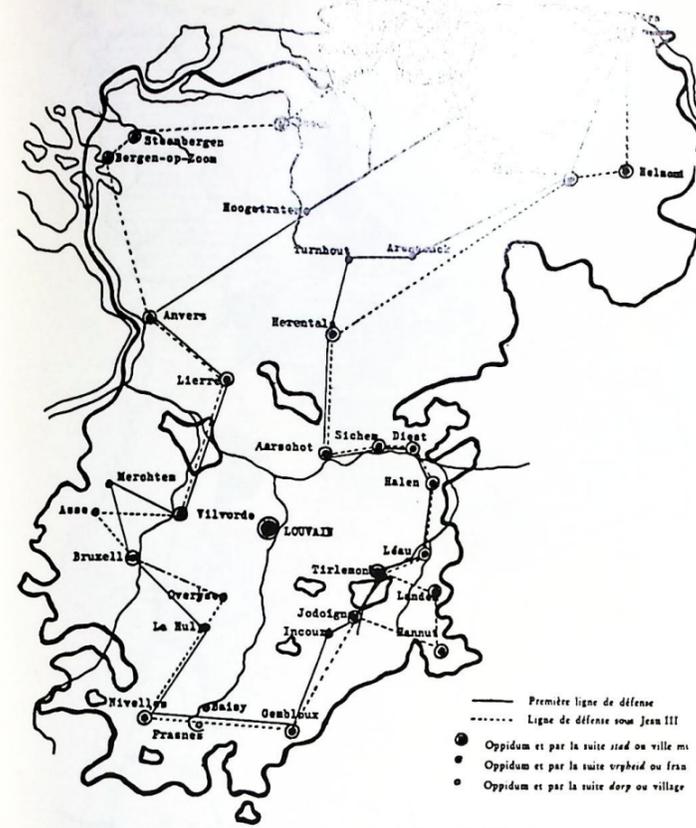
AU point de vue territorial, le Brabant s'est constitué dans la « poche » naturelle, dessinée par le cours de l'Escaut, de la Dendre, de la Sambre et de la Meuse. Sous le rapport de l'hydrographie, il est partagé entre le bassin de la Meuse et celui de l'Escaut, avec une prépondérance marquée du dernier. A l'exception de la Haine, qui en souligne de loin la base méridionale et de la Dendre, qui ourle le Brabant du côté de l'ouest, la plupart des affluents orientaux de l'Escaut, à savoir: la Senne, la Dyle, les deux Gèthes, le Démer et les deux Nèthes traversent le territoire brabançon avant de se réunir au Rupel, comme les dents d'une fourche, et de se jeter à travers cette sorte de manche, dans l'Escaut, non loin d'Anvers, à la main puissante. Le destin du Brabant est ainsi déterminé par son oro-hydrographie: les rivières dévalent du sud vers le nord, ou de la Moyenne vers la Basse Belgique. Le plateau du Brabant wallon et de la Hesbaye constitue la meilleure voie d'invasion, d'ouest en est, et inversement. Le Brabant est en quelque sorte écartelé, ou crucifié dès l'origine: du fait de la nature déjà, et surtout. C'est une région de transition, de passage, de lutttes et de concentrations. La vocation du Brabant, terre de bois et de marécages, est inscrite par les fleuves et les rivières, dans les sables et les limons.

Le Brabant politique, économique et culturel semble avoir pris naissance sur les contreforts relativement fertiles de la Moyenne-Belgique; il s'est étendu depuis là, vers le nord et le nord-est, dans les plaines humides et beaucoup moins rentables de la Belgique-Basse. Sensiblement à la limite entre ces deux régions naturelles, il est traversé d'ouest en est par un faisceau de routes: d'abord par la Chaussée romaine qui s'en allait de Bavai vers Cologne, en passant par Maastricht, et plus tard, par la grande voie commerciale du Moyen Age, qui reliait Cologne, Aix-la-Chapelle, Liège et Maastricht aux ports de Bruges et d'Anvers, en descendant doucement par Tongres, Saint-Trond, Léau, Tirlemont, Louvain, Bruxelles, etc... C'est encore à peu près

suivant ces mêmes lignes d'importance majeure, que les autoroutes E 5 et Roi Baudouin, sont aujourd'hui tracées, conformément à des lois économiques qui ne seront point controuvées de si tôt.

Au point précis, où la route de Bruges à Cologne enjambeait la Dyle, cette « Loire du Brabant », Louvain semble avoir été créé tout exprès pour défendre un passage obligé. Le nom de Louvain, — Loven pendant de Venlo qui signifie l'un de l'autre « forêts » et « marécages », — nous est connu depuis un millier d'années. La première fois qu'il est cité dans les sources, c'est à propos d'une bataille fameuse, du chef du Saint-Empire, contre les Normands. Depuis lors, le site de première importance au point de vue stratégique, n'a plus cessé d'être assiégé, disputé, envahi, conquis, libéré. La vieille route, qui venait autrefois de Bruxelles en passant par Tervueren, et la route plus récente qui traverse la grosse commune rurale de Kortenberg, se divisent en cinq, tout de suite après avoir franchi la fangeuse vallée de la Dyle et abordé l'« étoile » du parvis Saint-Pierre: vers Malines, Aerschot, Diest, Tirlemont, Wavre et Namur. Depuis le milieu du XIXe siècle, ces routes terrestres sont doublées d'autant de lignes de chemin de fer, sensiblement dans les mêmes directions (Malines, Aerschot-Diest, Tirlemont-Liège, Wavre-Ottignies-Charleroi-Namur, Bruxelles, Louvain, première chef-ville de l'ancien duché de Brabant, est un nœud de communication (d'importance économique et militaire), autour d'un « réduit » national (dont le rôle n'était pas révolu en 1793, ni en 1831, ni en 1914, ni en 1944).

L'extension territoriale du Brabant fut l'œuvre des princes de la maison de Louvain. La domination, l'« impérialisme » brabançons ne cessèrent de se faire sentir et de s'étendre au détriment des voisins: seigneurs de Grimbergen et de Malines, comtes de Hainaut, princes-évêques de Liège surtout, aussi longtemps que les comtes-ducs de Louvain régnèrent sur le Brabant. Ils se ralentirent et s'immobilisèrent



tant dès que la dynastie nationale se fût éteinte (1406) et que le Brabant-Limbourg fut incorporé dans un ensemble plus vaste: depuis l'avènement de la dynastie de Bourgogne-Valois jusqu'à l'abdication de Charles Quint (1406-1556). Il perdit le quartier de Bois-le-Duc, sous la domination espagnole (1648), l'actuelle province d'Anvers, lorsqu'il fut annexé par la 1ère République française et divisé par elle en deux départements: celui de la Dyle et celui des Deux-Nèthes (1795). Le Brabant d'aujourd'hui, — province résiduaire —, se trouve ainsi ramené, par un curieux retour des choses, aux dimensions plus que modestes de son berceau.

Les dynastes de la maison de Louvain ne se bornèrent pas à rassembler la terre brabançonne; ils contribuèrent à la cultiver, en y implantant des monastères. Les plus anciens monastères brabançons — Nivelles (VIIe siècle), Gembloux (922) — sont antérieurs à l'avènement de la dynastie locale. Mais pour coloniser la Campine, les comtes de Louvain, dès le début du XIIe siècle, favorisèrent la venue des Norbertins, des Cisterciens et des Cisterciennes surtout: à Forest, Grand-Bigard, la Cambre, Aywières, Villers-la-Ville, Florival, Valduc, Heylissem, Parc-Héverlé, Parcles-Dames, Averbode, Tongerlo, Bornhem, Postel, Heeswijk, etc... Toutes ces Maisons-Dieu, dont les chefs constituèrent à partir du XIVe siècle, « l'ordre des prélats », et envoyèrent des députés aux assemblées délibérantes des Etats, contribuèrent à faire, par leurs travaux et par leurs lutttes, par leur ascèse et par leur esprit d'indépendance, de la « patrie » brabançonne, une sainte « terre » de liberté.

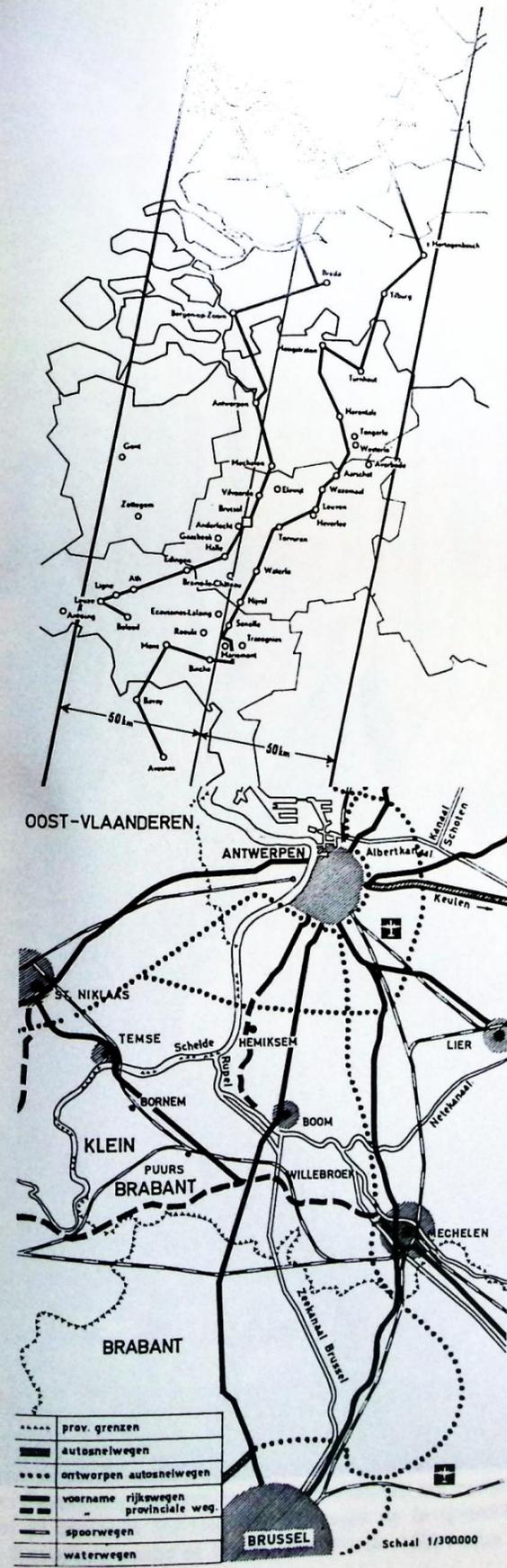
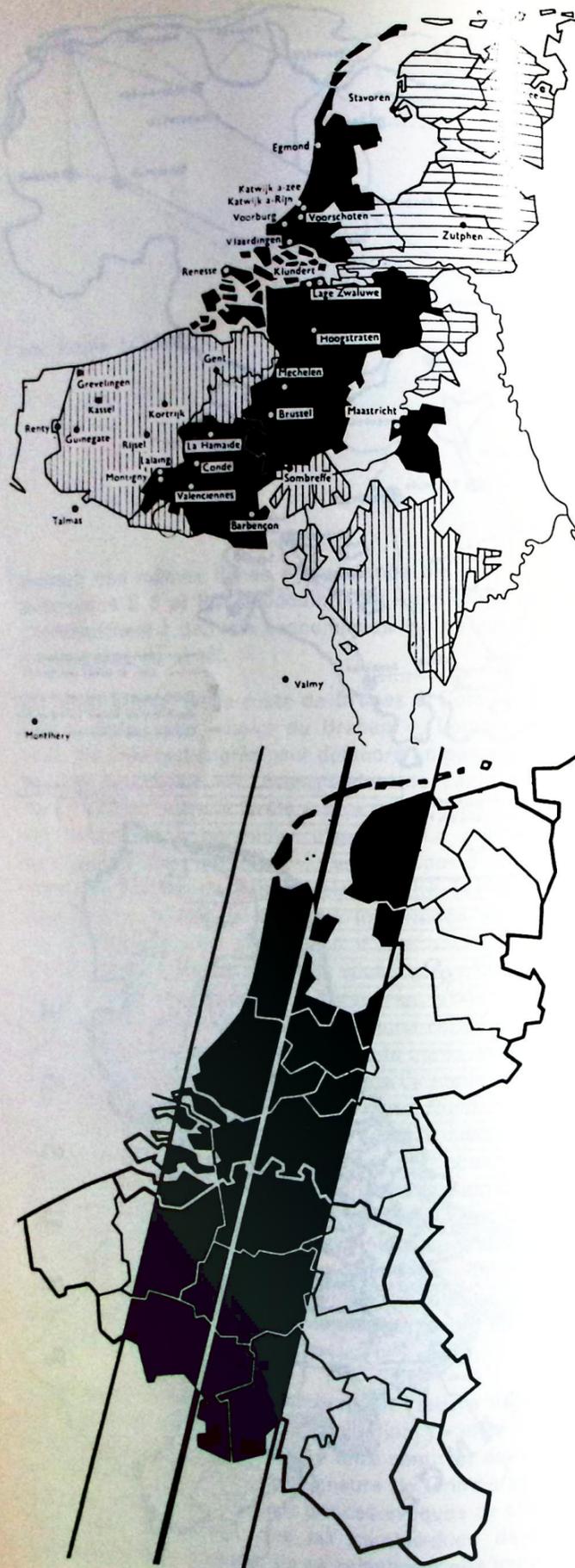
Au fil de l'année liturgique, assurément plus indiquée pour une reconnaissance de ce genre, que le déroulement des siècles, nous avons rencontré comme saints brabançons: le bienheureux Jean Ruusbroeck (1294-1381); Wivine, de la noble maison d'Oisy, fondatrice de Grand-Bigard († 17 décembre 1179); Begge, fille de Pépin de Landen et de sainte Itte, sœur de sainte Gertrude de Nivelles († vers 693, 18 décembre); Gudule (seconde moitié du VIIIe siècle, 8 janvier); Boniface de Bruxelles, évêque de Lausanne, décédé à l'abbaye de la Cambre en 1261 (le 19 février); Gertrude de Nivelles († 17 mars 653 ou 659); Servais de Maastricht (13 mai 384); Dymphne de Geel (15 mai); Guibert de Gembloux (23 mai 962); Alice de Schaerbeek (11 juin 1250); Lutgarde d'Aywières (16 juin 1245); Alène de Forest (VIIe siècle, 19 juin); Marie d'Oignies 1213, 27 juin); Adèle, abbesse du monastère d'Orp-le-Grand, au VIIe siècle (30 juin); Amelberge de Saintes, près de Hal; Rombaut de Malines († 774 ou 775, 3 juillet); Libert, en qui la légende a voulu voir un compagnon de saint Rombaut (11 juillet); Ragenufle d'Incourt (11 juillet); Frédégand de Deurne (17 juillet); Reinelde de Kontich († vers 715, 21 juillet); Guidon d'Anderlecht († 12 septembre 1012); Gommaire de Liège (VIIIe siècle 12 octobre); Ermeline de Meldert († VIe siècle, 29 octobre); Odrade (VIIIe siècle); Trond, ou Trudon, fondateur de l'abbaye de Sarchinium et de la ville qui porte à présent son nom († vers 695); Jean Berchmans, de Diest († 1621, 26 novembre); Albert de Louvain

(† 1192, 27 novembre), de la famille ducale, évêque élu de Liège, martyr à Reims, dont les reliques découvertes en 1920, furent données à la Belgique et placées en 1941, dans la basilique nationale de Koekelberg.

Saint Albert était le frère cadet du duc Henri Ier, celui dont le tombeau mentionne le titre, absolument remarquable pour l'époque, de « flos patriae », la fleur de la patrie, et qui s'avéra grand promoteur de libertés urbaines (1194-1235). Sous le règne de ce prince, Louvain, la capitale du Brabant, se vit dotée de ses plus anciennes murailles et entourée, dans un rayon de 30 km environ, d'une ceinture d'oppida, pour la défense du pays de Brabant contre des attaques éventuelles de la part des potentats voisins: comtes de Flandre, (ligne de la Dendre, Gaasbeek, Assen), comtes de Hainaut (ligne de la Samme), comtes de Namur (Gembloux), princes-évêques de Liège surtout (ligne des deux Gèthes et du Démer), comté-duc d'Aerschot). En 1261-1262, la plupart des oppida brabançons ainsi fondées, fortifiées et privilégiées, se conjurèrent, à l'exemple de Bruxelles et de Louvain, leurs chefs de file, « sicut decet compatriotas », — comme il sied à des compatriotes —, pour la restauration de l'amitié entre elles, de la paix à l'intérieur des frontières, autant que pour la défense de l'existence de l'unité, de l'intégrité du « pays » contre les intrigues et les malversations de l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, durant la régence d'Alix de Bourgogne et la minorité de Jean Ier (1261-1267).

A ses princes, le duché de Brabant doit encore une impressionnante série de chartes territoriales, qui en firent dans l'Europe d'Ancien Régime une terre d'élection de la liberté. Les historiens, qui ne les ont probablement pas toutes retenues et qui pourraient en découvrir (ou redécouvrir ?) d'autres encore, si le hasard venait à les favoriser, citent habituellement: le Testament d'Henri II (1248), le Testament d'Henri III (1261), les Landkeuren de Jean Ier (1294), la Charte de Kortenberg, de Jean II (1312), les deux Chartes romanes (du 12 juillet 1314). Le 3 janvier 1356, la duchesse Jeanne (1322-1406), et son époux Wenceslas de Luxembourg, en raison sans doute des circonstances un peu spéciales de leur avènement, concédèrent à l'ensemble de leurs sujets brabançons, limbourgeois et des autres pays dits d'Outremeuse, une charte territoriale particulièrement longue et détaillée, qui fut bientôt connue sous le nom « d'Entrée » (Inkomste), puis de « Joyeuse Entrée » (Blijde Inkomste). Les stipulations de cette première charte de Joyeuse Entrée furent à nouveau discutées et amendées, étendues ou réduites au début de chaque règne jusqu'en 1549 (Philippe II). Telles qu'elles étaient en 1549, elles furent confirmées, pratiquement sans autres modifications par chacun des monarques espagnols et autrichiens, qui se succédèrent, ou par leurs représentants. Elles inspirèrent maintes dispositions contenues dans la Constitution belge, du 7 février 1831. Le « droit de résistance » (jus resistendi) fut invoqué plus d'une fois par les anciens publicistes européens, sous le nom de Privilegium brabantinum.

A la suite de son mariage avec Jacqueline de Bavière, — si détestable pour elle et pour lui, — Jean IV (1415-1427),



le second duc de la branche cadette de la maison de Bourgogne-Valois, réunit pour la première fois sous le même sceptre, les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, avec la Frise occidentale, à ses propres terres de Brabant-Limbourg-Outremeuse. De la sorte, il projeta plus qu'il ne le forgea de manière solide et durable, l'axe des Pays-Bas Unis, enroulé d'un chapelet d'agglomérations urbaines, d'une vitalité vraiment prodigieuse: Valenciennes, Mons, Soignies, Braine-le-Comte, Hal, Bruxelles, Vilvorde, Malines, Boom, Anvers, Bergen-op-Zoom, Dordrecht, Rotterdam, Schiedam, Delft, La Haye, Leyde, Haarlem, Amsterdam.

Au même duc Jean IV et au pape Martin V, le Brabant et la Belgique sont redevables de la fondation de l'université de Louvain: la première en date de toutes les grandes écoles, qui se sont multipliées depuis lors sur leur sol. Ce serait le lieu de dresser plusieurs listes si nous en possédions les éléments:

- 1°: la liste des illustrations majeures de l'Université de Louvain, antérieurement à 1797 et postérieures à 1834, qui sont d'origine brabançonne (Gabriel Mudée, Jean-Baptiste Hauwaert, Juste Lipse, André Vésale, le Cardinal Mercier, par exemple);
- 2°: une liste de gens qui, nés ailleurs, sont venus étudier ou enseigner à Louvain (Vivès, Erasme, qui fut aussi chanoine d'Anderlecht), l'étonnante lignée maastrichtoise des Loyens, qui fournit plus d'un élève à Louvain et plus d'un magistrat remarquable au Conseil de Brabant, le naturaliste Jean-Pierre Minckelers, qui était de Maastricht également);
- 3°: une liste de Brabançons, éduqués à Louvain mais qui brillèrent particulièrement à l'étranger (le Diestois Clénardus, Cleynaerts, auquel le Cardinal-patriarche Cerejeira de Lisbonne a consacré tout un volume, au temps où il enseignait lui-même à Coïmbra);
- 4°: une liste des institutions européennes imitées du Collège des Trois Langues de Louvain;
- 5°: une liste de toutes les institutions d'enseignement, qui ont proliféré depuis l'époque de l'impératrice Marie-Thérèse. La province belge de Brabant s'enorgueillit de posséder actuellement à courte distance l'une de l'autre deux universités complètes, d'un volume plus que moyen chacune, entourées d'un réseau d'écoles classiques et techniques de toute espèce (CERIA). Deux autres centres universitaires nouveaux sont en voie de formation à Anvers (dans la province de même nom), un troisième à Tilbourg (dans la province néerlandaise du Brabant septentrional); une Faculté de Médecine vétérinaire fonctionne à Cureghem-Anderlecht, et un Institut Agronomique dans l'ancienne ville brabançonne de Gembloux.

Depuis l'avènement de Philippe le Bon jusqu'au début de la révolution contre Philippe II, le Brabant prit, en plusieurs branches de la culture, un essor qui demeura sans répondant jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il devint alors, la patrie d'élection d'une école d'architecture, sans égale aux Pays-

Cartes montrant divers aspects de l'axe Mons-Bruxelles-Amsterdam



La Dernière Cène, par Thierry Bouts (Eglise Saint-Pierre, Louvain)

Bas. Depuis Notre-Dame de... même mar-
 quait, telle une borne... et dans
 le déambulatoire... fils de
 Louis XI, se trouve... Jean de Bois-
 le-Duc, imitée de... telle robe de
 blanches églises au... aux flèches de
 pierre, comparables à... étendue presque
 luxueusement de ce... les carrefours nota-
 bles du pays brabançon, apparemment choyé sous ce rap-
 port, par ses nouveaux maîtres bourguignons: Notre-Dame
 d'Alseberg, SS. Pierre, Paul et Guidon d'Anderlecht, SS.
 Michel et Gudule et Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles,
 Saint-Pierre et Sainte-Gertrude à Louvain, Notre-Dame
 d'Aerschot, Notre-Dame au Lac, à Tirlemont, la « Grande
 Dame du Gothique brabançon », selon l'expression de Paul
 Dewalghens, Saint-Léonard de Léau, Saint-Rombaut à Ma-
 lines, Saint-Gommaire à Lierre, Notre-Dame d'Anvers,
 Sainte-Catherine d'Hoogstraten. Comme édifices civils,
 plus rares certes, même en Brabant, mais plus extraordi-
 naires encore: les Hôtels de Ville de Léau, de Bruxelles et
 celui de Louvain, plus tard devenu, grâce aux trois cents
 statues de Frans Vermeylen et d'autres, « le Panthéon du
 Brabant ».

« Gothique brabançon »: cette dénomination semble à pré-
 sent consacrée. Ne serait-il pas convenable, en plusieurs
 cas, de la doubler d'une autre expression, tout aussi peu
 contestable, et de parler de peinture « brabançonne »,
 plutôt que de peinture « flamande » ? Thierry Bouts naquit
 à Louvain: il est à bon droit considéré comme l'ancêtre
 de l'Ecole de peinture locale, qui passant par les deux
 Verhaegen, au XVIIIe siècle, ne s'est pas éteinte avec
 les époux Van Humbeek-Piron (dont le musée vient d'être
 inauguré). Roger van der Weyden (ou de la Pasture) re-
 monta de Tournai vers Bruxelles, tandis que Jérôme Bosch
 descendait de l'extrême nord du duché, dans la direction
 d'Anvers. A Bruxelles encore, Pierre Breugel l'Ancien,
 disciple de Bosch, fonda lui-même beaucoup mieux qu'une
 Ecole: une dynastie dont certains membres firent le plus
 grand honneur à l'ancêtre, sans réussir à le surpasser, Ru-
 bens, bourgeois cosu d'Anvers la Magnifique, seigneur
 d'Elewijt, ambassadeur d'Albert et d'Isabelle, peintre de la
 cour de France et de celle d'Espagne, Antoine van Dyck,
 Teniers, Jordaens, tous les grands maîtres de la gilde de
 Saint-Luc, sont Anversois de naissance ou de formation:
 Anversois, c'est-à-dire, à l'époque, authentiquement Bra-
 bançons.

Au cours de chaque siècle depuis le XVe, la terre bra-
 bançonne produit un sculpteur ou un sculpteur-architec-
 te au moins, dont le talent est beaucoup plus que moyen
 et dont la réputation franchit les frontières: au XVe, le
 Bruxellois Claus Sluter, l'auteur du Puits des Prophètes,
 à la Chartreuse de Champmol; au XVIe, Corneille Floris de
 Vriendt (Hôtel de Ville d'Anvers, et mausolée du roi Chris-
 tian II, dans la cathédrale de Roskilde, au Danemark);
 au XVIIe, Jérôme et François Duquesnoy, Artus Quellin et
 Luc Faydherbe; les artisans et les maîtres qui construisi-
 rent et ornèrent les maisons baroques de la Grand'Place
 de Bruxelles, après le bombardement de 1695; plus tard,

dans le même XVIIIe, le Nivellois Laurent Delvaux, l'émule
 souvent heureux du Liégeois Delcour; au XIXe enfin, le
 puissant Constantin Meunier, Zola du ciseau, Rodin du
 monde des travailleurs.

De 1450 à 1550, dans un Brabant en plein essor, Bruxelles,
 surclassant Louvain, devint résidence princière et capitale
 de la « Généralité des Pays-Bas ». La future duchesse, Ma-
 rie de Bourgogne, l'unique enfant de Charles le Téméraire,
 y vint au monde, dans le palais du Coudenberg. Le futur
 empereur Charles Quint, émancipé par son grand-père

La Sainte-Gertrude, de Laurent Delvaux





Des vitraux du chœur de l'église Sainte-Gudule représentant la famille de Charles Quint. Ils furent exécutés d'après les cartons de Bernard van Orley.

Maximilien Ier, sur l'initiative des Etats de Brabant, y fut inauguré comme roi d'Espagne; il y résida souvent; après y avoir partagé son empire universel, entre son fils et son frère, il y abdiqua: faits uniques, sommets non dépassés dans l'histoire qui nous intéresse. Dans les vitraux du chœur de l'église Sainte-Gudule, il fit grouper vers les années 1545, tous les membres de sa famille, avec ses alliances, — tous les piliers de son énorme puissance temporelle —, d'après les cartons d'un autre grand peintre brabançon, Bernard van Orley.

Egalement, vers la fin du règne de Charles Quint, un gentilhomme brabançon, du nom de Locquenghien, dont la tournure d'esprit rappelle un peu le Grand Léonard, imagina de relier par un canal, Bruxelles, jeune capitale, à Anvers: troisième chef-ville du Brabant seulement par ordre d'importance, mais métropole opulente d'un empire mondial,

dont l'expansion commerciale, à ce moment précis, ne semblait plus devoir connaître aucune entrave. Ce canal, appelé « de Willebroeck », ou encore « de Bruxelles au Rupel », fut achevé dans un temps record, en dépit de multiples difficultés techniques. Depuis plus de quatre cents ans, amélioré sans cesse, perfectionné, approfondi, élargi, il constitue, tout au long de l'axe ou du méridien, dont nous avons déjà parlé, l'aorte du Brabant, aujourd'hui renforcée de deux grands-routes et de plusieurs lignes de chemin de fer (Bruxelles-Malines, 1835) rassemblant sur ses rives 30 % de la population laborieuse et 40 % de l'industrie de l'ensemble du pays.

Le Brabant, « fidèle au roi jusqu'à la besace », mais très à cheval sur ses privilèges, fut le berceau de nos révolutions nationales pour cette double raison, au XVI^e siècle, contre Philippe II, au XVIII^e contre Joseph II, en 1830, con-



Les comtes d'Egmont et de Hornes

tre Guillaume Ier. Nous avons naguère tracé sur une carte géographique des Pays-Bas, l'axe Mons-Bruxelles-Amsterdam avec un couloir de 50 km de large, de chaque côté. Dans ce couloir nous avons indiqué toute une série de lieux où des événements quelque peu marquants se sont produits dans les premières années de la révolte contre l'Espagne; beaucoup de ces localités sont sises au duché de Brabant. Le comte d'Egmont, les Hoogstraeten-Lalaing, les Marnix de Sainte-Aldegonde, les d'Aerschot, les Berghes et d'autres leaders étaient brabançons. C'est sur la Grand'Place de Bruxelles, que les comtes d'Egmont et de Hornes furent décapités par ordre du duc d'Albe. C'est à Bruxelles, que François Anneessens fut exécuté, sur l'ordre de l'empereur Joseph II. C'est à Bruxelles, que se réunirent les Etats-Généraux révolutionnaires et constituants, de 1789, avec Vonck, le Bruxellois, ainsi que notre gouvernement provisoire (avec van der Linden d'Hoogvorst et van de

Weyer) et notre Congrès national de 1830. C'est à Bruxelles, que depuis le 21 juillet 1831, tous les rois des Belges nés dans cette ville, furent solennellement inaugurés.

C'est à travers le Brabant, que les troupes françaises s'élançèrent vers le Nord et vers le Centre de l'Europe, à conquérir, en 1792 et 1794. C'est par le Brabant qu'elles refluent vers l'ancienne France en 1814, et c'est encore en Brabant, que Napoléon Ier fut définitivement abandonné par la victoire. Les Quatre-Bras (sur le territoire de la commune de Baisy-Thy, patrie de Godefroid de Bouillon), Genappe, le Caillou, la Belle-Alliance, le village et la ferme de Mont-Saint-Jean, Plancenoit, la Papelotte, le château d'Hougoumont, la Haie-Sainte, Wavre, la Lasne, Waterloo; autant de noms du Brabant que l'Histoire universelle grava sur ses tablettes, les 17 et 18 juin 1815, et que Victor Hugo fit entrer dans la littérature mondiale, trente ou qua-

rante ans plus tard, après avoir séjourné dans ces lieux. Combien d'exilés illustres, que de proscrits réfugiés, que de malheureux en quête de moyens d'existence ou de repos, auraient-ils été les hôtes du Brabant ? Le futur Louis XI, la Dauphine, et les aînés de leurs enfants, au château de Genappe, vers la fin du règne de Philippe le Bon. Le Cardinal de Mazarin durant la Fronde, Antoine Arnauld, le janséniste, dans les dernières années du XVIIe siècle; au XVIIIe, Jean-Baptiste Rousseau, dont la stèle funéraire et l'épithaphe se voient en l'église du Sablon; des nobles émigrés sous la Grande Révolution, les ex-généraux Miranda et Saint-Martin, Cavour, Karl Marx et Frédéric Engels, d'autres proscrits du coup d'Etat du 2 décembre, avec Victor Hugo, les internés de Sedan, Beaudelaire et Rimbaud, le comte de Paris et sa Famille, le prince Victor-Napoléon, époux de la princesse Clémentine de Belgique, l'ex-impératrice Zita avec ses enfants, combien de réfugiés du Nord de

la France, au cours des offensives de 1914-1918, combien de Russes « blancs » après le 11 novembre 1918, combien de persécutés du nazisme après 1933, combien de personnes déplacées depuis 1944, combien de travailleurs étrangers, de toutes nationalités, depuis un demi-siècle. Les Institutions européennes, leurs dignitaires et leurs représentants, découvriront à Bruxelles et dans la banlieue brabançonne, de hauts lieux d'hospitalité simple et large, tranquille et sûre, aimable de caractère et de vénérable tradition. Nous le savons, l'espérons, le souhaitons.

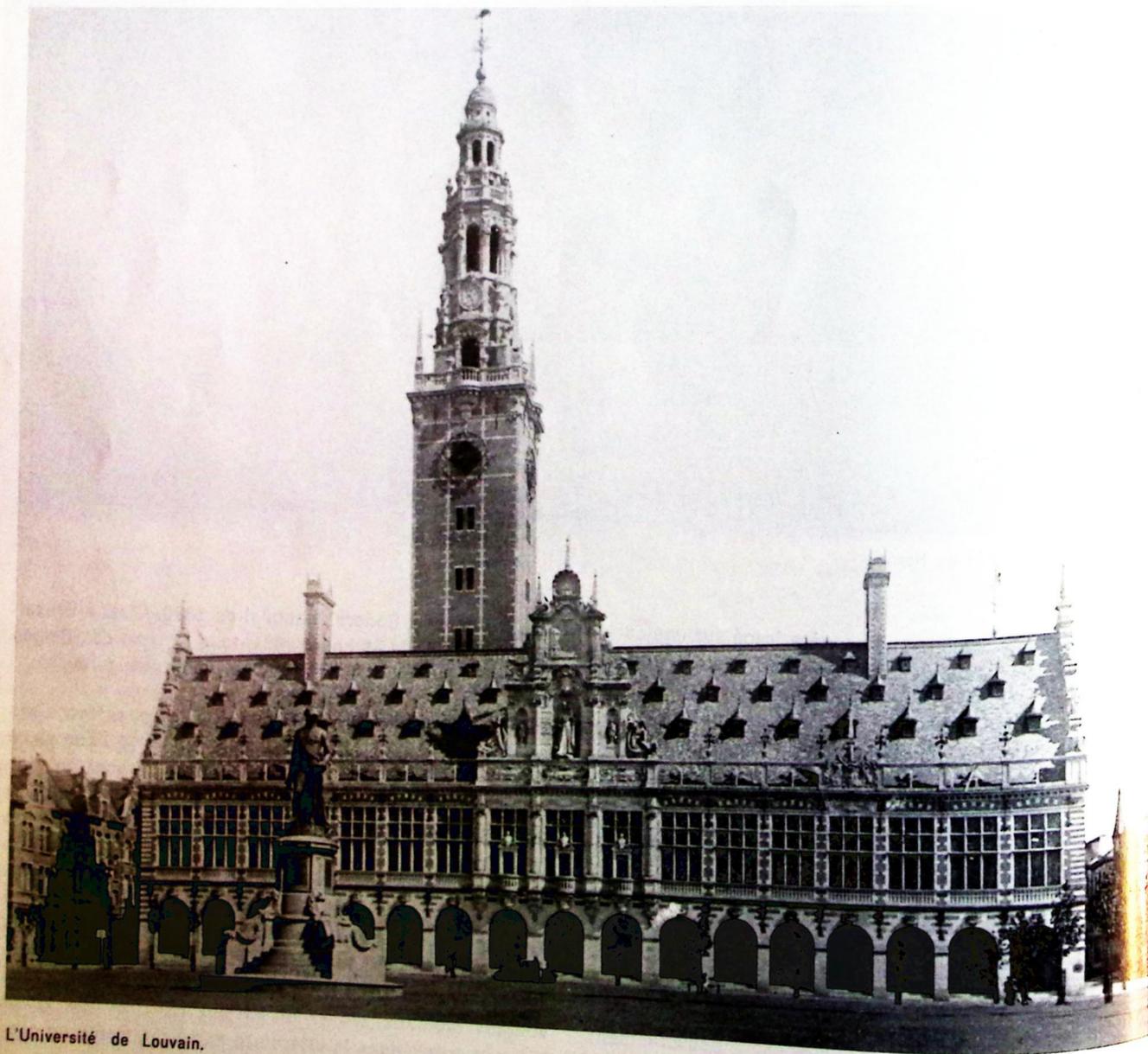
Au cours de la longue histoire de leur pays, plusieurs Brabançons se sont fait valoir dans les luttes démocratiques et les mouvements sociaux. Pierre Coutercel, à Louvain, Everaert 't Serclaes à Bruxelles jouèrent un rôle encore mal éclairci, dans les luttes qui opposèrent, après 1356, Wenecslas de Luxembourg et la duchesse Jeanne, son épouse,

non seulement à leurs voisins de Flandre et de Gueldre, mais encore à l'opinion publique mouvante d'ailleurs, de toute une partie de leur pays, des corporations émancipées, des nobles mécontents, la secte des « danseurs » immigrés de la région rhénane, des prélats soutenus par la Cour pontificale qui fulminait l'Interdit. Au XVIIIe siècle, François Anneessens mena la lutte contre le pouvoir, pour les libertés des corporations; cent ans plus tard, Hector Denis, Emile Vandervelde, Paul Janson, Henri Carton de Wiart font de même, sans distinction de parti, pour la promotion sociale, économique, culturelle et politique du prolétariat.

La fin de son expansion territoriale, de son impérialisme, si j'ose dire, — n'a pas ralenti l'action du Brabant comme catalyseur. Les initiatives toutes contemporaines de S.E. le Cardinal Cardijn, fondateur de la J.O.C., de S. Excellen-

ce le Ministre Spaak et de S.E. le Cardinal Suenens, dans l'ordre social, européen, mondial, œcuménique suffisent à le montrer. Une telle terre ne doit plus être amputée. Un tel peuple ne se détruit pas.

Les trois couleurs de la Révolution appelée « brabançonne », de 1789, qui ne sont autre que le sable, l'or et les gueules de l'antique écusson des ducs de Brabant, sont devenues celles de la Belgique. A partir de 1830 aussi, le titre suggestif et mérité de « Brabançonne » fut donné à notre hymne national. Dans le royaume indépendant, le Brabant fortement réduit comme étendue, demeure, en un espace relativement exigü, le foyer d'une vie toujours plus intense: incontestablement le cœur du pays, dans la seule d'entre nos neuf provinces, qui conserve aujourd'hui le caractère, — oserions-nous encore dire le privilège ? — d'être bilingue: officiellement et en fait.



L'Université de Louvain.



L'Université de Bruxelles

Le Mystère des façades Noires...

La grand-place de Bruxelles

Anne VAN VLEPUT

Le charme des vieilles pierres! Que de fois n'a-t-on pas vanté la délicatesse suprême, la sublime majesté et la grandeur jamais égalée de la Grand-Place de Bruxelles!

On a beaucoup critiqué, il n'y a pas si longtemps, les hauts échafaudages qui, tout à tour, ont masqué l'Hôtel de Ville et la Maison du Roi aux yeux du public.

De nombreux Bruxellois se sont exclamés ironiquement « Nettoyage à... l'eau; remise à neuf en... x années!! » Les touristes déçus devant les immenses bâches vertes qui masquaient les merveilles qu'ils auraient voulu admirer, écoutaient les indigènes, s'indignaient et accrédiétaient la légende; on raconte, en effet, que saint Michel, patron de Bruxelles, et représenté terrassant le Dragon du haut de la flèche de l'Hôtel de Ville, est amoureux de la très jeune et très jolie sainte Gudule, patronne de notre ancienne collégiale, devenue il n'y a guère cathédrale. Comme chacun sait, l'œuvre du chaudronnier Martin Van Rode tient un rôle de girouette et, lorsque le vent souffle très fort, la légende prédit de nombreux avatars à tous les Bruxellois, parce que saint Michel boude et tourne le dos à sa bien-aimée.

Nous ne prendrons pas en considération les conditions atmosphériques de la Belgique, qui font trop souvent tourner notre bonhomme de bronze comme une... toupie, car chacun sait qu'il est inutile de s'appesantir sur les malheurs des hommes lorsque leur maladie est incurable... mais nous constaterons simplement que la légende est en partie vraie: oui, saint Michel boude, mais certes pas parce que l'on encombre la Grand-Place d'échafaudages! Saint Michel s'inquiète uniquement de certaines conséquences d'un progrès immense pour le confort des hommes, mais en même temps, et cela depuis environ un siècle et demi, d'un grand danger pour tous les monuments historiques de sa cité: l'emploi de la houille. Ce danger s'aggrave d'autant plus qu'il est actuellement encore accru par les émanations provenant de l'usage du mazout et par celles produites par les moteurs à explosion. Et à cet égard, M. Jean Rombaux, architecte en chef de la Ville de Bruxelles, énonçait, dans un rapport adressé à la Commission Royale des Monuments et des Sites: « Feu le réputé géologue Cammerman estimait à un million de tonnes la quantité de charbon brûlée annuellement dans l'agglomération

bruxelloise, quantité qui répand vingt mille tonnes d'anhydride sulfureux dans l'atmosphère, capable de transformer annuellement trente et une tonnes de calcaire en sulfate de calcium ».

Tout le problème se trouve dans cette phrase, très simple mais tragique dans l'incommensurable catastrophe qu'elle laisse entrevoir: « trente et une tonnes de calcaire se transforment annuellement en sulfate de calcium... »

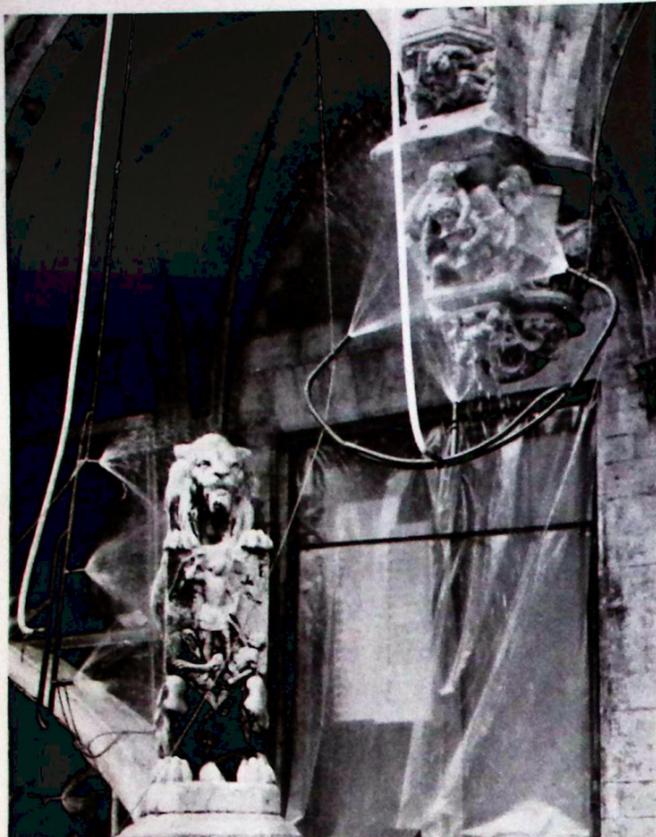
Cette transformation suit un procédé chimique et, sans vouloir entrer dans des explications trop techniques, on peut la définir très simplement.

La pierre calcaire contient lorsqu'elle est extraite d'une carrière, de l'eau, appelée eau de carrière, qui, au cours des ans, s'évacue vers la ou les faces exposées à l'atmosphère. Sur son passage, cette eau entraîne des particules de calcaire et il se forme ainsi ce que l'on nomme scientifiquement le calcin et qui constitue en fait une sorte de peau de la pierre, un élément naturel, protecteur contre l'introduction d'agents destructeurs. Hélas, et ceci s'est constaté principalement depuis l'utilisation de la houille, un élément mordant, un véritable poison contrecarre cette situation naturelle.

L'atmosphère garde en suspension, une accumulation de poussières, de suies, de déjections, de fumées, de gaz nocifs, etc... qui tous, en quantité plus ou moins grandes, contiennent du soufre. En contact avec l'humidité de l'air, ce soufre forme, par réaction chimique, de l'anhydride sulfureux, ce violent poison dont nous parlons plus haut. La pierre calcaire qui est en réalité du carbonate de chaux, est attaquée par ce poison et se transforme en sulfate de chaux (gypse), ce qui produit inévitablement la désagrégation de la pierre.

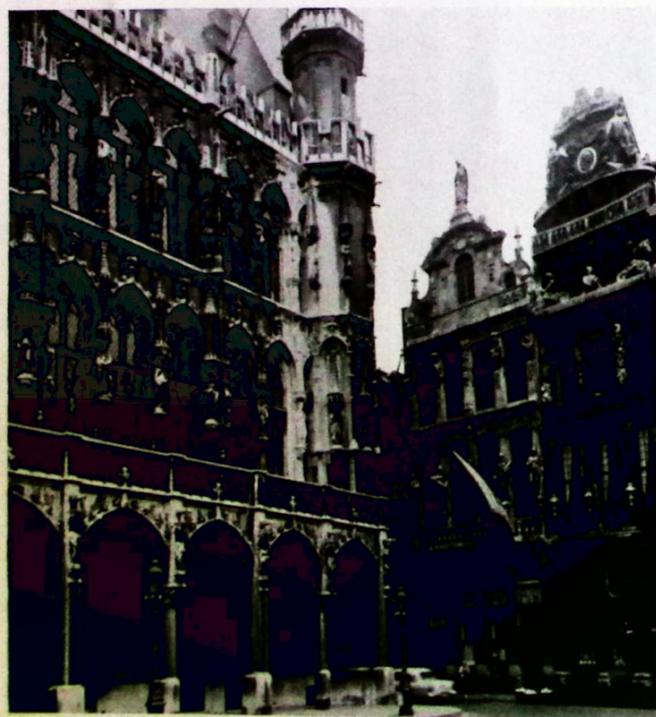
Fallait-il laisser le temps achever un désastre, le sulfate grossir de plus en plus en épaisseur sur les faces exposées de la pierre, et risquer l'anéantissement total de nos monuments historiques à très brève échéance, ou bien, comme l'a très bien compris la Commission Royale des Monuments et des Sites et la Ville de Bruxelles par l'intermédiaire de M. Jean Rombaux, responsable des travaux déjà accomplis et par là, bienfaiteur de la capitale, mettre tout en œuvre pour protéger, restaurer, préserver tous les témoins de la vibrante histoire de notre ville.





Le système de lavage des motifs décoratifs par écoulement continu d'une pluie artificielle.

Une des premières phases de nettoyage de la façade principale de l'Hôtel de Ville.



patrimoine figé dans la pierre, mais vivant. Leçon de l'architecture et de l'art des siècles passés?

De deux maux, on choisit le moindre. Il valait mieux faire fi des remarques et des critiques des commensaux et des touristes de la Grand-Place et placer toute l'attention nécessaire au nettoyage des bâtiments, plutôt que de vouer à la destruction irrémédiable cet ensemble architectural qui, de tout temps, fut toujours appelé la plus belle Grand-Place du monde.

Cela posa de nombreux problèmes. Plusieurs solutions se présentaient en effet pour mener à bien — ou à mal, nous allons le voir, — les opérations.

La première des techniques, et par ailleurs la plus brutale, est le grattage de la pierre à l'aide d'un simple outil métallique appelé « Chemin de Fer ». La pierre reprend bien entendu son aspect d'origine, mais cette beauté n'est que superficielle, car le calcin, ou peau protectrice de la pierre, est également attaqué par ce procédé de grattage et la pierre, blessée, est exposée à la destruction en très peu de temps.

On songea ensuite aux produits chimiques, c.-à-d. à des détergents à base de sodas caustiques. Ce moyen, bien que d'apparence favorable, ne donna pas satisfaction: on constata en effet que les corps employés s'introduisaient dans la pierre provoquant diverses réactions chimiques à l'intérieur de celle-ci et assurant également sa mort inévitable.

Un troisième procédé, souvent employé à Paris pour les monuments sans trop grande valeur, est le jet de sable humidifié. Nous retombons dans une méthode fort brutale, car ce jet de sable fait office de papier de verre et a un effet de retaille de la pierre en même temps qu'il ronge le calcin. D'autre part, pour les bâtiments ornements, il se produit un arrondissement très net des angles et une altération assez forte des éléments décoratifs.

Il fallait donc trouver un autre procédé encore, mais qui n'altérât pas la nature elle-même de la pierre, ni la couche protectrice qui la recouvre.

Il existe un moyen très simple, tellement simple que l'on n'y avait, de prime abord, pas songé et qu'ensuite, on hésita longtemps à le prendre en considération; il s'agit de l'emploi de l'eau.

La pierre est formée par du carbonate de calcium, élément indissoluble dans l'eau, tandis que le sulfate de calcium, corps qui abîme la pierre, est un sel chimique qui lui-même se dissout totalement dans l'eau.

Restaient les problèmes « temps » et « argent » à régler, car il va de soi qu'une telle entreprise ne s'élabore et ne se résoud pas en quelques heures, ni ne se dirige sans d'énormes moyens financiers.

On adopta d'abord le jet de vapeur, procédé très rapide mais qui offre cependant l'inconvénient, lorsqu'on s'atta-



Napoléon, lui, prenait pour le déjeuner un potage souvent au lait très sucré, avec beaucoup d'œufs, un plat de viande et un plat de légumes. Les généraux étaient plus exigeants. C'est dire que l'on travaillait ferme devant le mauvais fourneau. De plus, le chevalier du Lardoir devait résoudre les difficultés que présentait la mauvaise qualité des produits, soit amenés d'Europe, soit indigènes.

CATHERINE SABLON

Le 12 juin, Lepage se blesse au pouce et doit abandonner pour un temps la cuisine. Montholon demande aux Anglais un remplaçant « s'entendant à préparer les mets à la française ». Le major Gorrequer écrit: « On m'a prié, avec un visage allongé, de vous faire part en toute hâte de cette circonstance comme si la destinée de César et de Rome était en jeu. »

Vingt-quatre heures après la requête, Hudson Lowe cède à Napoléon une cuisinière récemment arrivée d'Europe, qu'il avait précisément sous la main. Singulier hasard, comme on le verra. C'était Catherine Sablon, 34 ans, originaire de Limal. Le médecin O'Méara écrit au major Gorrequer: « Vous ne sauriez vous imaginer comme leur esprit abattu s'est ranimé à la vue réjouissante de la cuisinière française. » Mais le plus enthousiaste fut Lepage. Selon la lettre de O'Méara « après avoir examiné pendant quelque temps Jeannette (Catherine avait un nom de fourneau, deux même, car appelée Jeannette par le médecin militaire elle est nommée Finette par Hudson Lowe et Gorrequer) et avant de dire un mot à la nouvelle venue, maître Lepage déclara son intention de l'épouser. Cipriani, le maître d'hôte,

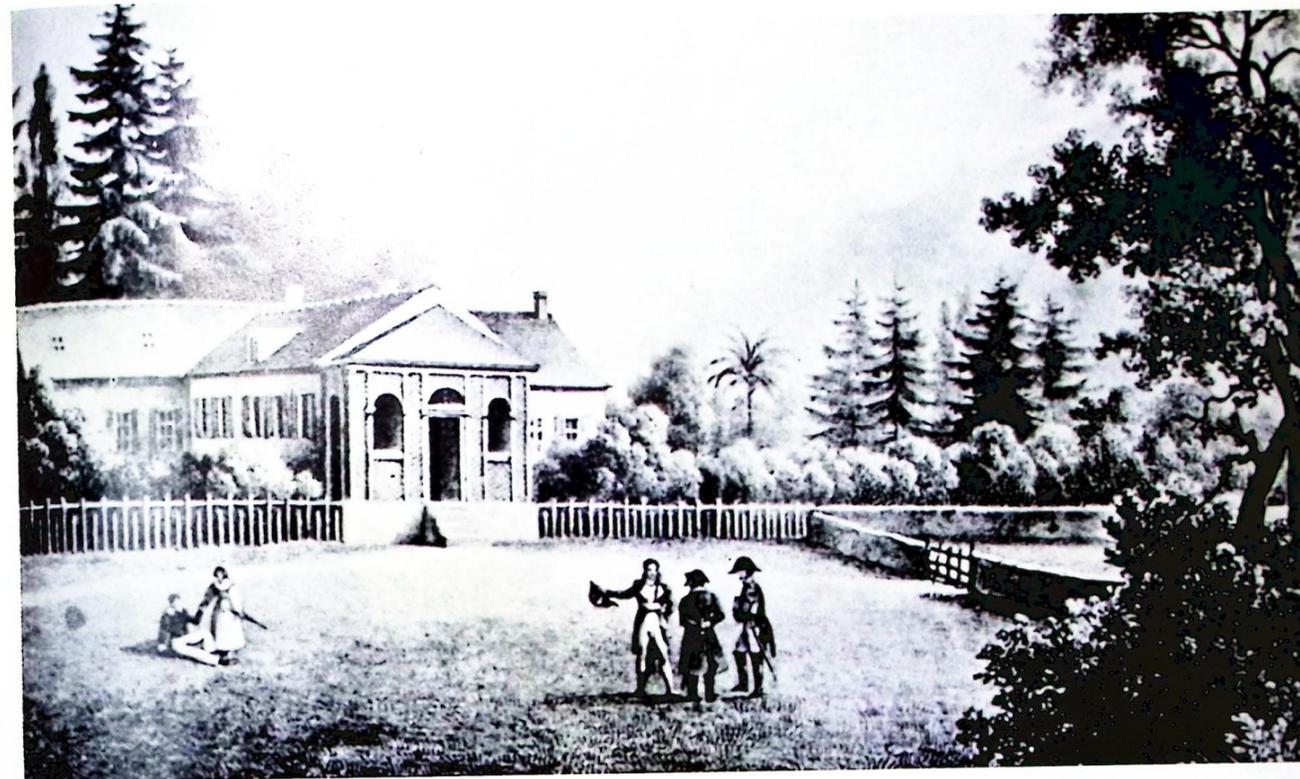
tel, à qui il s'adressait lui fit remarquer qu'il serait nécessaire de s'informer si elle n'avait pas déjà un mari ou, peut-être, un amant. « Oh, pour ce dernier, cela ne fait rien dit Lepage, peu m'importe qu'elle en ait eu plusieurs. » Comme fut dit fut fait. A la proposition de mariage, Catherine demande à réfléchir « au moins pendant deux ou trois jours » Lepage y consentit non sans un « visible déplaisir » commente le médecin. En tout cas, les tourtereaux ne perdirent pas de temps car, mariés aux derniers jours de 1816, ils eurent une fille en septembre 1817.

Entretemps, Catherine cuisina de façon telle que l'Empereur décida de la garder à son service. Cependant, dans ces circonstances, il était imprudent d'admettre dans l'intimité de Longwood, sans autre recommandation que celle d'Hudson Lowe, une cuisinière comprenant et parlant le français. Le fait est dû à la gourmandise de Montholon, responsable de ce service, qui supportait l'exil mais non une cuisine médiocre.

REMERCIÉS

Le 28 mai 1818 le ménage Lepage-Sablon est congédié et prié de vider les lieux sur-le-champ. Que s'était-il passé? Le marquis de Montchenu commissaire du gouvernement français à Ste-Hélène écrit à la même époque: « Ces deux individus ont été chassés subitement pour avoir osé aller

▲ Napoléon sur le « Bellérophon » en route vers Sainte-Hélène



chez le gouverneur à l'insu de Bonaparte. Lepage déclara plus tard « qu'il avait été trouver sir Hudson Lowe pour s'informer des moyens de quitter l'île ». De plus, alors que ceux qui, avant lui, avaient quitté Ste-Hélène, avaient été mis en quarantaine au Cap, le ménage s'est embarqué le 8 juin 1818 sur le « Général Kijd » de la compagnie des Indes, directement pour l'Angleterre. Pourquoi eussent-ils été placés au-dessus des règlements s'ils n'avaient rendu aucun service aux surveillants Anglais ? D'ailleurs, selon Gorrequer, Lepage et sa femme admirent avoir répondu à un interrogatoire portant sur l'état de santé de l'Empereur qui, à ce moment, avait fermé sa porte aux Anglais y compris Hudson Lowe et commençait à se ressentir du mal qui allait l'emporter. Ces renseignements permirent à Hudson Lowe d'adresser des rapports réguliers à son gouvernement, allant jusqu'à préciser que l'Empereur avait les jambes enflées et « qu'il n'avait pas l'air si bien portant que lorsqu'elle était arrivée à Longwood » a dit Catherine qui ajouta « que le docteur O'Meara voyait son malade tous les jours ».

Précision intéressante, si l'on sait que l'Irlandais se refusait à donner aucune indication au sujet de son malade et, de ce fait, il fut tenu en suspicion jusqu'au jour où lui-même fut remplacé. La bavarde Catherine-Finette parla aussi de la situation alimentaire de Longwood. Enfin elle avait répondu aux questions qui lui avaient été posées, dans le sens désiré par l'enquêteur.

Le gouvernement anglais n'eut pas autant d'égards pour les Lepage. Au contraire. On ne leur permit pas de descendre à terre à leur arrivée, le 3 août, en Angleterre, tant on craignait leurs indiscretions sur la façon dont était traité Bonaparte.

LEPAGE AVOUE

Lepage et Catherine Sablon débarquèrent le 25 août à Hambourg, où le consul de France prétextant la fête de St-Louis, leur fit remettre leurs passeports, se réservant de les interroger, tant il se méfiait des Français rentrant de Ste-Hélène. Représentant consciencieux du roi qu'il servait, le consul, M. de Marandret interrogea son pensionnaire d'un jour sur les raisons de sa rentrée. Lepage les donna d'emblée. « Il avait été renvoyé par Bonaparte, parce que celui-ci avait découvert qu'il avait été trouver Sir Hudson Lowe pour s'informer des moyens de quitter l'île. » Il ajoutait que lorsqu'il s'embarqua, en 1815, sur le « Bellé-

rophon », on lui avait promis de le faire rentrer en France après un an. Et d'ajouter que « la vie à Longwood lui était devenue insupportable. La mauvaise humeur de Bonaparte allait toujours en croissant, toutes les personnes qui étaient à son service étaient exposées aux plus durs traitements ». Lui ne voulait que rentrer en France « pour y trouver un service tranquille qui le sortit des chances des révolutions ». Et d'ajouter « qu'il avait laissé la maison de Longwood sans cuisinier, à la disposition des Chinois qui font aujourd'hui la cuisine de Bonaparte sous la direction de son chef d'office. »

Le consul apprit aussi, ce qui était plus intéressant, que les ragots du personnel d'office, que « le général Gourgaud, à la suite de démêlés très vifs avec M. de Montholon, avait quitté l'île, il y a cinq mois, et ce qui restait à Ste-Hélène, était au désespoir d'y être. Les Bertrand et Montholon étaient en guerre ouverte. Mme. Bertrand témoignait assez hautement son désir de quitter. Son caractère était devenu acariâtre au point qu'elle battait sa femme de chambre.

Quant à Bonaparte, son embonpoint avait augmenté, ses jambes, avaient enflé, son teint était devenu livide; il lui prenait des accès de fureur et parcourait alors, en jurant, une queue de billard en main, ses appartements en frappant ceux qui se trouvaient à sa portée. Après quoi, il était taciturne et se couchait le reste de la journée. Ce qui n'empêcha pas le consul de rédiger un rapport affirmant que la vie était plus que supportable à Longwood.

LE RETOUR

Lepage et sa Catherine demeurèrent à Hambourg toute l'année 1818. Ils durent attendre janvier 1819 pour obtenir l'autorisation de s'embarquer sur la « Frau Hendrika » faisant route vers Rouen. Ils descendirent à Dunkerque, puisqu'ils arrivèrent à Paris, par la diligence de Valenciennes, le 28 février suivant. En cours de route, Lepage confia au postillon, dont on sait que nombre d'entre eux étaient au service de la police, « qu'il avait quitté Ste-Hélène parce que sa femme était toujours malade. » Ce détail ajouté à d'autres qu'il donna sur la vie de Napoléon, suffit pour que d'ordre du ministre de l'Intérieur, il fût surveillé par le préfet de police. La mesure fut bientôt levée et l'on ne sait si Lepage et sa femme retrouvèrent un emploi. On apprit toutefois qu'il avait été remplacé à Ste-Hélène par Jacques Chandelier, cuisinier de Pauline, qui l'avait envoyé à son frère. Il n'y fit pas, si l'on peut dire, long feu: un an plus tard, sa santé chancelante le fit renvoyer en Europe. N'empêche qu'il fut inscrit pour une somme de 25.000 F sur le testament de l'Empereur, puis pour un supplément de 5.000 F. Que devint notre limaloise Catherine Sablon ? On ne sait. Peut-être, son mari mort, exerça-t-elle pour vivre, ses talents culinaires.

En tout cas, elle ne revint pas dans son village natal du Brabant-Wallon, puisque l'on ne trouve pas trace de son décès dans les registres de l'état civil. Et l'on dira que l'Épopée n'a pas laissé de souvenirs durables !

▲ Napoléon dictant ses mémoires à Las Cases

En captivité à Sainte-Hélène, Napoléon a été placé, à Longwood, sous la surveillance du soupçonneux Sir Hudson Lowe.



H₂O élément de grand avenir

André HUSTIN

HABITEZ-VOUS dans la région bruxelloise?

Oui? Alors dans dix ans, peut-être vingt, en tournant le robinet de votre cuisine vous pourriez vous trouver devant l'alternative que voici:

1. l'eau (toujours potable) aura parfois un goût de vase, fera d'étranges bulles et dégagera des émanations fétides;
2. le robinet ne débitera plus d'eau entre dix heures du soir et six heures du matin.

— *Quoi? Qu'est-ce que c'est que cette ânerie? demanderez-vous. J'ai toujours viré les sommes exigées à la Compagnie des Eaux, je paie des contributions à la commune, à la province, à l'Etat et par personnes interposées aux institutions européennes, à la FAO, à l'OTAN, aux Nations Unies et je ne sais pas à qui et ce serait pour arriver à pareil résultat? Non mais, de qui se moque-t-on?*

Cette aventure ne vous est *pas* arrivée, il est vrai. Pas encore. Pas plus qu'elle n'est arrivée à vos cousins de Cologne, vos amis de Paris ou vos collègues de Rome? C'est vrai. Pourtant si des mesures ne sont pas prises, crac! Vous aurez le sort des Hollandais. Ils n'ont pas à attendre, eux. Déjà maintenant ils boivent l'eau du Rhin ternie par les chimistes et les sidérurgistes allemands, français et suisses! Et ils ont beau « chlorer » et « ammoniaquer » et clarifier et filtrer le précieux liquide: l'odeur est là, leur rappelant que dans l'Europe de demain, les gens du pays d'en bas dépendront toujours du pays d'en haut qui s'industrialise chaque jour davantage.

Cette aventure hollandaise? C'est celle qui menace l'Europe.

— *Bah! diront certains, en 1928, en 1949 et en 1964 déjà, la sécheresse avait tari les sources, roussi les prés.*

rétréci les rivières, alarmé les agriculteurs. Des restrictions avaient même été imposées aux habitants de plusieurs capitales. En France, on avait ordonné des coupures et cela n'a pas empêché la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux d'assurer que Bruxelles ne risquait rien...

C'est exact. Mais les choses changent rapidement. Déjà en 1945, Bruxelles avait connu une pointe de consommation « américaine ». Les soldats d'Uncle Sam n'avaient pas de compteurs, eux, même dans la vie civile. Et voici qu'en 1965, la Compagnie Bruxelloise s'inquiète de plus en plus: en quatre ans, en effet, la consommation bruxelloise est brusquement passée de 185 à 219 mille mètres cubes par jour en moyenne.

En projetant dans l'avenir pareille augmentation on obtient: 259,3 mille mètres cubes en 1968. Or, l'ensemble des captages, lors des années sèches, ne peut fournir que 224 mille mètres cubes par jour en fin d'été. Nous courons donc vers la panne sèche. Qu'un simple accident se produise dans une conduite, une pollution comme celle qui s'est produite par infiltration à Marbais près d'un silo de betteraves, par exemple, et ce sera la catastrophe dans... « la capitale de l'Europe ».

Or, pour disposer de ressources supplémentaires dans trois ans, il faut entreprendre des travaux de longue durée. *C'est donc maintenant qu'il faut arrêter les programmes de la grande banlieue bruxelloise.*

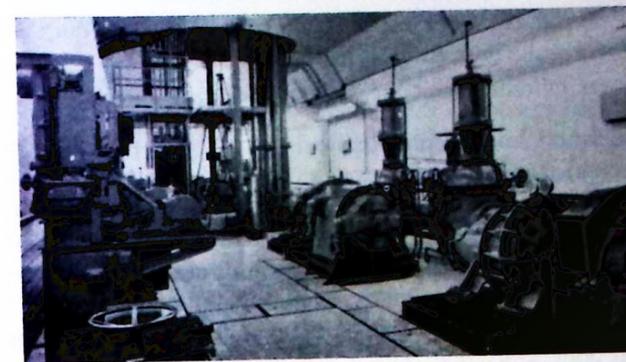
On ne s'étonnera pas, dès lors, que la C.I.B.E. ait demandé un emprunt au Crédit Communal de Belgique et diverses autorisations de capter au gouvernement.

Sérieuses économies

Elle a, par ailleurs, entrepris depuis une quinzaine d'années au moins une lutte contre les gaspillages digne d'exemple:

1. en surveillant journalièrement les conduites principales et en supprimant les fuites du réseau;
2. en plaçant des compteurs chez les abonnés;
3. en avertissant ceux-ci dès qu'une consommation anormale est décelée;

De haut en bas: La salle des pompes dans le Palais de l'Eau, à 130 mètres de profondeur, à Vedrin. - Les courants électriques vagabonds abiment les canalisations d'eau. Ils font l'objet de recherches régulières à Bruxelles. L'immense atelier technique, rue de Linthout, à Schaerbeek.



4. en réduisant la pression la nuit (essai en 1964 qui s'est révélé dangereux en cas d'incendie);
5. en invitant les abonnés à épargner l'eau.

Le Bruxellois adopte d'ailleurs (à l'égard de l'eau du moins) une attitude *extraordinairement sobre* que ne peut surpasser que le Flandrien. Celui-ci, il est vrai, parvient à résoudre la quadrature du cercle en alignant les plus propres maisons d'Europe pour une consommation totale de 78 litres seulement par habitant et par jour! La consommation moyenne du Bruxellois est de 126 litres par jour alors que celle-ci atteint maintenant 264 litres à Louvain, 257 à Liège (à cause de la vétusté du réseau), 226 à Anvers dont 78 pour les besoins industriels (un tarif de nuit réduit est d'ailleurs consenti pour ces derniers); 332 à Luxembourg, 358 à Berne, 450 litres à Paris, 323 litres à Munich, 1.000 litres par jour et par habitant à Rome et 1.060 litres à Chicago!

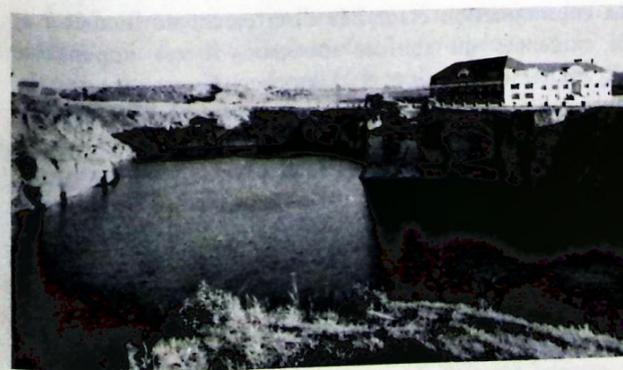
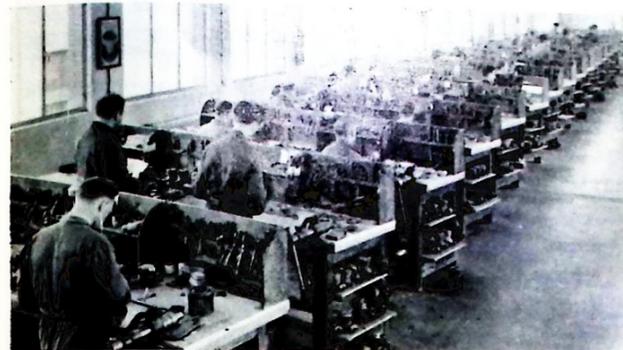
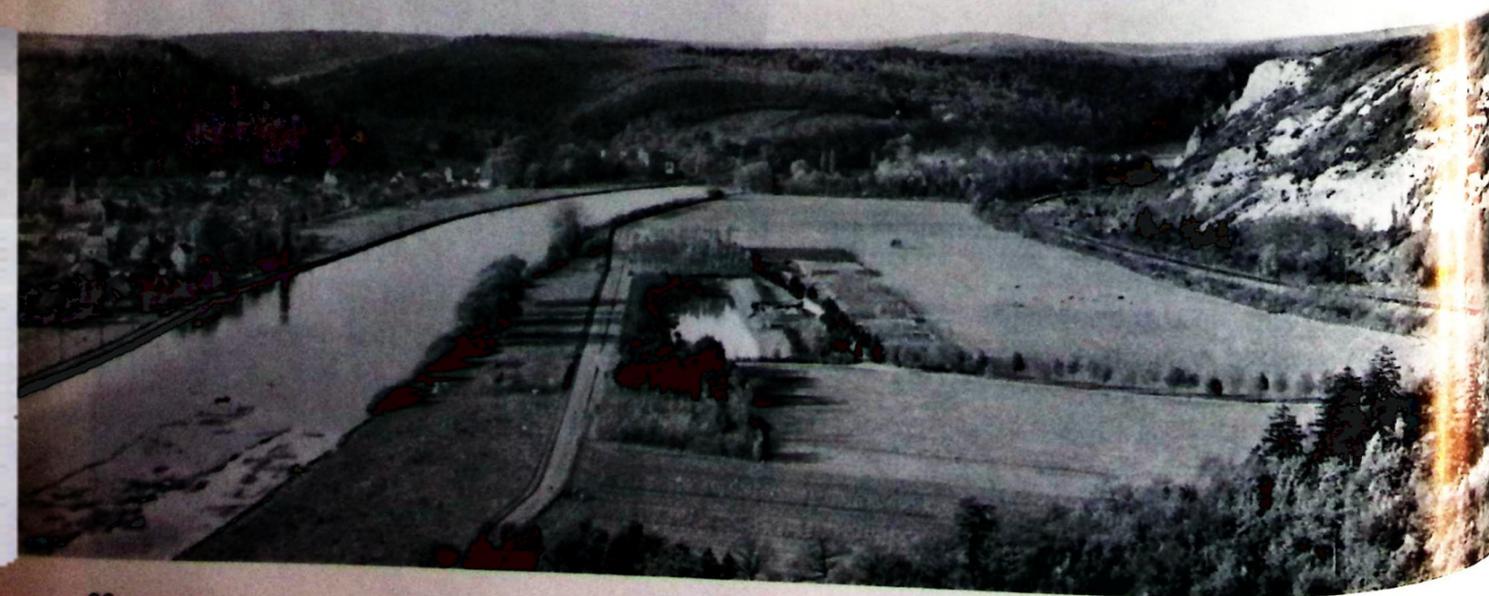
C'est qu'à Bruxelles les fontaines publiques sont très rares, et si Manneken-Pis est intarissable, c'est bien parce qu'il est soumis au régime des fontaines. Autrement dit, « c'est toujours la même eau qui repasse ». Au fond, la performance du petit bonhomme est à base de bluff. Il convient d'observer d'ailleurs que dans le pentagone bruxellois la consommation atteint 200 litres de moyenne par habitant et par jour. Mais ce ne sont pas les concierges

des vastes immeubles administratifs qu'il faut incriminer. Les coupables sont précisément les « non domiciliés » qui travaillent dans la capitale mais habitent les faubourgs dans lesquels, en dépit de toutes les salles de bain « new look », la consommation n'atteint que rarement 100 litres de moyenne.

Qui pourrait reprocher à Bruxelles ses besoins en eau? N'a-t-elle pas été jusqu'à supprimer les urinoirs publics? La ville, en somme, a gardé un cuisant souvenir d'un été horriblement sec et chaud: celui de 1921. En ce temps-là, une énorme fontaine cascada à gros bouillons au beau milieu de la porte de Namur (1). Elle a été rayée de la carte. Une autre jaillissait avec une profusion diluvienne parmi de splendides phoques de bronze au Mont-des-Arts. Bien malin qui pourrait dire ce qu'ils sont devenus!

Les chevaux de ce temps-là s'abreuvaient encore — respectueusement — au bout de l'avenue Louise, en souvenir du grand roi Léopold II: on les a enfermés dans des moteurs d'automobiles! De vénérables promeneurs se souvenaient des bacs d'eau de la porte de Hal. Ils avaient orné autrefois la Broodhuis, la Maison du Pain devenue Maison du Roi, sur la Grand'Place. D'autres évoquaient la Steenpoort, la place Rouppe, le cracheur, fontaines supprimées ou tarées.

Terrasse de Meuse - captage dans le gravier à Yvoir-Champale.



De haut en bas: Réparation des compteurs. - Salle du filtrage au Palais de l'Eau de Vedrin. - Carrière d'Ecaussinnes.

D'où vient-elle?

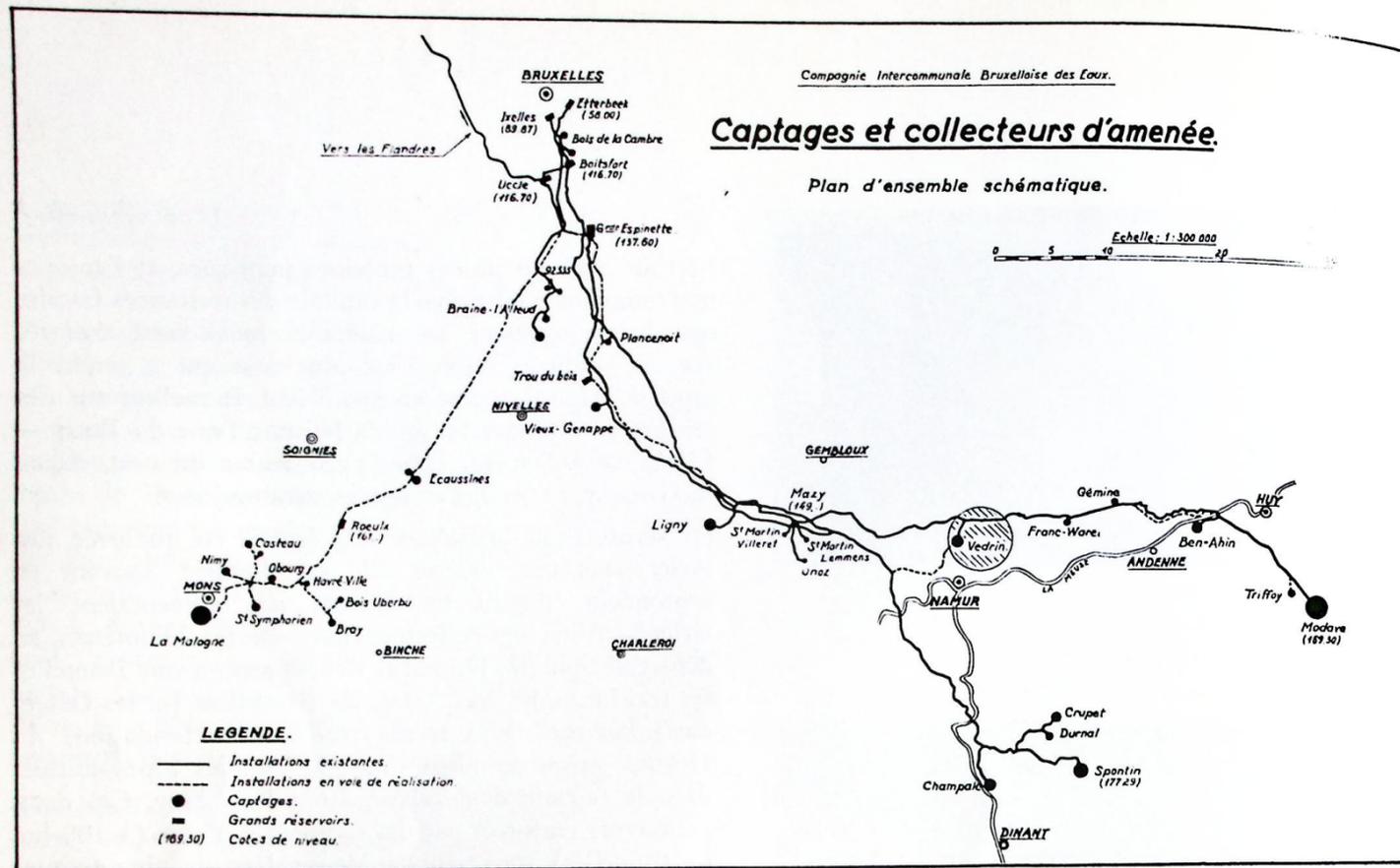
Le coût croissant de ces fontaines publiques, et l'autonomie communale qui prive la capitale des ressources fiscales que lui apportaient ses habitants maintenant émigrés vers la banlieue verte: c'est tout cela qui a rendu la capitale belge économe en eau. Neuf Bruxellois sur dix croient dur comme fer qu'ils boivent l'eau du Bocq — filtrée naturellement. Grand-papa leur a dit cela, quand ils étaient petits et ils s'en souviennent toujours.

En vérité, l'eau bruxelloise n'a jamais été prélevée jusqu'ici dans une rivière. Elle est pompée, souvent en profondeur, depuis les sources qui alimentaient les rivières. Ainsi un collecteur long de 80 kilomètres au départ de Spontin, Durnal et Crupet amène vers Bruxelles les fraîcheurs du Bocq. Mais les Bruxellois (et les Ostendais) boivent de la même manière les fondations du Hoyoux prises au piège dans de grandes pipes taillées dans le calcaire de Modave, au sud de Huy. Ces deux collecteurs renforcés par des captages à Yvoir (à 100 km de Bruxelles) traversent la Meuse dans de gigantesques siphons situés l'un à Profondeville, l'autre à Ben-Ahin et se rejoignent à Vedrin où l'on a érigé une sorte de « Palais de l'Eau » digne d'Archimède.

Une dénivellation de 40 mètres suffit à entraîner le fleuve potable dans son voyage de près de cent kilomètres effectué en 24 heures.

A Vedrin, la masse liquide se renforce par les apports d'une ancienne mine de pyrite que l'on sondait depuis près d'un siècle et qui fut définitivement vouée à l'eau, grâce à un puits de 130 mètres de profondeur ayant 5,75 mètres de diamètre et au fond duquel partent des galeries bétonnées.

Mais cette eau de Vedrin est rouge! Elle contient 5 mg de fer par litre. Aussi demande-t-on à de formidables groupes Diesel de la pousser vers des préfiltres et des filtres qui lui donnent une pureté de diamant. Ce que le Bruxellois ignore c'est qu'il avale aussi une eau pompée dans la vallée de la Meuse au sein des graviers déposés dans l'ancien lit du fleuve, à une soixantaine de mètres des rives actuelles, tant à Ben-Ahin qu'à Yvoir. A tout ce clapotis condruzien et namurois s'ajoutent des captages dans les sables à Plancenoit, Loupoigne et Vieux-Genappe, dans de vastes galeries souterraines à Lillois, Braine-l'Alleud, sous la belle forêt de Soignes et même dans le Bois de la Cambre (la longueur de ces galeries atteint 15 kilomètres!). Enfin des captages sont réalisés par puits filtrants atteignant parfois 60 mètres de profondeur



dans le Bois de la Cambre, à Braine-l'Alleud et à Waterloo. Plus suspects, parce que plus proches des détergents, insecticides et pesticides et par conséquent utilisés uniquement dans les périodes les plus critiques, sont les prélèvements effectués dans les carrières à Saint Martin, à Ligny et à Ecaussinnes.

Notons que de nouveaux captages par puits sont réalisés dans la région de Mons: à Nimy, Maisières et Havré. On en prévoit à Chlin (en fonction dans un an et demi) et quelques menues réserves seront glanées encore par divers aménagements dans la région de Modave, la vallée du Triffoy, à Spontin, dans la partie ouest de la vallée de la Dyle, dans les carrières de Lienne (Ciney), d'Obourg et d'Ecaussinnes.

Et cette onde qui s'épand dans Bruxelles au moyen d'autant de tubes qu'il en faudrait pour joindre Anvers à Séville se divise en cinq secteurs de pressions différentes dans lesquels l'analyse est permanente et le contrôle assuré au moyen d'un personnel doté d'automobiles et de postes émetteurs-récepteurs qui permettent une liaison constante. Notre eau est donc à la page, à Bruxelles.

Une nappe que chacun tire à soi

Malheureusement, l'avenir de la nappe aquifère semble compromis. Comme l'a dit récemment M. de Néeff,

gouverneur du Brabant, devant le conseil provincial: « Dans le monde entier, la consommation d'eau est en constante augmentation, alors que les réserves diminuent régulièrement. Ce déséquilibre trouve principalement son origine dans l'amélioration de notre niveau de vie. L'hygiène publique se développe, les installations sanitaires se multiplient. Conçoit-on encore à l'heure actuelle la construction d'une habitation dépourvue de salle de bains, voire non reliée à un réseau de distribution d'eau? »

» La consommation étant liée directement au bien-être et aux exigences du confort moderne, il est impossible d'en freiner l'expansion et d'imposer des normes restrictives.

» Mais si l'alimentation en eau à usage domestique rencontre déjà certaines difficultés — particulièrement pour l'agglomération bruxelloise et les deux Flandres — les spécialistes sont unanimes à considérer que l'essentiel du problème du ravitaillement en eau se ramène aux énormes besoins des industries. Ces dernières sont, en effet, d'importantes consommatrices d'eau. La fabrication d'une tonne d'acier exige 150 m³ d'eau, les industries textiles et particulièrement celles qui fabriquent les produits synthétiques — le nylon, le perlon — et les papeteries utilisent 200 m³ d'eau par tonne de produits fabriqués. Dans certaines sucreries ou râperies de better-

raves, les charriots ne sont pas déchargés à la pelle, mais bien par un système qui accélère le travail, mais par contre accélère aussi la consommation d'eau.

» Que ce soit pour la production d'énergie, pour sa consommation dans les usines, pour le lavage, etc. l'eau est un facteur primordial de production industrielle. »

Le gouverneur du Brabant rejoint ici le gouverneur de Liège qui a exprimé à maintes reprises l'inquiétude des industriels liégeois. Il ne partage pas cependant l'avis de ce dernier lorsque celui-ci affirme que: « Des captages réservés au réseau de distribution de l'agglomération anversoise sont déjà effectués à l'extrémité du canal Albert. Ils pourront être sensiblement augmentés, en remplacement de tous autres prélèvements sur la Meuse et ses affluents, lesquels devront être dorénavant prohibés. Ceci reviendrait à dire qu'une politique nationale de l'eau consisterait à fournir aux Anversois... et aux Brabançons l'eau polluée par l'industrie liégeoise.

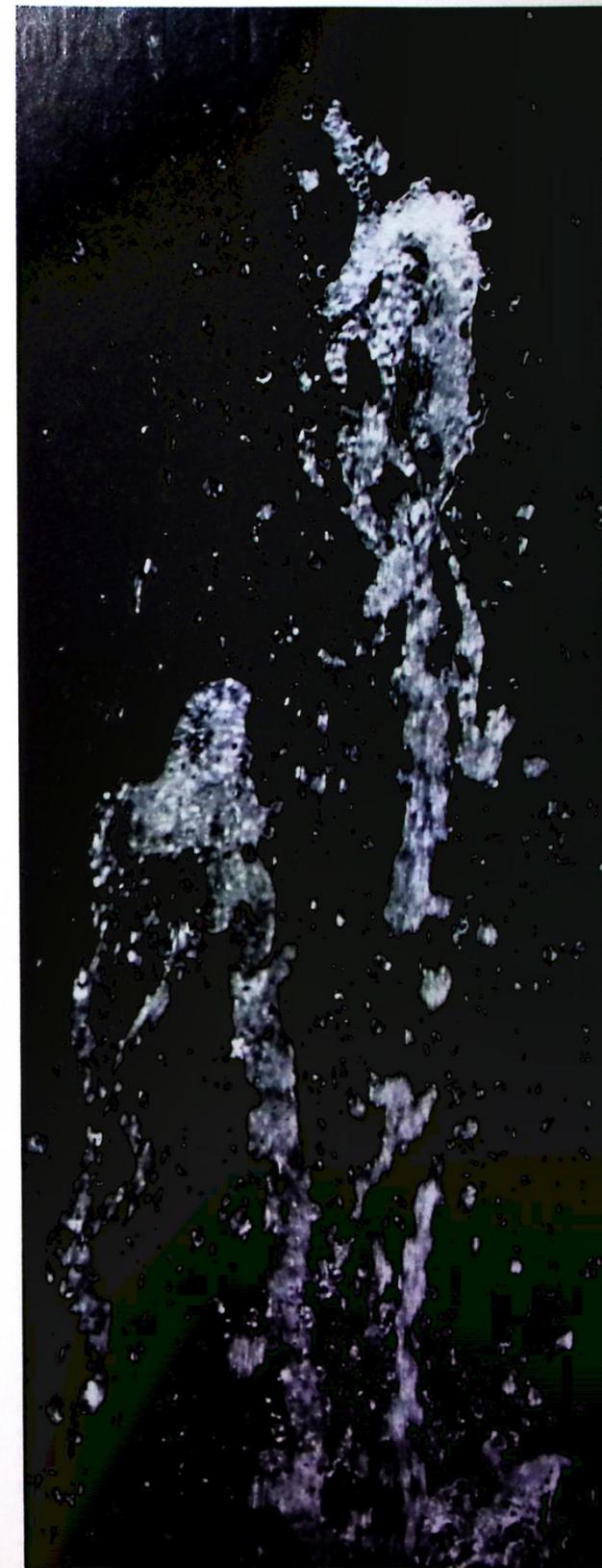
Selon les administrateurs de la Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux qui ont introduit l'an dernier une demande de prise d'eau dans la Meuse à Tailfer, « cette prise d'eau doit se faire en amont du confluent de la Sambre de façon à éviter au maximum les pollutions industrielles. » Et le directeur de la C.I.B.E., qui a rédigé ce rapport bruxellois, ajoute: « Cette prise en Meuse à Tailfer serait utilisée de façon modérée et sporadique au début, précisément lorsque le débit du fleuve ne serait pas encore régularisé à l'aide d'un barrage-réservoir. Pendant quinze ans, aucun volume d'eau ne serait prélevé en Meuse durant les périodes d'étiage. De toutes les solutions étudiées, la prise d'eau à Tailfer est la moins onéreuse. »

Quoi qu'il en advienne, le recyclage des eaux s'imposera. Il se pratique déjà d'abondance. « C'est, observe le gouverneur du Brabant, ce qui explique l'inquiétante pollution actuelle à l'aval d'importantes agglomérations à forte population et autour desquelles sont concentrées un grand nombre d'industries. »

Les conséquences des pollutions?

Ici, on le voit, le problème s'élargit. Il baigne le Brabant tout particulièrement. Nous en reparlerons.

(1) La fontaine de la porte de Namur servait autrefois non seulement à embellir la place mais aussi à fournir de l'eau aux habitants. L'un d'eux acheta à la ville le privilège d'y puiser un certain nombre de pots. Quand on décida, en 1853, de remplacer les 158 pompes publiques par une distribution établie suivant les règles de l'art, cet habitant de la rue de Namur fit valoir son contrat. Ses descendants reçoivent, encore aujourd'hui, gratuitement la quantité d'eau correspondant au nombre des pots de jadis!



Le rôle de la Reine Elisabeth

dans la médecine de guerre

POUR rendre un juste hommage à la Reine défunte un médecin, qui a eu la bonne fortune d'être le témoin de ses activités dans l'ordre médical, pourrait-il mieux faire que d'évoquer, au gré du souvenir, la période 1914-18 où dans ce domaine son rôle fut le plus déterminant et le plus efficace ?

Déjà, dès l'adolescence, Elisabeth, Duchesse « en » Bavière, avait été confrontée avec la misère et la souffrance des petites gens. On la voit, vers la 18^e année, revêtue de l'uniforme d'infirmière, le visage fin encadré de mèches blondes qui s'échappent du bonnet crânement planté, aidant son père à la clinique ophtalmologique qu'il avait ouverte à Munich à l'intention des indigents. C'est là sans doute qu'elle acquiert son intelligence du fait médical et sa compréhension de la psychologie du malade. Et ces traits, si insolites pour une princesse de son rang, en cette fin du XIX^e siècle, vont marquer plus tard la démarche de son esprit et de son comportement.

Devenue Reine, elle se souviendra de son labeur en faveur des êtres affaiblis par une déficience physique et s'occupera, suivant ainsi une inclination naturelle, de la Croix-Rouge et des Sociétés visant à lutter contre les maladies sociales: la tuberculose, les maladies vénériennes, le cancer.

Mais c'est en 1914, lorsque les « ailes rouges de la guerre » comme disait Verhaeren, projettent leur ombre sanglante sur notre pays, qu'elle manifestera d'emblée son désir de secourir les blessés et s'intéressera effectivement aux conditions propres à leur assurer une assistance chirurgicale convenable.

Au début des hostilités, ces conditions sont des plus précaires. De longues années d'euphorie et de stagnation ont endormi la vigilance de nos dirigeants vis-à-vis de l'organisation de la Défense Nationale et particulièrement du Service de Santé de l'Armée. Les lieux mêmes où vont se dérouler les combats achèvent de dérouter celui-ci. Depuis toujours, le camp retranché d'Anvers a été considéré comme notre « réduit national » et le Service de

Santé militaire a conçu ses plans en fonction de ce postulat. Or, les circonstances vont faire en sorte que notre résistance s'établira derrière l'Yser, dans cette contrée lointaine et déshéritée du West-Hoek, dépourvue de bonnes communications routières et ferroviaires, aux petites agglomérations sans ressources, ce plat pays coupé de « vaarts » qui étale sous le ciel flamand le déroulement infini de ses plaines fangeuses adossées à la mer.

Le désarroi est grand en ce mois d'octobre 1914 et les Autorités médicales de l'Armée sont débordées par une situation imprévisible qui les dépasse.

L'état sanitaire général est déplorable et la fièvre typhoïde frappe les troupes autant que la population civile. Chargé comme médecin-hygiéniste, des analyses des eaux de La Panne où les puits d'eau non potable étaient rares avant la guerre, je note que sur 122 échantillons prélevés dans les divers cantonnements, 71 sont impropres à la consommation, soit une proportion de 58 % (1). La densité et la promiscuité de la population dans les villages de la Belgique non occupée favorisent la diffusion des maladies infectieuses. La vaccination antityphique n'a pu être encore généralisée de sorte que la mortalité par blessures à la bataille de l'Yser est inférieure à celle par maladies

A ce moment, l'évacuation vers l'arrière est très lente. L'unique voie de chemin de fer reliant Adinkerke à Durkerke étant encombrée par les trains amenant les renforts en hommes et en matériel, il faut parfois trois jours avant qu'un blessé soit rendu à Calais, lieu de son hospitalisation définitive. On peut imaginer l'état des blessés graves qui n'ont reçu qu'un pansement au front, en un temps où règnent septicémies et gangrènes gazeuses qu'on ne peut combattre par aucun moyen sérieux.

A l'arrière de la ligne de combat, la situation en matière d'aide chirurgicale n'est pas plus brillante. Chaque division

(1) Dr. A. Colard — Quelle est en temps de guerre la meilleure prophylaxie de la fièvre typhoïde? - Presse médicale n° 27 - 17 juil. 1915.



par le Docteur Armand Colard
médecin honoraire de la Maison du Roi

d'armée comporte une colonne d'ambulance hippomobile dont la fonction principale est d'assurer les soins aux petits malades et blessés et deux sections d'hospitalisation, sorte d'hôpitaux volants, se déplaçant avec les troupes où doivent en théorie se pratiquer les interventions urgentes. En théorie... Car le personnel médical de ces hôpitaux, désigné par le hasard, est le plus souvent dépourvu de toute qualification chirurgicale, et le matériel mis à sa disposition est des plus désuets.

Au surplus, la doctrine prévaut, à ce moment, exprimée par Delorme et d'autres pontifes de la médecine militaire, qu'« en chirurgie de guerre, moins on fait, mieux on fait. »

Cet avis autorisé nous enferrant dans notre immobilisme nous donne bonne conscience et c'est pourquoi l'efficacité est très aléatoire de notre formation sanitaire qui joue le rôle de centre de triage plutôt que celui d'ambulance chirurgicale pour laquelle elle a été constituée.

Il est superflu d'ajouter que dans les autres divisions d'armée, la situation est identique.

Quand le Professeur Antoine Depage, averti de ces carences, s'engage à l'armée dans le dessein de lui apporter le concours efficient auquel nos blessés ont droit, il est accueilli avec joie et reconnaissance par nos Souverains.

C'est l'instant où l'intervention de la Reine devient primordiale.

Elle a tôt deviné les insuffisances du Service de Santé et va s'employer à réduire les heurts qui, rapidement, opposent celui-ci au Docteur Depage.

Depage est un personnage de grand format, abrupt et dominateur. Les finesses de la diplomatie ne sont pas son fait. Armé d'une volonté de fer et d'un dynamisme impatient, il répugne à contourner l'obstacle. Plus que par ses qualités de chirurgien, il s'affirme par son génie de l'organisation et par le don inné de prévoir l'événement et de s'y préparer.

Il sait choisir ses collaborateurs, leur imprimer sa marque, stimuler leur énergie. Ses succès sont ceux du réformateur et du visionnaire.

Dans le livre qu'Henri Depage a consacré à son père (2) le portrait qu'il en a tracé prend parfois des tons de pastel. J'eusse préféré les durs contrastes de la gravure sur bois pour que soient campés dans leur vérité, les traits de cette haute figure.

Avec sa subtilité de femme intelligente, la Reine a vite jugé quelles ressources recèle cet homme exceptionnel. Le prestige de sa fonction et de sa personne lui permet de tempérer sa pétulance, de faire admettre certaines prérogatives légitimes des autorités médicales de l'armée et, d'autre part, de faire comprendre à celles-ci l'impérieux devoir d'une rénovation qu'elles rechignent à accomplir.

Ainsi, grâce à l'influence agissante d'Elisabeth, l'Hôpital de l'Océan s'installe à La Panne. Une équipe bien entraînée groupe sous l'égide de Depage, un staff de chirurgiens excellents: Neuman, Anten, de Baisieux, Delrez, Jansen, Van de Velde et quelques autres, ainsi que d'hommes de laboratoire: Dustin, Zunz et Paul Govaerts qui vont publier dans les « Annales de l'Océan » de remarquables travaux. En peu de mois, l'Océan sert de modèle et d'hôpital-pilote.

Il suscite l'émulation et bientôt, sous la direction du Docteur Derache, un autre hôpital chirurgical fonctionnera avec un personnel de médecins militaires de carrière et donnera des résultats très valables. Si bien qu'on peut dire qu'en 1916 les blessés sont assurés d'avoir les meilleurs soins à l'arrière du front même.

On a maintes fois décrit la présence de la Reine dans les salles d'opération de l'Océan, subissant comme les autres infirmières les observations du « patron » irascible. On l'a montrée faisant des pansements difficiles avec une infinie délicatesse, apportant aux souffrants la douceur de

(2) Henri Depage — La Vie d'Antoine Depage - La Renaissance du Livre - 1956.

ses consolations. Cela fut vrai, assurément, en plusieurs occasions.

Mais au-delà de cette image d'Epinal, le plus grand mérite de la Reine en ces temps difficiles, celui qui doit être hautement proclamé, c'est d'avoir imposé Depage avec opiniâtreté, d'avoir vaincu les réticences que sa venue provoqua et d'avoir soutenu jusqu'au bout son œuvre salvatrice.

L'expérience de la chirurgie de guerre se poursuivant, la notion s'avéra nécessaire de créer le plus près possible de la ligne de feu, en zone journellement bombardée, des postes avancés pour le traitement des grands délabrements abdominaux ou thoraciques et des hémorragies massives. Régulièrement, en se rendant aux tranchées, la Reine les visitait ou allait surprendre le Docteur Neuman et sa femme qui avaient établi leur ambulance d'urgence. d'abord dans les ruines fortifiées d'une brasserie à Nieuport, ensuite à Sint-Jansmolen, près de Dixmude.

En toute simplicité et au mépris du danger: « Je suis si petite, disait-elle, que les balles ne sauraient m'atteindre ». Et de son pas intrépide et sautillant, elle allait par les boyaux porter le réconfort aux soldats de première ligne. Saluons !

Cependant, la guerre d'usure s'éternisait dont les combattants n'envisageaient plus la fin. Depuis longtemps, l'enthousiasme des premiers mois était éteint, remplacé par une morne résignation qu'heureusement l'habitude d'appartenir à une collectivité de camarades de combat faisait parfois apparaître moins lourde.

L'hiver 1916-1917, si précoce et si rigoureux, aggravait les misères physiques de la vie du soldat des tranchées. Plus que le danger, l'inconfort des cagnas humides, la vermine, les rats, la gale, les terribles gelées, les pluies incessantes et la boue affaiblissaient le moral des hommes. Surtout la boue, la boue épaisse et envahissante d'un terroir gorgé d'eau dès l'automne, qui rendait les tranchées et les habitations inaccessibles à moins de

Grande salle de l'hôpital médical de Cabour, créé en mars 1917, derrière le canal de Furnes à Dunkerque, où les malades étaient soignés jusqu'à complète guérison.



construire des sentiers de claies et de fascines. Pour savoir quelle géhenne c'était, il faut avoir vécu la vie du médecin d'infanterie que j'étais alors, courant de grange en grange dans l'aube glacée pour faire la visite matinale à la lueur vacillante d'une lampe tempête, avant la mort en ligne.

Quel est le soldat qui n'appelait pas de ses vœux la « bonne blessure » ou la « maladie providentielle » pour échapper à cette vie infernale (3).

De fait, l'augmentation du nombre des indisponibles posait au commandement de nouveaux problèmes d'effectifs. Le malade qui avait eu la chance de faire une affection dépassant quelques jours d'hospitalisation, était certain de ne plus revenir au régiment avant de longs mois. Evacué vers un hôpital d'arrière il était dirigé dès guérison vers des stations de convalescence en Normandie, en Bretagne, en Savoie, voire dans le Midi.

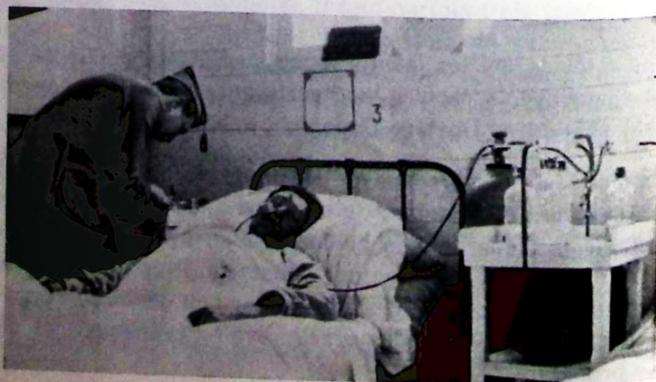
Les intérêts des médecins attachés à ces hôpitaux et ceux de leurs patients étaient convergents. En maintenant remplies leurs salles, les premiers justifiaient l'opportunité de leur présence, les seconds bénéficiaient de convalescences disproportionnées au mal qui les avait frappés. Quand il fallait enfin quitter leur havre de sécurité et de repos, les soldats rejoignaient le camp de regroupement d'Auvours, dernière étape avant le retour au front.

Beaucoup d'entre eux, conseillés par de plus anciens, s'affairaient à faire durer cette étape le plus longtemps possible. Revenus au régiment, ils avaient perdu leur pugnacité et constituaient dans certains cas une source de démoralisation pour leurs camarades.

Pour pallier ce péril qui prenait des proportions inquiétantes, on imagina de créer à l'arrière du front, derrière le canal de Furnes à Dunkerque, dans les dunes boisées

(3) Lire à ce propos « La Boue des Flandres » de Max Deauville (alias Dr. Maurice Duwez) dont le grand critique américain Norton Cru a dit qu'il était de tous les livres de guerre, le plus émouvant et le plus véridique.

Cabour: la lutte contre l'intoxication par les gaz asphyxiants.



de pins parasols, jusqu'à la fin de la guerre. Un grand hôpital médical où les malades étaient soignés jusqu'à complète guérison.

Sous le nom de Cabour, créé en mars 1917, derrière le canal de Furnes à Dunkerque, où les malades étaient soignés jusqu'à complète guérison.

Ici, une fois de plus, l'intervention de la Reine Elisabeth fut décisive. Afin d'éviter le renouvellement des errements qui avaient marqué l'instauration de l'Océan, elle suggéra et parvint à faire admettre la désignation du Docteur Nolf, Professeur à l'université de Liège, comme médecin chef. Le Docteur Nolf, Yprois réfugié dans sa terre natale avait été chargé, dès 1915, des soins à la population civile et s'occupait à St-Idesbald d'une petite ambulance où affluaient des affections contagieuses de tous genres.

La Reine avait été frappée par la vivacité de son intelligence, l'étendue de son érudition et le charme d'une conversation qui se référait tant aux sujets scientifiques que littéraires ou philosophiques. Elle pressentit en lui le Maître qu'il fallait investir de fonctions plus importantes.

Le Docteur Nolf put choisir ses assistants en raison des titres qu'ils avaient à s'occuper d'un service de médecine. Henri Fredericq, Jean Firket, Jacques Roskam, Louis Christophe, représentaient l'Ecole de Liège qu'ils illustrèrent tous quatre plus tard comme professeurs. Paul Spehl et moi-même, ensuite Paul Pastiels et Victor Gallemaerts étions les « Bruxellois » de cette équipe.

Sous la férule sévère de notre maître intransigeant pour lui comme pour ses collaborateurs, nous passâmes à Cabour les meilleures années de notre vie médicale.

Travailleur acharné et exigeant, Nolf défilait chaque matin entre 8 et 13 heures, devant les 400 lits de l'hôpital, nous accablant d'une besogne incessante que nous menions allègrement dans l'esprit le plus fraternel et le plus confiant que j'aie connu. L'après-midi se passait à colliger des observations, à chercher des références dans la littérature médicale, à rédiger sous le contrôle minutieux du « patron » notes et articles. Les soirées mêmes étaient studieuses dans ce campus qui au sortir des tranchées nous était apparu comme la Terre promise. A Cabour, nous fûmes confrontés avec une pathologie que nous ne devons plus ou presque plus rencontrer ultérieurement: les fièvres typhoïdes, les méningites cérébrospinales, les méningococcies, la fièvre des tranchées, 100 cas de spirochétose ictérohémorragique actuellement dénommé leptospirose, le paludisme autochtone, la dysenterie bacillaire et surtout la meurtrière pandémie de grippe « espagnole » de 1918 qui à l'acmé de son évolution entraîna pendant quelques semaines une mortalité journalière de 30 à 40 % des cas compliqués de bronchopneumonie.

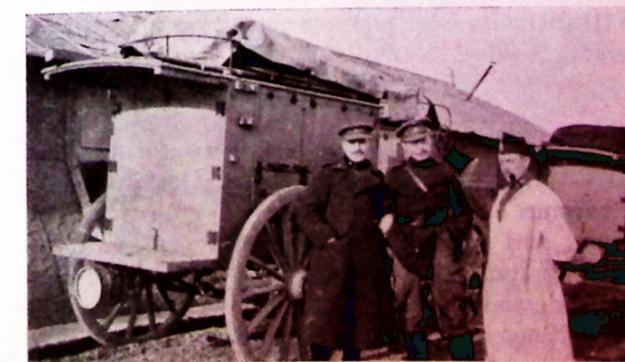
Nous fûmes amenés à soigner des centaines d'intoxications par l'ypérite si meurtrières avec leurs séquelles fort lentes à guérir: conjonctivités rebelles, brûlures, affections chroniques des voies respiratoires. C'est dans les baraquements de Cabour que fut innovée la méthode de traitement

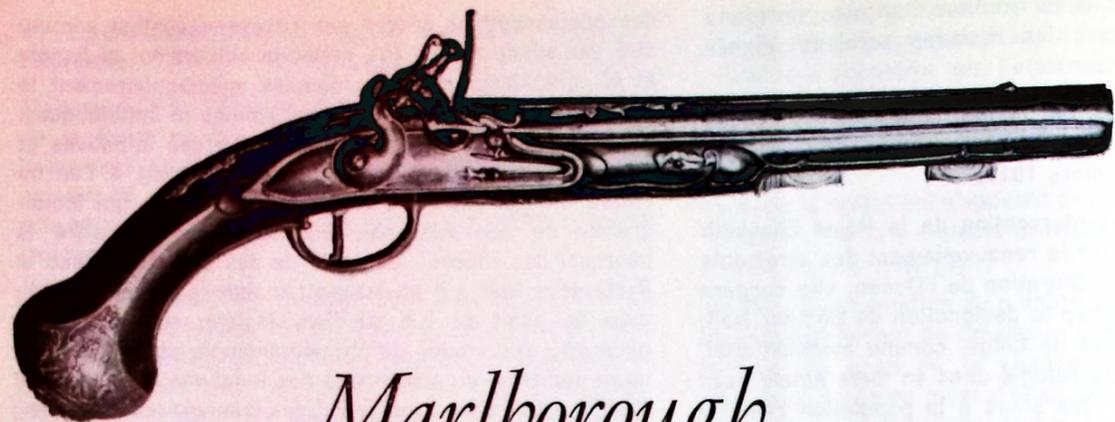
des pneumopathies graves par l'oxygène continu administré par sonde nasale (4), méthode aujourd'hui si banale et si généralisée mais qui abaissa spectaculairement la mortalité quand n'existaient ni sulfamides ni antibiotiques. La Reine Elisabeth se passionnait pour ces initiatives et prenait plaisir à fréquenter nos salles posant à l'un ou l'autre d'entre nous des questions pertinentes qui témoignaient de son inlassable curiosité pour connaître le pourquoi des choses. Au cours de ses entretiens avec le Professeur Nolf qui envisageait maints problèmes médicaux du point de vue du physiologiste, elle comprit la nécessité des études de physiopathologie pour une meilleure approche du mécanisme des fonctions organiques et l'utilité d'adjoindre dans ce but des laboratoires de recherches appliquées à la médecine universitaire. Cette idée était assez neuve encore dans notre pays; la Reine n'eut de cesse de la concrétiser par la création dès après la guerre, de la Fondation médicale Reine Elisabeth, Fondation qui annexée à l'hôpital Brugmann, fut le lieu de tant de fécondes recherches. Cette œuvre couronnait magnifiquement les réalisations auxquelles elle avait effectivement participé pendant la guerre: l'Océan à La Panne, Cabour à Adinkerke, ces hôpitaux qui purent s'ériger et se développer grâce à sa volonté persévérante et à la permanence de son appui.

Aussi, lorsque l'Université Libre de Bruxelles lui conféra le titre de Docteur Honoris Causa et l'Académie de Médecine celui de Membre d'Honneur, ces institutions firent mieux vis-à-vis d'Elle qu'un geste de haute courtoisie. Elles consacraient solennellement l'effort d'une longue vie tendue vers la Connaissance, la sympathie, traduite dans les œuvres, pour la recherche médicale, la compassion jamais démentie pour la souffrance des hommes.

(4) Docteurs Armand Colard et Paul Spehl - A propos de l'intoxication par gaz asphyxiants - Archives médicales belges - juillet 1917

Voiture de pharmacie près d'un poste de secours. - De g. à d.: les docteurs Colard et Galand et le pharmacien Vermeersch.





Marlborough s'en va-t-en guerre

par CARLO BRONNE
DE L'ACADEMIE

ON peut voir au château de Belœil, où le prince de Ligne les avait rapportés, une paire de pistolets finement ciselés; ce sont ceux du duc de Marlborough, le Marlborough de la chanson.

Vers 1650 vivait en Angleterre un Winston Churchill, historiographe comme l'auteur de la *Crise Mondiale*; ses œuvres qui firent le plus de bruit furent ses enfants: Arabella, la belle maîtresse du duc d'York, le futur Jacques II, et John dont la fortune ne fut pas moins éclatante.

Entré dans l'armée en 1667, il était dix ans plus tard colonel et favori du roi qui l'envoya en France en qualité d'ambassadeur. Le moindre défaut de John Churchill était de n'avoir d'autre morale que son intérêt. Quand Guillaume III chassa du trône son beau-père, il servit les Orange après les Stuart; c'était encore se servir lui-même. Il amassa des millions, usa de l'intrigue comme de la corruption, connut la Tour de Londres et le triomphe des Césars; il se fit d'ailleurs statufier en général romain. Au début du XVIII^e siècle, il commandait en chef l'une des armées alliées contre Louis XIV.

La mort sans postérité du dernier Habsbourg espagnol, Charles II, avait ouvert la guerre de la Succession d'Espagne. Le « grand héritage » allait-il aller à Charles, second fils de l'empereur d'Autriche, ou à Philippe d'Anjou,

petit-fils de Louis XIV, tous deux petits-neveux du défunt? La diplomatie française l'emporta; le testament royal désigna Philippe V qui, reconnu roi d'Espagne, devint en même temps souverain des Pays-Bas. Mais l'Espagne était affaiblie, la France en pleine expansion. Prétendant exercer pour son petit-fils la tutelle des Pays-Bas, le Roi-Soleil les envahit de nouveau en février 1701 avec le consentement aveugle de l'ambitieux gouverneur général Maximilien-Emmanuel de Bavière et l'alliance d'un autre Bavarois, Joseph-Clément, nouveau prince-évêque de Liège. Louis XIV s'adjudgeait ainsi ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avaient pu obtenir par les armes. L'équilibre de l'Europe était compromis. Les Provinces-Unies, l'Angleterre et l'Autriche entamèrent des hostilités qui devaient durer douze ans et dont le principal théâtre fut le sol belge. John Churchill allait y gagner une partie de sa gloire militaire tandis que le prince Eugène de Savoie cueillait ses lauriers en Italie.

Ces lourds et splendides pistolets, Marlborough les possédait-il déjà quand, remontant avec les Anglo-hollandais la vallée de la Meuse il reçut au château de Grâce, sur la colline de Glain, le 13 octobre 1702, les bourgmestres de Liège, puis lorsque, réduisant le bastion de Limbourg, il établit son Q.G. le 21 septembre 1703, dans une maison de Crapaurue, à Verviers?



▲ Marlborough recevant les clés de Bruxelles (Cabinet des Estampes)

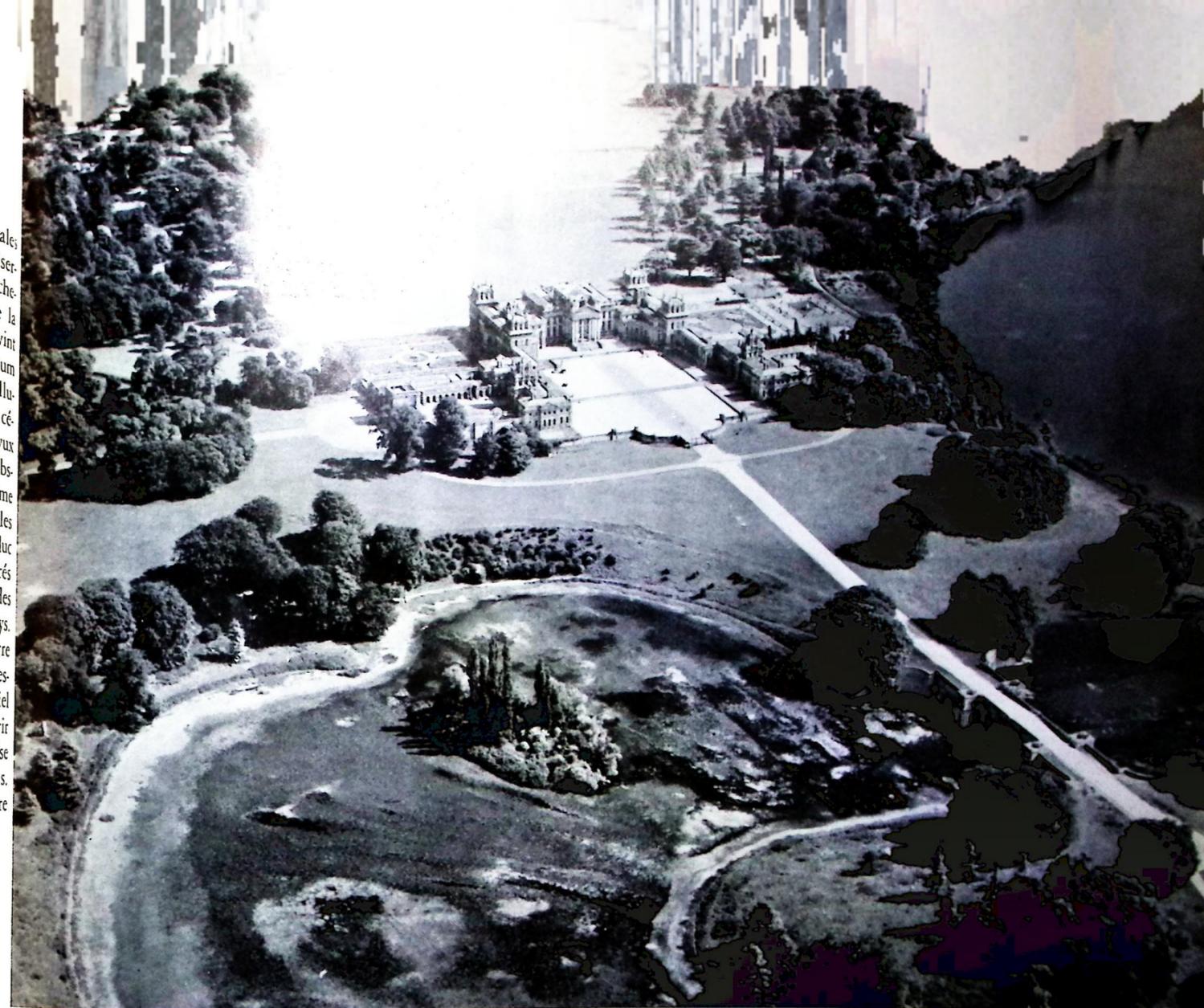
Les portait-il dans les arçons de sa selle pendant la marche magistrale qu'il accomplit de la Gette vers le Danube et, le 13 août 1704, à la bataille de Blenheim qui sauva Vienne de l'offensive franco-bavaroise? De cette époque date l'immense palais de Blenheim, dans l'Oxfordshire, qui fut offert par la nation au premier duc de Marlborough, prince du Saint-Empire romain; là naquit en 1874, son descendant en ligne féminine, Winston Spencer Churchill.

Revenu aux Pays-Bas, le bel Anglais, ainsi que l'avait appelé Turenne, enfonça les lignes françaises à Heylissem et écrasa le maréchal de Villeroy à Ramillies, entre Jodoigne et Nivelles, le 23 mai 1706. La bataille lui livrait la partie occidentale des provinces belges. Les fameux pistolets d'argent étaient peut-être sur la table du château de Beaulieu, à Machelen, lorsque les députés des Etats du Brabant et Magistrat de Bruxelles vinrent lui apporter leur soumission. A son entrée dans la ville, il reçut, à la porte de Laeken les clés de la cité, présentées dans un bassin « vermeil doré » puis, toujours galant, il rendit visite aux dames les plus distinguées et, le 29 mai, de son camp de Grimberghe, il nomma son frère Charles Bon prince, Charles Churchill, ancien gouverneur de la Tour de Londres, ne considéra pas ses administrés comme

des captifs. Il s'employa avec les milices communales à purger les environs des bandes de traînards et de déserteurs qui les infestaient. Il dînait volontiers chez l'archevêque de Malines et dans les principales maisons de la noblesse. Après avoir fait le siège de Termonde, il revint à Bruxelles avec Marlborough; ce fut du délire. Te Deum à Sainte-Gudule, vin d'honneur à l'hôtel de Nassau, illumination de l'hôtel de ville, cavalcades estudiantines célébrèrent les exploits de Mylord qui bénéficiaient aux yeux de la foule de l'attachement qu'elle portait aux Habsbourg et de son hostilité à la conscription et au système fiscal institués par les occupants français. En fait, les Pays-Bas libérés n'avaient pas été remis à l'archiduc Charles, le rival de Philippe V; ils étaient administrés par une commission anglo-hollandaise plus soucieuse des intérêts des deux nations maritimes que du bien du pays. Mais un engouement pour ce qui venait d'Angleterre avait mis à la mode le thé qu'on buvait à l'hôtel d'Ailesbury, l'eau de Chypre, l'élixir de Soughton et l'eau de miel du roi Charles II. Le gouverneur acheva de conquérir les bonnes grâces des Bruxellois en favorisant la reprise des spectacles de comédie interrompus par les opérations. Il fut regretté quand il quitta ses fonctions en septembre 1707, après quinze mois de séjour.

De gauche à droite:

- Le prince Eugène de Savoie qui accompagnait Marlborough. (Par J. Smith - Cabinet des Estampes)
- Monument du Sablon: Fontaine construite par lord Bruce, comte d'Ailesbury, en 1740.
- Une des salles à manger du château de Blenheim (Oxfordshire).
- La tombe de sir Winston Churchill dans le cimetière St-Martin à Blaydon (Oxfordshire).



Vue aérienne de l'immense palais de Blenheim, offert par la nation britannique au duc de Marlborough et situé près de Woodstock (Oxfordshire)

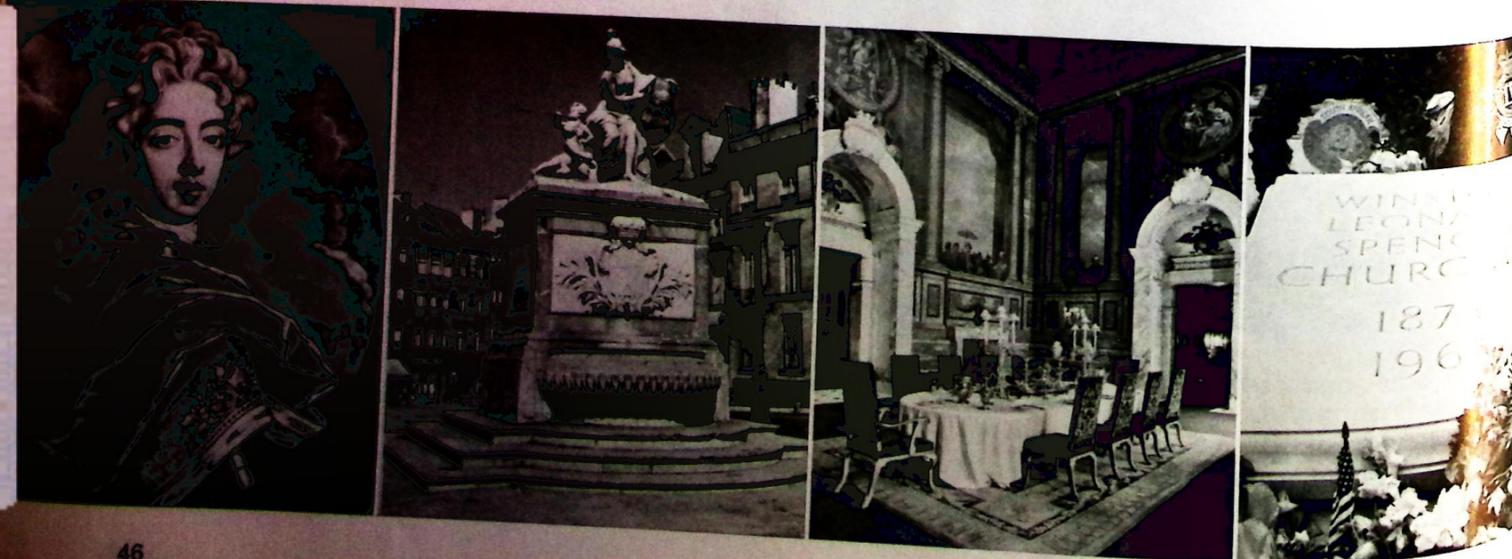
L'année suivante, le duc de Vendôme remporta à Gand un succès provisoire. Le 11 juillet, la victoire de Marlborough et du prince Eugène à Audenaerde forcèrent les Français à évacuer le Hainaut et Lille. Deux mois plus tard, le Maréchal de Villars perdait, malgré sa valeur, la bataille de Malplaquet, non loin d'Avesnes. La chanson, elle, y gagna un chef d'œuvre: « Marlborough s'en va-t-en guerre ».

Au déclin de la célèbre journée, le bruit se répandit que le duc avait disparu. Parmi les milliers de cadavres gisant sur le terrain allait-on retrouver l'illustre capitaine? Ou ne le reverrait-on jamais? La rumeur traverse les lignes, intrigue les Français qui mettent la nouvelle en musique. D'autres ajoutent leur contribution. Ironique et dolente, la complainte prend corps.

Dieu sait quand reviendra...
Il reviendra-t-à Pâques
Mironton, mironton, mirontaine
Il reviendra-t-à Pâques
Ou à la Trinité.

Autour des feux de bivouac, chacun commente l'événement; la gaieté soulève les torses dépoitraillés. Le barde imagine l'anxiété de la veuve, Sarah Jennings, l'autoritaire surintendante de la Maison du Roi, — « Madame à sa tour monte... » —, l'interrogatoire du page, hésitant à faire pleurer de si beaux yeux:

Monsieur de Marlborough est mort
Est mort et enterré...



En vingt-deux couplets défile la pompe funèbre du général, porté en terre par quatre-officiers, l'un tenant son casque, l'autre son bouclier. A chaque trait plaisant, d'énormes éclats de rire éclatent dans la nuit. De feu en feu, la chanson se répète et fait son chemin.

Elle fit si bien son chemin qu'elle est parvenue jusqu'à nous. Les soldats, rentrant dans leurs foyers, rapportaient le refrain burlesque et le redisaient à leurs enfants.

Lorsque Marie-Antoinette donna un héritier à la France — pauvre héritier qui ne recueillit jamais son héritage — on fit venir la plus belle nourrice du royaume; elle s'appelait, nom prédestiné, Madame Poitrini. En berçant le petit dauphin, la brave femme fredonnait une chanson de sa province, c'était la chanson de Marlborough. La reine admira sa simplicité jolie; le roi se mit à la siffler et bientôt Versailles tout entier retentit des cuisines au Trianon de l'air charmant: Miron-ton, miron-taine.

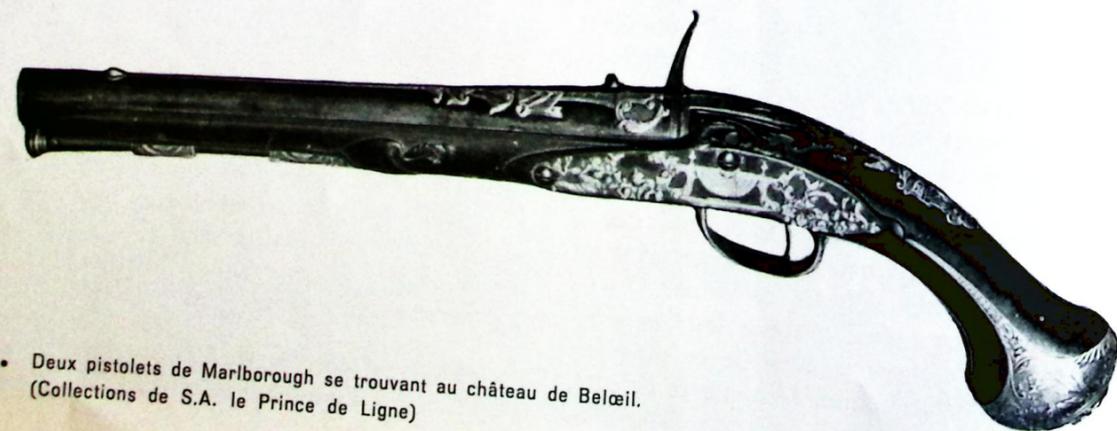
L'Angleterre apprit des seigneurs français cette nasarde qu'elle avait inspirée sans le savoir. Goethe en fut excédé lors de son voyage en France. On porta des coiffures à la Malbrough, des fichus à la Malbrough, des mouches à la Malbrough; les éventails, les boîtes à parfums, les écrans brodés évoquèrent le noble duc et sa fin mensongère. Cela dura aussi longtemps que la monarchie.

On ne connaît l'auteur ni de la musique ni des paroles mais de doctes antiquaires, tels que Villoteau et le bibliophile Jacob, prétendent que les Croisés de Godefroid de Bouillon chantaient déjà l'air qui charma notre enfance sous les murs de Jérusalem.

Marlborough, qui n'était pas mort, survécut trente ans à sa chanson et entra une fois de plus à Bruxelles le 20 novembre 1710, accompagné du prince Eugène. Ils logèrent à l'hôtel de Nassau et assistèrent au Grand Théâtre à la représentation de l'opéra des *Quatre Saisons*.

L'empereur Charles VI ne prit réellement possession des Pays-Bas qu'après de laborieuses négociations qui leur firent payer chèrement une libération du reste incomplète. Par le traité d'Utrecht (1713), Philippe V, définitivement roi d'Espagne, céda les Pays-Bas à l'Autriche et Louis XIV leur restituait Tournai, Ypres et Menin, cette partie de la Flandre qu'on appela désormais « rétrocedée ». La période autrichienne de l'histoire de la Belgique commençait sous de tristes auspices car les Provinces-Unies, voulant protéger leur commerce et leur sécurité, exigèrent et obtinrent par le traité de la Barrière (1715), que des garnisons hollandaises soient entretenues, aux dépens des habitants, dans les villes en bordure de la France: Namur, Tournai, Termonde, Furnes, etc. En outre, la fermeture de l'Escaut fut confirmée au plus grand dam des Anversois.

L'Angleterre qui avait arraché Gibraltar à l'Espagne contrôlerait à l'avenir la Méditerranée. L'Autriche, dont ses propres alliés avaient entendu limiter la puissance, s'arrondissait de vastes territoires italiens; la France gardait le Roussillon, la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre gallicante. Aux Pays-Bas seuls incombait le soin de payer la note.



• Deux pistolets de Marlborough se trouvant au château de Belœil.
(Collections de S.A. le Prince de Ligne)

L'élimination des immondices en Brabant

par W. LIPPENS

L'ADMINISTRATION provinciale du Brabant s'est franchement engagée dans la voie du renouveau en rompant définitivement avec la tradition de rôle purement tutélaire dans la gestion administrative du pays. Animée de la volonté ferme d'assurer le développement régional de son territoire dans un ensemble harmonieux, elle s'est préoccupée depuis des années des problèmes de ses administrations communales. Du fait de leur portée générale, ces problèmes ne peuvent être résolus que sur le plan régional. Les immondices et la pollution des cours d'eau impliquent déjà une entreprise complexe de plusieurs années. L'administration provinciale dont le dynamisme est soutenu par la bonne volonté des pouvoirs communaux, a trouvé le moyen de trancher une fois pour toutes la difficulté. En effet, les communes ne demandent qu'à voir solutionnés ces problèmes importants et urgents, ayant dû se limiter jusqu'à présent à des tentatives timides. Elle a notamment pris l'initiative hardie de fonder des intercommunales globales, dont la tâche consistera à promouvoir l'aménagement du territoire et l'expansion socio-économique du Brabant. Il s'agit des trois sociétés intercommunales coopératives: Haviba, qui couvre les arrondissements administratifs de Halle-Vilvoorde et des six communes périphériques à facilités linguistiques, Interleuven pour l'arrondissement de Leuven et l'I.B.W. pour l'arrondissement de Nivelles

LES INTERCOMMUNALES D'ARRONDISSEMENT DU BRABANT

L'objet dont ces trois sociétés envisagent la réalisation, soit directement, soit en collaboration avec ou par l'intermédiaire de tout autre organisme public ou privé, tend à promouvoir:

— en matière d'aménagement territorial: l'étude de tous les problèmes y relatifs, notamment en assurant ou en participant à l'établissement des plans d'aménagement régional ou de secteur et à leur exécution;

— en matière de développement régional: le développement économique, agraire, touristique, démographique, social et culturel de la région, notamment par l'étude et l'établissement de tous plans et de leur exécution de même que par l'exécution de toutes les formalités administratives résultant de ces plans et de leur exécution.

— en matière d'économie régionale: l'extension d'industries, de commerces, d'artisanats existants et de nouvelles formes d'exploitations agricoles ou horticoles, de même que l'implantation de nouvelles industries, notamment par l'acquisition et l'affectation de terrains, leur aménagement, leur équipement, par l'acquisition, la construction ou l'aménagement de bâtiments d'exploitation, par la vente, la concession ou la location de ces terrains ou bâtiments à des personnes physiques ou morales avec charge de les utiliser aux fins pour lesquelles ils ont été aménagés, et enfin, par toutes initiatives destinées à accroître la rentabilité agricole et horticole, éventuellement par le remembrement des terres, la commercialisation des produits de la culture et l'établissement de criées.

— en matière de logement: promotion d'une politique d'habitat par l'assainissement, la conception et la réalisation

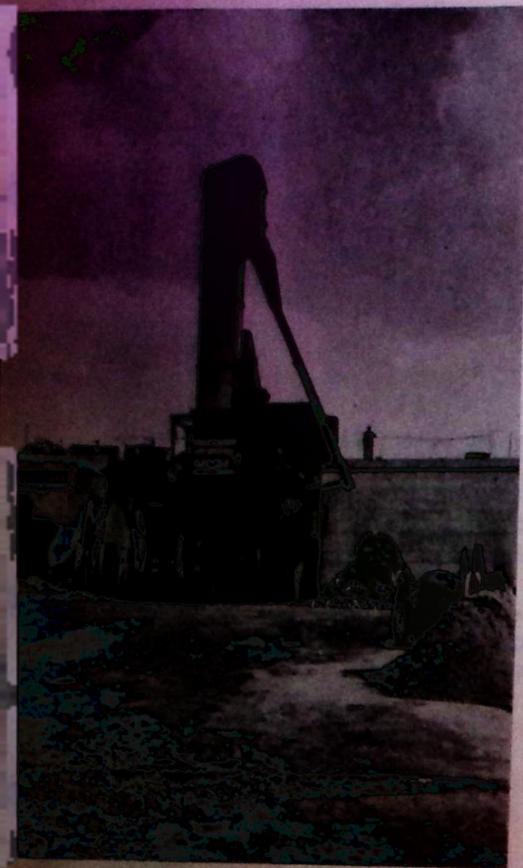
d'habitations et de complexes de logements en fonction des besoins humains, économiques et sociaux et avec l'accord des communes sur le territoire desquelles les constructions seraient envisagées.

— en matière d'hygiène publique: par l'exploitation des ressources en eau de la région et l'épuration des eaux.

— en matière de travaux communaux: par la coordination et la réalisation de projets propres à plusieurs communes.

— en matière de créativité: par toutes initiatives en rapport direct ou indirect avec le développement économique et social de la région.

Les intercommunales en question fédéreront dans une intercommunale brabançonne pour l'expansion, pour en arriver à une sorte de triumvirat, qui sera appelé à coordonner, stimuler, conseiller et financer avec l'appui effectif de la province.



• Le broyeur à marteaux avec rejet balistique vertical, d'invention française.



• Le broyeur à marteaux avec rejet balistique horizontal, d'invention anglaise.

C'est dans cette optique que l'administration provinciale s'est proposé de résoudre le problème n° 1 figurant à l'ordre du jour: les immondices.

LA SOLUTION DU PROBLEME DES ORDURES MENAGERES

Qui dit « immondices », pense sans doute automatiquement aux dépotoirs faisant partie intégrante de notre univers social, ou aux tas d'ordures de plusieurs mètres déparant nos paysages, entourés en permanence de fumée, perceptibles à distance par leur odeur nauséabonde, foyers de prolifération des mouches, paradis des rats et autres vermines, ravitaillement public des chiens de rue affamés qui, leur repas terminé, nous témoignent, ou ce qui est pis, à nos enfants, leur fidélité et leur attachement par un coup de langue affectueux ! Et que dire des nappes d'eau souterraines, source de notre premier bien de consommation journalier, dont la pollution par décomposition des immondices n'est pas du domaine de l'imagination.

En considérant le problème sous un angle moins humain et plus matériel, c'est-à-dire sur le plan territorial, on peut se demander où l'on trouvera encore dans la province de Brabant, sans toucher aux bonnes terres arables, de grandes superficies suffisamment éloignées des zones de construction tant désirées, et qui permettront le déversement des immondices d'une population de plus de deux millions d'habitants. Le problème est donc posé, et il ne fait aucun doute qu'il engendrera un véritable fléau si l'on attend plus longtemps pour lui trouver une solution. Pour l'autorité, le doute subsiste toutefois, sur le plan administratif du moins, que le problème des immondices réside uniquement là. Ne faudrait-il pas approfondir le problème avant de parler de « solution » ?

Cette étude plus approfondie comporte quatre aspects: la standardisation du matériel, la rationalisation des services d'enlèvement, la destruction des immondices après traitement, l'entretien et la réparation du matériel.

Il va sans dire que la solution du problème ne peut être complète que si les quatre phases précitées ont été réalisées. Bien entendu, il faut rechercher progressivement la solution idéale et observer une période transitoire d'adaptation, dont le délai reste à déterminer.

Dans les circonstances actuelles, si l'on veut arriver à une solution d'ensemble, la 3ème phase, c'est-à-dire l'élimination après traitement, s'impose en premier lieu.

L'administration provinciale en est pleinement consciente et, tant en vue d'une collaboration intercommunale à grande échelle que de la promotion d'intercommunales globales pour l'expansion, à chargé en premier lieu un médecin spécialiste en immondices de consacrer une étude approfondie, sur les plans hygiénique et pratique, à leur élimination. Cette étude tient compte des situations existante et future dans le Brabant et de la répercussion de toutes les solutions envisagées sur les finances communales, très souvent obérées.

Les conclusions du rapport ont été soumises successivement à la Commission brabançonne de Coordination et de Programmation et à la Commission économique du Comité brabançon pour l'Aménagement du Territoire, l'Expansion économique et le Progrès social, élargie des membres de la Commission nationale consultative pour l'Élimination des Immondices, créée par le Service communal de Belgique.

Les deux organismes ont émis l'avis unanime que la Députation permanente doit favoriser le traitement des immondices par broyage.

La Députation permanente, agréant ces avis, a obtenu une décision du Conseil provincial en date du 22 juin 1965, tendant à adopter un plan quinquennal 1965-1969 pour équiper la circonscription des trois intercommunales précitées d'installations de broyage à marteaux, dont la dépense totale de quelque cent millions de francs sera intégralement imputée au budget provincial.

Provisoirement, et avant la réalisation des trois autres phases, la tâche de chaque chantier consistera à broyer et détruire les immondices des communes qui consentent à prolonger leurs tournées d'enlèvement jusqu'à l'installation de broyage. L'élimination est confiée à l'intercommunale en cause.

En compensation des frais de traitement et d'élimination des immondices, une contribution sera demandée aux administrations communales faisant appel à ce service.

A en juger d'après l'enthousiasme avec lequel bon nombre de conseils communaux ont accueilli l'initiative provinciale, il est certain que, moyennant un gros effort financier, celle-ci rencontrera un succès certain.

Haviba en est actuellement au seuil de sa première réalisation, une deuxième suivra à bref délai; Interleuven étudie à fond l'équipement de la région de Leuven.

Malgré l'abstention de 4 communes, on peut compter sur 70.000 habitants du secteur de Wolveterem (19 communes - 79.000 habitants), c'est-à-dire sur une population suffisante pour justifier l'aménagement d'un chantier de broyage de 5 ha minimum, à exproprier à Meise.

Dans le secteur de Hoeilaart (12 communes - 68.000 habitants), où des recherches pour l'aménagement d'un chantier de broyage sont effectuées, certains conseils communaux doivent encore délibérer de leur collaboration au service d'immondices de Haviba. Sauf une abstention, 8 communes groupant 40.000 habitants ont déjà marqué leur accord définitif. Tout laisse supposer qu'on pourra également démarrer dans ce secteur cette année encore.

Les deux facteurs principaux sont l'essence et l'urgence du problème. Le premier demande la recherche d'une solution, le second, son application immédiate. Cette solution ne peut être provisoire, mais définitive.

Il importe de desservir l'habitant le plus éloigné de la commune la plus excentrique, qu'elle soit grande ou petite.

Pour mener le problème à bonne fin, diverses étapes sont à parcourir: généralisation de l'organisation des collectes, rationalisation des tournées, standardisation du matériel ainsi que son entretien et sa réparation, traitement des immondices, élimination du produit final, choix des terrains d'épandage.

1. Généralisation des services de collecte

71 communes brabançonnaises qui totalisent une population de 72.473 habitants sont dépourvues d'un service de collecte des immondices.

Ces chiffres sont parlants et n'appellent aucun commentaire.

2. La rationalisation des tournées de collecte

Les administrations communales font appel à des entrepreneurs ou acquièrent elles-mêmes le matériel nécessaire afin de libérer les habitants du souci des immondices.

Dans le premier cas, la collecte, réalisée dans un esprit de lucre, est assez onéreuse. Dans l'autre, le chiffre de la population détermine le prix de revient de l'exploitation. Très souvent, une seule partie de cette population — généralement les quartiers peuplés — bénéficie des services de collecte. Si l'on veut desservir tout le monde, une partie du matériel roulant sera en chômage durant quelques jours de la semaine. Le manque de rentabilité et l'amortissement trop faible gonfleront le prix de revient. Par contre, si l'on veut éviter cette hausse du prix de revient, le matériel et le personnel seront insuffisants pour desservir tous les habitants et la collecte devra être limitée aux hameaux et aux rues très peuplées.

Toutefois, quelle qu'elle soit, la méthode appliquée ne sera jamais tout à fait efficace, soit parce que le prix de revient sera trop élevé ou qu'une partie de la population ne sera pas desservie.

Un autre inconvénient majeur résulte de la territorialité.

Le service de collecte dessert généralement le territoire communal tout entier. Les administrations sont donc tributaires de la forme géométrique capricieuse de la commune, ce qui entraîne des irrationalités dans l'organisation des tournées.

Il suffit, par exemple, de songer aux innombrables enclaves ou hameaux qui dépendent d'une commune voisine, aux obstacles que sont les voies de chemin de fer, les autoroutes, les cours d'eau qui contraignent les camions à des détours.

Actuellement, l'organisation exclusivement communale des tournées entraîne une perte de temps, de main-d'œuvre, de matériel et d'argent. On peut remédier à ces inconvénients sur le plan intercommunal. L'organisation des services de collecte peut être conçue de façon plus rationnelle.

3. La standardisation du matériel

On distingue deux sortes de matériel: le matériel fixe et le matériel roulant, c'est-à-dire les poubelles et les camions collecteurs.

a) les poubelles

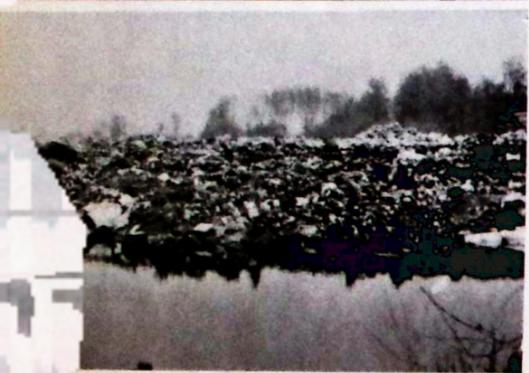
Certaines communes possédant leur propre exploitation prescrivent un modèle de poubelle standard qui préserve la physionomie des rues et protège le personnel préposé à la collecte, de la poussière, des émanations et des manipulations dangereuses d'objets tranchants ou grossiers.

Une telle mesure est non seulement justifiée par l'hygiène et l'esthétique, mais aussi au point de vue de la prévention des accidents de travail parmi le personnel préposé à la collecte (cf. 4 infra).

A la lumière de ce qui suit au sujet de l'entretien et de la réparation du matériel, il y a lieu d'intervenir en faveur d'une généralisation de cette mesure qui doit amener l'unification des poubelles.

b) les camions collecteurs

Les communes font de plus en plus appel aux bennes tasseuses et mélan-



geuses qui compriment le volume des immondices collectées, de façon telle que la capacité de charge normale augmente sensiblement. Leur prix de revient approche le million de francs et dès lors, seules les grandes communes peuvent s'en permettre l'acquisition. Cette préférence pour les bennes tasseuses et mélangeuses s'explique par le fait que la distance du lieu de collecte au terrain d'épandage entraîne des frais de transport très élevés. L'emploi de ce genre de matériel aura pour conséquence une utilisation plus rationnelle de la main-d'œuvre dans des conditions plus hygiéniques.

Toutefois, la faible densité de population ne nécessite pas l'emploi full-time du matériel, de sorte que le chômage du camion diminue sa rentabilité.

Le fait qu'un camion non utilisé ne puisse éventuellement collecter dans les communes voisines semble assez paradoxal.

Toutes les difficultés et incompatibilités sont éliminées si les intercommunales d'arrondissement font un effort en vue de la standardisation du matériel sur tout le territoire de leur circonscription.

4. L'entretien et la réparation du matériel

Comme pour le point ci-dessus, il faut distinguer le matériel fixe du matériel roulant.

a) les poubelles

Dans les communes qui possèdent leur service de collecte, des entreprises privées peuvent se charger de désinfecter périodiquement les poubelles moyennant rétribution minime du propriétaire. Les réparations à effectuer aux poubelles se font par le propriétaire, soit par le personnel communal ou encore par le fabricant.

La poubelle à l'usage des habitations unifamiliales trouve facilement une petite place dans le jardin, donc à ciel ouvert et sa désinfection est donc d'une nécessité relative. Elle est indispensable dans les maisons à appartements

qui entreposent leurs poubelles en lieu clos, à la cave ou au garage ou encore dans un réduit de l'appartement même. L'hygiène en pâtit forcément. En outre, les poubelles mal nettoyées ne sont pas de nature à améliorer les conditions de travail du personnel préposé à la collecte.

La réparation des poubelles ne peut être laissée à l'arbitraire des propriétaires. On peut encore moins obérer les finances communales en la confiant chaque fois au fabricant. En outre, elle doit être faite par des spécialistes et d'une façon uniforme car des réparations mauvaises ou défectueuses causent non seulement des dépenses prématurées pour le renouvellement ou le remplacement du matériel, mais constituent également un danger immédiat d'accident de travail pour des blessures évitables au personnel préposé à la collecte.

Il s'agit donc d'amortir le matériel sur une période la plus longue possible et de promouvoir l'hygiène pour tous et la sécurité pour le personnel préposé à la collecte.

Ici également, l'intercommunale se rendra utile en créant un atelier central dans sa circonscription, où le matériel fixe de toute sorte sera soumis à une inspection minutieuse régulière et où les poubelles seront réparées périodiquement.

b) les camions collecteurs

La longévité d'un camion collecteur est fonction en premier lieu de l'exécution, en temps opportun, des petites réparations qui préviendront des défauts plus importants, ainsi que de la régularité de l'entretien et du graissage exécutés par du personnel de maîtrise qualifié.

De haut en bas:

- La meilleure façon de déparer un site agricole.
- N'est-ce pas un excellent moyen pour polluer efficacement les eaux?
- L'hiatus que le Brabant et ses intercommunales combleront: à procédé moderne de collecte, terrain d'épandage moderne.

Toutefois, ces opérations ne peuvent être négligées si le camion ne subit pas de révisions régulières soignées pour éliminer les défauts très souvent cachés.

Un camion collecteur est soumis à rude épreuve. S'il est utilisé tous les jours, il ne restera que peu de temps pour les révisions, graissages ou vidanges. Les révisions se limitent alors à un examen superficiel qui n'en est pas un. En cas de défectuosité, la réparation est souvent grave et forcément onéreuse.

L'intérêt mitigé dont souffre le camion collecteur fait que sa viabilité est fortement raccourcie et qu'il doit être remplacé plus tôt que prévu, ce qui revient à dire que l'investissement réalisé se transforme chaque fois en mauvais placement.

La standardisation des camions collecteurs permettrait à une équipe de mécaniciens, réunie dans un atelier central — qui pourrait être le même que celui destiné à la réparation des poubelles — d'effectuer régulièrement l'inspection, la réparation et l'entretien du charroi.

5. Le traitement des immondices

La Députation permanente a préconisé à plusieurs reprises l'élimination des immondices par un broyeur à marteaux. Ce point de vue a également été admis par la Commission brabançonne de Coopération et de Programmation et par la Commission économique du Comité brabançon d'Aménagement territorial, d'Expansion économique et de Promotion sociale, élargie des membres de la Commission consultative nationale pour l'Élimination des Immondices.

Il s'agit de savoir comment la théorie peut être mise en pratique, sans oublier la nécessité de considérer tout le territoire de la province.

L'agglomération bruxelloise est cependant exclue de ce programme des intercommunales d'arrondissement, du fait qu'elle possède déjà des installations adéquates existantes et en pro-

grammes (SIPP, IOB et la Ville de Bruxelles).

La capacité d'un broyeur à marteaux est pratiquement illimitée. Il peut traiter des immondices pour une population de plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Une marge de sécurité est en outre fixée en prévision d'une part d'une augmentation de cette population au cours des prochaines décades et d'autre part d'une défectuosité de courte durée dans le fonctionnement du broyeur.

Par conséquent, la province doit être subdivisée en secteurs de 60 à 100.000 habitants, chacun de ces secteurs étant équipé d'une installation de broyage à marteaux.

Les facteurs « accessibilité » et « situation centrale » jouent un rôle primordial dans la délimitation de ces secteurs. Bien qu'il devra également être observé dans la mesure du possible, le respect des zones des intercommunales d'arrondissement est accessoire.

6. L'élimination du produit final

En attendant que les milieux compétents décident si les immondices broyées, tamisées et débarrassées des impuretés, peuvent être utilisées sans traitement supplémentaire comme facteur d'amélioration du sol, dans l'agriculture et l'horticulture, il faut admettre que, provisoirement, elles ne peuvent être que déversées.

La Commission nationale consultative pour l'Élimination des Immondices est d'avis que le résidu brut trouve sa meilleure utilisation dans le remblayage de terres basses et l'assèchement de terres humides et marécageuses, et que ni atteinte à l'hygiène, ni danger de pollution des nappes d'eau souterraines ne sont à craindre.

Le Service agronomique provincial et la Station provinciale de Recherches scientifiques agricoles et viticoles à la Hulpe qui a analysé un échantillon d'immondices broyées, consultés en la matière, ont formulé des réserves quant à un usage non contrôlé des immondices brutes ou transformées en compost.

Il serait imprudent de se risquer dans une aventure dont les conséquences fâcheuses ébranleraient la confiance de nos agriculteurs et horticulteurs dans les initiatives publiques en ce qui concerne le broyat et le compost.

Il serait préférable d'adopter une attitude circonspecte et de déverser le broyat là où son utilisation sur le plan local ou régional est opportune.

7. Le choix des terrains d'épandage

Afin d'éviter le sens péjoratif du terme « déversement », on parlera dorénavant de « terrains d'épandage ».

A ce propos, une attention particulière est accordée aux terrains qui, par des couches successives de broyat, peuvent être sauvés d'une improductivité partielle ou totale naturelle.

Si l'on considère diverses étapes à parcourir pour régler le problème des immondices, on se rend compte de l'importance et de l'importance de l'importance de la tâche des intercommunales d'arrondissement. Néanmoins, ce travail assez complet ne suffit pas.

On ne peut nier que le problème des immondices dépasse le cadre communal et même les limites de ce qui est communément appelé une intercommunale. Les intérêts supralocaux en jeu ne peuvent même plus être appelés régionaux ou intercommunaux.

Les autorités en sont parfaitement conscientes. Les Ministères de l'Agriculture, des Affaires économiques et de l'Énergie, de la Santé publique et de la Famille ont patronné la création par le Service communal de Belgique, d'une Commission nationale consultative pour l'Élimination des Immondices.

Cette commission recherche actuellement les éléments d'une politique nationale en matière d'élimination des immondices par broyage a récemment été admise comme premier système; les autres doivent encore être étudiés et discutés.

A ce sujet, des recommandations officielles seront faites aux administrations communales intéressées, à bref délai.

Club de Belgique, pour remplacer le hêtre géant, connu sous l'appellation d'Arbre Ballon et qui fut abattu par un ouragan le 12 mai 1912. Au sommet de la côte, un chemin de terre, qui s'amorce à gauche, conduit directement au pied de l'arbre; ce chemin, qui sert, depuis des siècles, de limite entre les communes de Jette et de Wemmel, suit le tracé d'une ancienne voie romaine (diverticulum), qui reliait la chaussée romaine de Bavai à Utrecht aux environs de Malines et, notamment, à Elewijt.

Du pied de l'arbre (altitude: 82 mètres), le regard embrasse une grande partie de la capitale et de ses faubourgs limitrophes. Au-delà de la crête, négliger à droite, la bretelle joignant le ring, et continuer tout droit par la chaussée de Bruxelles (Steenweg op Brussel), pour gagner le centre de Wemmel, ancienne localité rurale aujourd'hui fortement urbanisée (11.000 habitants).

Bientôt se découpe, à gauche, l'Étang Balcaen (pêche), précédé d'un restaurant. Passé l'étang, poursuivre tout droit, par l'avenue H. Follet qui, 200 mètres plus loin s'incurve légèrement vers la droite et passe ensuite devant le **Château de Wemmel**, belle propriété ayant appartenu durant des siècles à la famille des Taye. Le domaine fut acquis, en 1838, par les de Limburg Stirum. L'édilité de Wemmel a acheté le bâtiment, en 1938 et y a installé les services communaux.

Sous son aspect actuel, cette ancienne demeure seigneuriale remonte au XVI^e siècle, à l'exception du corps de logis Renaissance dont le gracieux pignon à volutes est daté: 1649. L'ensemble de la construction où les tours carrées surmontées de clochetons bulbeux alternent avec de délicats pignons à rédents, ne manque pas d'élégance.

Les façades et la toiture du château ont été classées le 13 août 1953, de même que le site formé par le château et ses abords immédiats. Le parc public et l'étang, qui s'étendent derrière le château, composent un tableau du plus séduisant effet.

A l'extrémité du parc, on peut encore voir l'ancienne brasserie banale « De Kam », aménagée de nos jours en rôtisserie.

L'avenue H. Follet longe à présent le mur de clôture du **Presbytère** dont la gracieuse silhouette se dessine au cœur d'un vieux jardin. C'est devant ce mur de clôture qu'Eugène Laermans (1864-1940) planta en 1904 son chevalet et composa son chef-d'œuvre: « Le Mort », toile qui atteint à un intense pathétisme en dépit de la sobriété des moyens

mis en œuvre (Musées Royaux des Beaux-Arts à Bruxelles - Art Moderne).

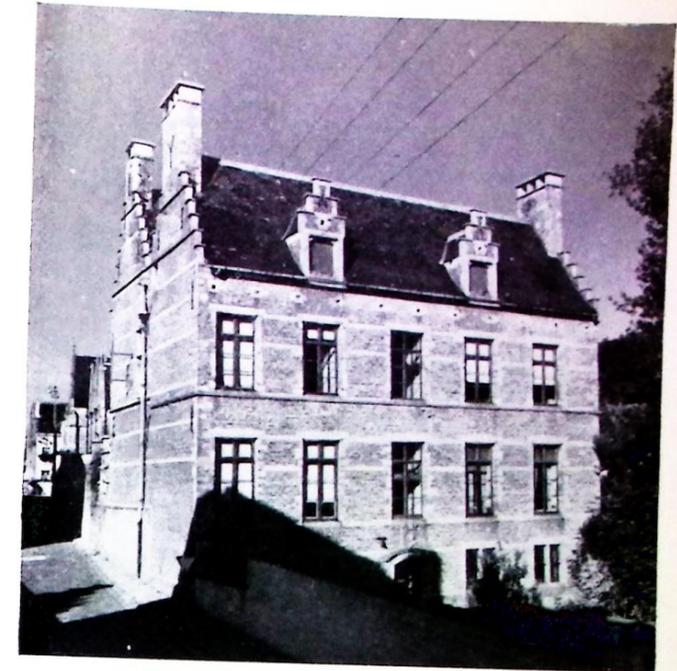
A l'extrémité de l'avenue se dresse l'**Eglise Saint-Servais** (classée), remarquable construction, en grès lédién, composée d'une tour trapue à tourelle d'escalier et ouïes géminées, édifiée vers le milieu de l'époque romane, d'une nef centrale à voûte ogivale, flanquée de collatéraux élevés, datant du XVII^e siècle et d'un chœur en gothique tardif (1517). Au-dessus de la porte d'entrée, une niche abrite une statue de saint Servais due à F. Rogier (1864). Sous le porche, magnifique calvaire * (1500 environ), un des plus représentatives de la sculpture brabançonne, où les visages du Christ et de la Vierge reflètent avec un rare bon goût toute la tragédie de la croix. Le mobilier est luxueux. L'autel majeur (XVIII^e siècle) compose avec ses boiseries, pilastres et colonnes un cadre de choix à une intéressante statue où saint Servais est représenté foulant au pied le dragon. Le banc de communion Louis XIV est une composition pleine d'équilibre. Les lambris couvrant le chœur et les bas-côtés, les confessionnaux et la chaire de vérité sont également des menuiseries d'une excellente venue. A noter, encore, dans le chœur, un bon tableau montrant des membres de la famille van der Noot honorant la Vierge et plusieurs monuments funéraires et pierres tombales de qualité parmi lesquels le mémorial de François Philippe Taye, brigadier général des armées d'Espagne et commandant de l'infanterie wallonne, la pierre tumulaire des trois Jacques Taye, datant de la fin du gothique et un monument Renaissance, élevé, en 1538, à la mémoire de Jacques Taye, mort en 1491 et de son épouse, Isabelle d'Enghien, décédée en 1495 et dont le relief central représente Jésus au Jardin des Oliviers.

La sacristie abrite une cuve baptismale, en pierre, datée 1601, avec couvercle à godrons, en dinanderie.

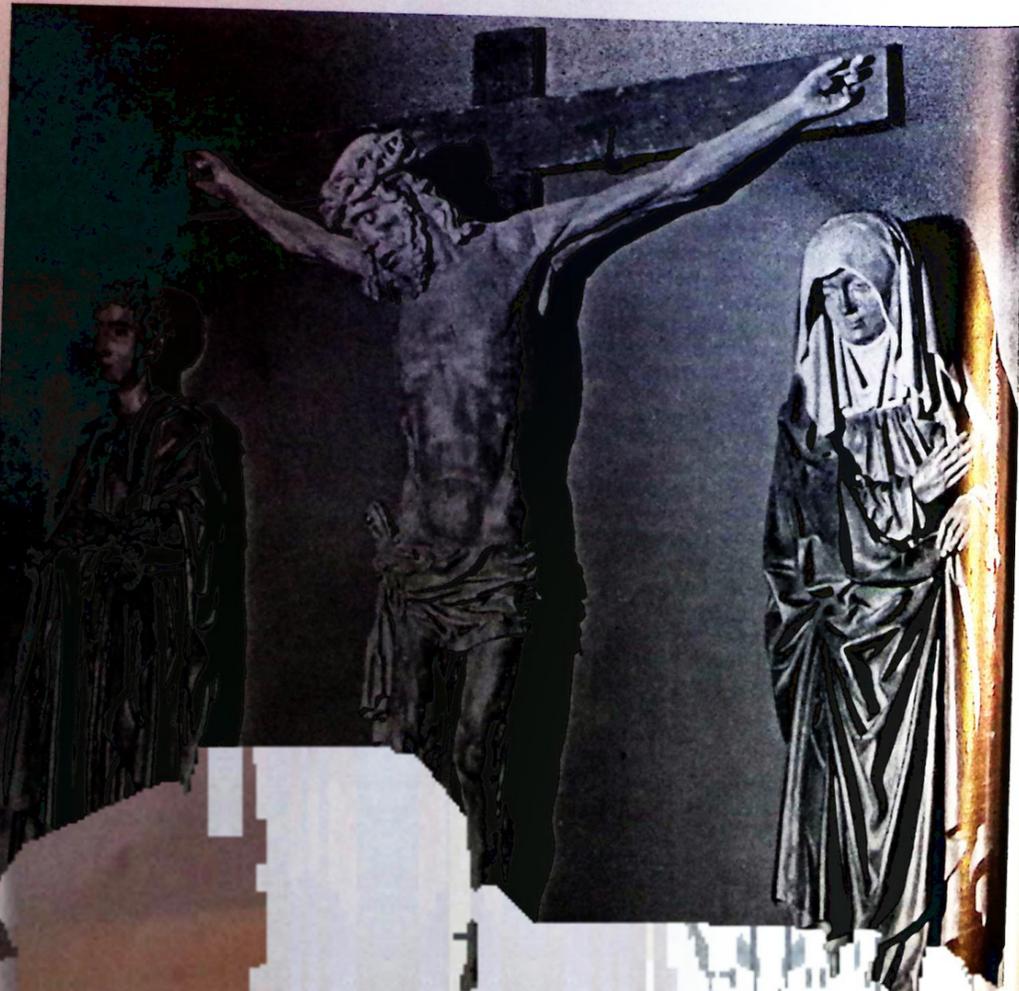
Derrière l'église, prendre la rue de l'École (Schoolstraat) qui donne directement accès à la rue Robberechts dans laquelle on s'engage, à droite, en direction de Meise (plaque: Meise 4 km). La rue Robberechts et le Zijp, qui la prolonge, ménagent encore d'agréables points de vue en dépit d'une urbanisation de plus en plus poussée, mais qui se développe heureusement sans outrance. A hauteur d'une jolie pièce d'eau, le Zijp s'incurve vers la droite et aboutit, quelques mètres plus loin, à l'avenue de Meise.



Wemmel: Moulin d'Amelgem



Meise: La Cure



Garer sa voiture au rond-point aménagé à cet endroit, puis traverser l'avenue et suivre, en face, le chemin pavé qui conduit directement au **Sprietmolen** ou **Ter Spreetmolen**, ravissant moulin à eau établi en bordure du Maalbeek, sur le territoire de Strombeek-Bever (limite de Meise). Cette petite usine était autrefois une annexe du château de Bouchout, au même titre que la ferme Ter Spreet depuis longtemps disparue. Deux dates sont gravées dans le pignon du bâtiment: 1742 et 1897, cette dernière rappelant la restauration effectuée à l'initiative de Léopold II, qui fut un grand admirateur de ce coin éminemment rustique. Le moulin, équipé d'une roue métallique fonctionne toujours et utilise l'eau comme force motrice. Il agrément le site quelque peu saccagé par l'aménagement de l'autostrade tout proche ainsi que par la pose de pylônes disgracieux, de sa note délicieusement archaïque.

Revenir à l'avenue de Meise et ne pas quitter l'endroit sans aller jeter un coup d'œil sur la vieille auberge du **Drij Pikkel** située à front de l'avenue et à quelques pas du rond-point. Ce cabaret rustique dont les origines remontent au début du XVII^e siècle, mais qui fut agrandi vers 1820, est connu depuis belle lurette tant pour ses tartines au fromage blanc et ses omelettes, que pour sa gueuze et sa kriek. Très couru au début de ce siècle, il est resté un but de promenade pour de nombreux Bruxellois. La brasserie du Drij Pikkel, contiguë à l'auberge, est désaffectée depuis une dizaine d'années.

En face du Drij Pikkel, un golf miniature (20 Fr. par parcours) et une petite plaine de jeux pour enfants ont été aménagés dans les jardins du Café-Restaurant Méli.

Remonter en voiture et reprendre le Zijp (direction Wemmel) qu'on abandonne, cinquante mètres plus loin, à hauteur du petit rond-point dont le terre-plein central est garni de rhododendrons et pénétrer, à droite, dans l'avenue Van Gijssel, coquette artère bétonnée, piquée de part et d'autre de spacieuses maisons de campagne. La route monte, découvrant, à droite, le Domaine de Bouchout, moucheté de serres, puis descend, en longeant le parc de Bouchout, dans le frais vallon du Meisebeek, qu'elle franchit à hauteur du **Moulin d'Amelgem**, jadis mieux connu sous le nom d'Elveriksmolen. Sis sur le territoire de Wemmel, à la limite de Meise, ce moulin était déjà mentionné dans un acte de 1206. Il fut incorporé, plus

tard, dans la propriété de Bouchout. Il est désaffecté depuis plusieurs années. Seule la roue, rongée par la rouille, témoigne encore aujourd'hui de ses activités passées. L'habitation du meunier a été restaurée et a maintenant le caractère d'une coquette maison de plaisance. Derrière le moulin subsiste une ravissant étang ceinturé de romantiques peupliers.

Poursuivre en lisière du parc de Bouchout. La route bétonnée fait place à un chemin de terre quelque peu bosselé mais généralement praticable. Montée assez prononcée. Au sommet, tourner à droite, dans l'avenue Van Doorslaer, La voie, d'abord pavée puis bétonnée, court toujours le long du parc, laissant à gauche de riantes maisonnettes formant cité-jardin. Au bout de l'avenue, bifurquer à droite. On arrive au parvis de l'**Eglise Saint-Martin**. Ce sanctuaire (classé) est un bel édifice gothique, comportant trois nefs d'égale hauteur et un chœur à pans coupés. Il date dans son ensemble de 1500 environ, mais a été retouché dans le courant du XVII^e siècle, notamment en 1626 (nef), 1631 et 1642 (collatéraux). La tour, placée en façade, a été reconstruite en 1735. L'intérieur est très dépouillé. Les précieuses fresques du XVI^e siècle qui le décoraient, ont complètement disparu. On relèvera les fonts baptismaux en pierre, remontant à la fin des temps gothiques et un bon tableau du XVII^e siècle, œuvre de Théodore Boeyermans (1620-1678), représentant l'Adoration des Mages. La tour abrite un carillon de 47 cloches. Des concerts de carillon ont lieu les dimanches pendant la belle saison (en principe, en mai, juin, juillet, août et septembre). Pour plus de précisions concernant les jours et heures de ces concerts ainsi que les œuvres inscrites au programme, consulter, en temps voulu, la presse et les affiches ou s'informer auprès de notre organisme, 2 et 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1. Tel. 02/13.07.50

En face de l'église, la Cure (classée également), derrière laquelle s'étend un petit parc avec étang, est une estimable construction du XVII^e siècle. Avec ses pittoresques pignons en escalier, ses archaïques fenêtres à meneaux et les harmonieux contrastes entre les pierres blanches et les briques roses de sa façade, elle passe, à juste titre, pour une des plus remarquables maisons bourgeoises de la région.

Sur la place encore, mais à droite de l'église, la statue du général baron d'Hoogvorst, commandant de la garde urbaine de Bruxelles

(1830) et bourgmestre de Meise, de 1807 à 1866. Ce monument entouré d'une grille, est l'œuvre de Laumans (1893). Au-delà de la statue, prendre la Steenweg op Brussel qu'on suit pendant septante-cinq mètres environ. A droite, une des entrées du superbe **Domaine de Bouchout***, d'une superficie de 97 hectares (accès libre). Ce domaine, propriété de l'Etat depuis 1938, constitue une splendide réserve naturelle offrant une plaisante alternance de magnifiques pelouses et d'imposants massifs de hêtres et de chênes centenaires. Plusieurs pièces d'eau très décoratives occupent les parties basses du domaine.

Dans le parc où croissent en outre plusieurs essences arborescentes rares, est installé le nouveau **Jardin Botanique de l'Etat**. Les collections de plantes groupant notamment des espèces d'origine tropicale et subtropicale, sont, présentement, réparties entre une douzaine de serres.

La visite des serres est autorisée tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis, à 14, 15 et 16 heures. Prix: 10 F par personne. Réduction pour les écoles.

Le parc sert en outre d'écrin au **Château de Bouchout** * (fermé), ancienne forteresse médiévale, flanquée de tours rondes à créneaux. Ses origines remontent au XII^e siècle. Remanié assez sérieusement au XVII^e siècle et restauré d'une manière plutôt arbitraire au XIX^e siècle, le château a perdu une partie de sa valeur comme témoin de notre architecture militaire du Moyen Age. Seul le sobre et puissant donjon carré, de 22 mètres de haut, et les larges douves, en grande partie maintenues, rappellent encore la destination primitive de cet édifice, par ailleurs non dénué d'intérêt.

L'ancienne Orangerie a été aménagée en salon de dégustation. Des familles de haute lignée ont lié leurs noms au Château de Bouchout, entre autres, les Crainhem de Bouchout, les de la Marck, les de Roose et les de Beaufort. En 1879, Léopold de Beaufort vendit le domaine à Léopold II; c'est à cette époque que l'infortunée impératrice Charlotte s'installa à Bouchout où elle résida jusqu'à sa mort survenue en 1927.

Le domaine est ouvert toute l'année, de 9 h à 20 h en été; durant les autres saisons, de 9 h jusqu'au coucher du soleil. C'est sur cette visite de Bouchout que s'achève le premier itinéraire pour piétons.

Pour la seconde journée (Meise-Grimbergen), les touristes non motorisés pourront emprunter le trajet pour automobilistes, de Meise, sous ou, de préférence, suivre, dès la sortie de Meise, le charmant vallon du Maalbeek, en se référant à la variante étudiée à leur intention (voir plus loin).

En sortant du Domaine de Bouchout, traverser, à hauteur de l'Auberge Napoléon, la ligne du vicinal Bruxelles - Londerzeel, l'axe principal de Bruxelles - Anvers. La prudence est recommandée aux automobilistes, tant en raison de la visibilité réduite (l'approche d'un tramway ne pouvant être décelée qu'au dernier moment) que de l'intensité du trafic sur la route Bruxelles - Anvers.

Suivre la Kasteeldreef. Quartier résidentiel. Au bout de cette avenue, s'engager, à droite, dans la chaussée de Wolvenem à Vilvorde (direction Vilvorde), qui traverse la commune de Grimbergen (superficie: 2.217 ha.; 11.000 habitants). Après 800 mètres de parcours, remarquer, à droite, à front de route, l'**Hof ter Biest** ou **Bisthoef**, dont les origines remontent à 1284 et qui fit partie des biens de l'abbaye de Grimbergen. Elle se caractérise par ses pignons à redents et ses croisées à meneaux et remonte sous sa forme actuelle à 1740.

Après avoir laissé, à droite, le dépôt des vicinaux, on coupe la chaussée de Grimbergen à Humbeek (signaux lumineux), 750 mètres plus loin, à l'endroit (nouveau signaux lumineux) où la route s'infléchit vers la droite, tourner, à gauche, dans la Rijkshoekstraat. Quelques dizaines de mètres plus bas, à la première fourche, prendre à gauche la Vorststraat qui conduit directement au **Liermolen**, très vieux moulin à eau ayant appartenu aux de Lier qui le vendirent, en 1341, aux Prémontrés de l'abbaye de Grimbergen. Le bâtiment fut restauré en 1759 et en 1762 (ces millésimes sont gravés sur la façade et le pignon de la construction). Ce moulin fonctionne encore et triture les aliments pour le bétail. Le moulin, flanqué de son élégante roue hydraulique, forme avec l'habitation contiguë, un ensemble d'une rare fraîcheur. A côté et en aval du Liermolen, banc rustique placé par les soins de l'Association « Eigen Schoon ». Du ponceau jouxtant le moulin, très beau point de vue * sur l'église abbatiale qui semble écraser de sa masse les maisonnettes agrippées à ses flancs.

Au-delà du Liermolen, une allée plantée de marronniers mène à l'en-

trée du **Château de Vorst** ou **Vorst** (propriété privée) construit au début de ce siècle par l'architecte **Flanau**. Le parc assez vaste, dessiné par l'architecte **Flanau**, possède une source à hauteur du banc rustique. Une carrière fut longtemps exploitée dans le domaine. On y extrayait des pierres utilisées notamment, à l'édification de l'église de la localité.

Variante recommandée pour piétons

Départ: Meise (village). Gagner la route Bruxelles-Anvers qu'on franchit par une passerelle et s'engager, en face, dans la Kapellelaan. Suivre ensuite la première avenue, à droite, la Kartuizerslaan qui coupe bientôt la Kasteeldreef et se prolonge sous le nom de Keizerinlaan. Continuer par la Rooststraat, chemin pavé, en partie dégradé, qui longe à peu de distance la fraîche vallée du Maalbeek. A hauteur d'une chapelle dédiée à la Vierge et datant de 1847, le chemin s'infléchit nettement vers la droite et atteint bientôt le **'s Gravenmolen**, antique moulin banal ayant appartenu aux Berthout qui le transmirent aux de Bergues, seigneurs de Grimbergen. Ce moulin qui fut fréquemment croqué par les paysagistes, servit d'abord à exprimer l'huile, puis à triturer le grain. Il a cessé toute activité. Ses organes hydrauliques menacent ruine. Pour jouir de la meilleure vue sur le bâtiment, continuer jusqu'à hauteur du café **'s Gravenmolen** (étang - pêche), et enjamber, à droite, le ponceau jeté sur le Maalbeek.

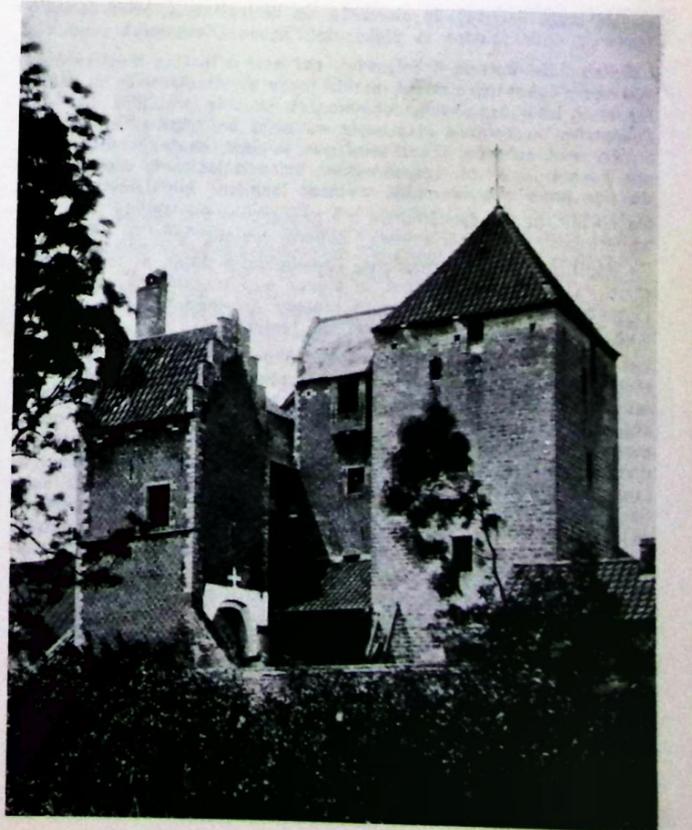
Par la **'s Gravenmolenstraat**, suivre le ruisseau gardé par des saules jusqu'à la ligne du vicinal (Steenweg op Brussel), dans laquelle on s'engage à gauche. Immédiatement après le dépôt des vicinaux, prendre, à droite, la chaussée de Wolvertem à Vilvorde (direction Vilvorde). Après 300 mètres, emprunter, à gauche, le chemin de terre (Kloosterdam) qui longe le Maalbeek, laisse à gauche le Café-Laiterie « Chalet des Brochets » (étang - pêche) et se termine devant le **Liermolen**. Prendre à gauche l'allée conduisant à la grille d'entrée du Château de Vorst.

A partir de cet endroit, l'itinéraire est valable tant pour les piétons que pour les automobilistes.



Grimbergen: Ferme-Château de Charleroy

Grimbergen: Ferme de Poddegem



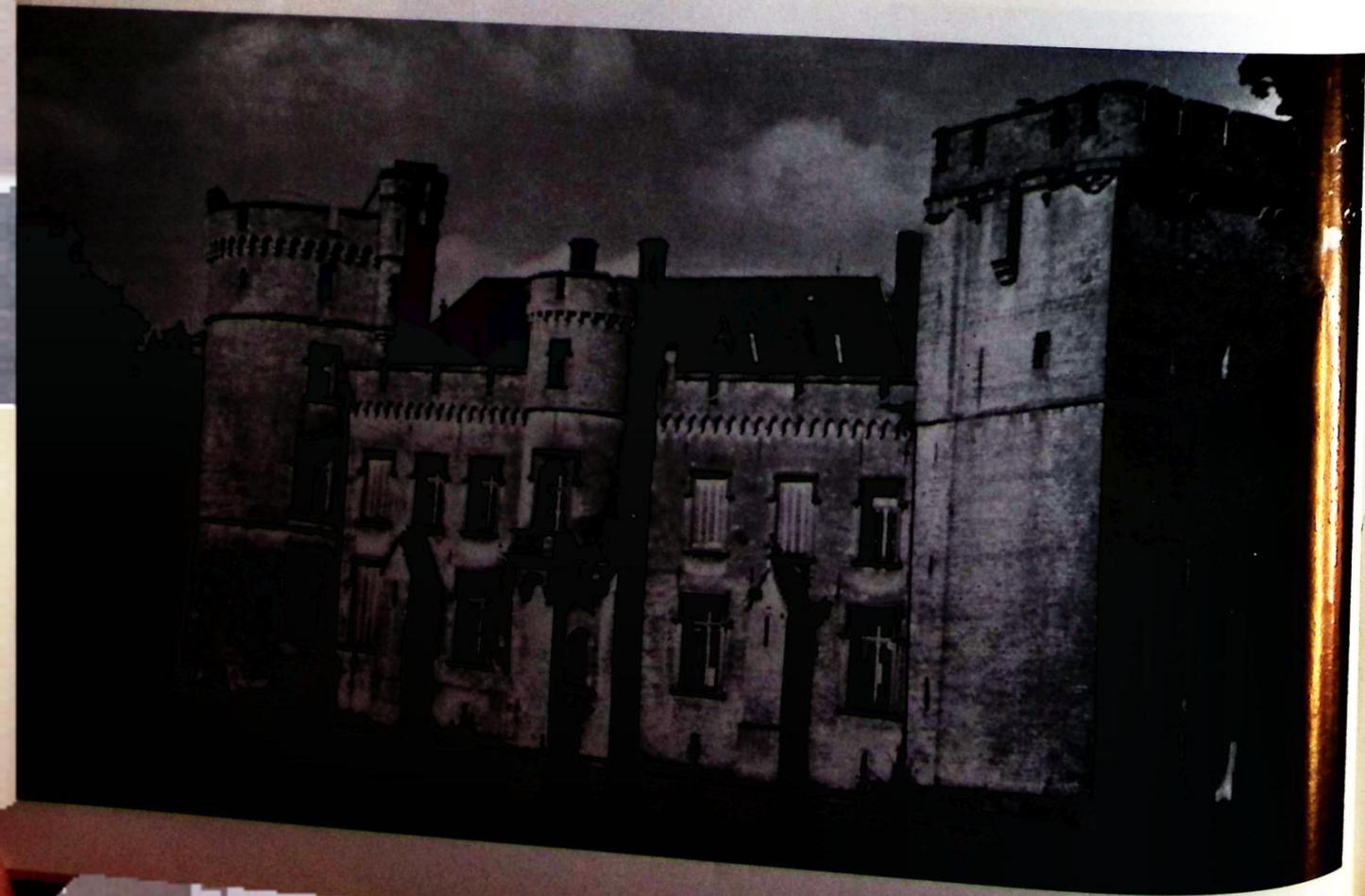
Face au château, s'engager, à droite, dans la Steenpoeldreef. Au bout de la drève, prendre à droite la Rijkshoekstraat jusqu'au petit pont surplombant le Maalbeek, qu'on franchit pour découvrir immédiatement à gauche, la **Ferme-Château de Charleroy**, ancienne dépendance de l'abbaye de Grimbergen. On y accède par une porte monumentale, en forme de cintre, où est gravé le millésime: 1741. Cette pittoresque ferme brabançonne, ceinturée encore partiellement de douves, fut construite en 1665, sous le règne de Charles II, roi d'Espagne. De gracieux pignons à redents tout comme d'étroites fenêtres à meneaux confèrent beaucoup de caractère à ce bâtiment, aménagé de nos jours en restaurant.

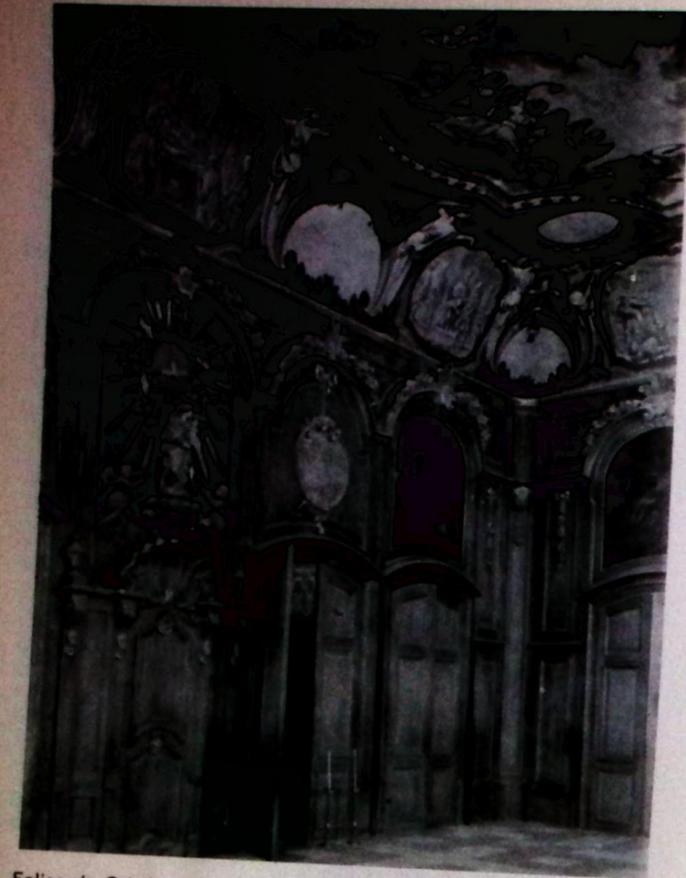
Rebrousser chemin. Franchir à nouveau le Maalbeek et prendre directement à droite, la Tommenmolenstraat. Très agréable parcours champêtre. Après 400 mètres, apparaît, à droite et à front de rue, le **Tommenmolen**, moulin à eau qui, comme le Liermolen, fit partie des biens de l'abbaye. Ce moulin a été édifié vers 1540 et a servi à la mouture des céréales jusqu'en 1964. Présentement désaffecté. Ce bâtiment est très coquet et forme avec ses annexes un ensemble d'une rare séduction qui a déjà tenté bien des peintres et photographes.

En suivant la petite route aux frais ombrages, on atteint, 400 mètres plus loin, la **Ferme fortifiée de Poddegem** (propriété privée), dont les bâtiments sont curieusement répartis à gauche et en retrait du chemin. Cette ferme, la plus ancienne exploitation rurale de Grimbergen, doit remonter à 1350 environ, mais elle fut profondément modifiée au cours des siècles. On peut encore voir aujourd'hui, les vestiges des anciens fossés et de l'enceinte primitive. La ferme a, en outre, gardé son donjon carré, édifié en pierres blanches, et coiffé d'un toit à quatre pans, ainsi qu'un petit bâtiment carré garni de pignons à gradins et percé à sa base, sur deux faces d'arcades en ogives, soutenues par un puissant pilier rond et trapu. Les autres constructions sont d'édification plus récente. Une partie des anciennes dépendances a été convertie dernièrement en spacieuse maison de campagne.

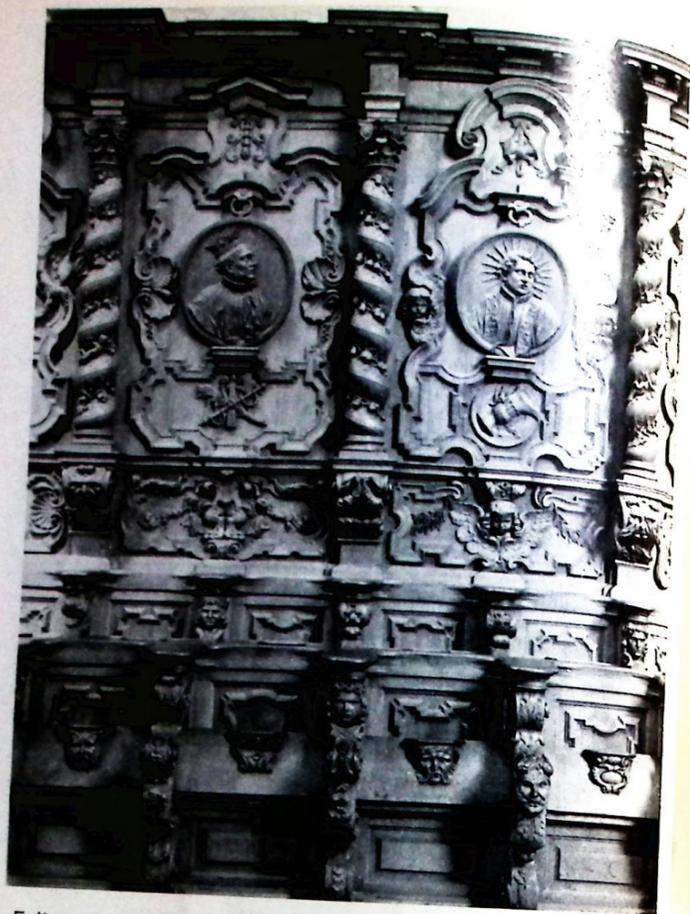
A hauteur de la Ferme de Poddegem, tourner à droite. Une fois le Maalbeek franchi, prendre immédiatement à droite pour gagner par la Veldkantstraat (à gauche, terrain de camping-caravaning « International Camping Grimbergen », d'une superficie de 50 ares -

Meise: Château de Bouchout





Eglise de Grimbergen: la Sacristie

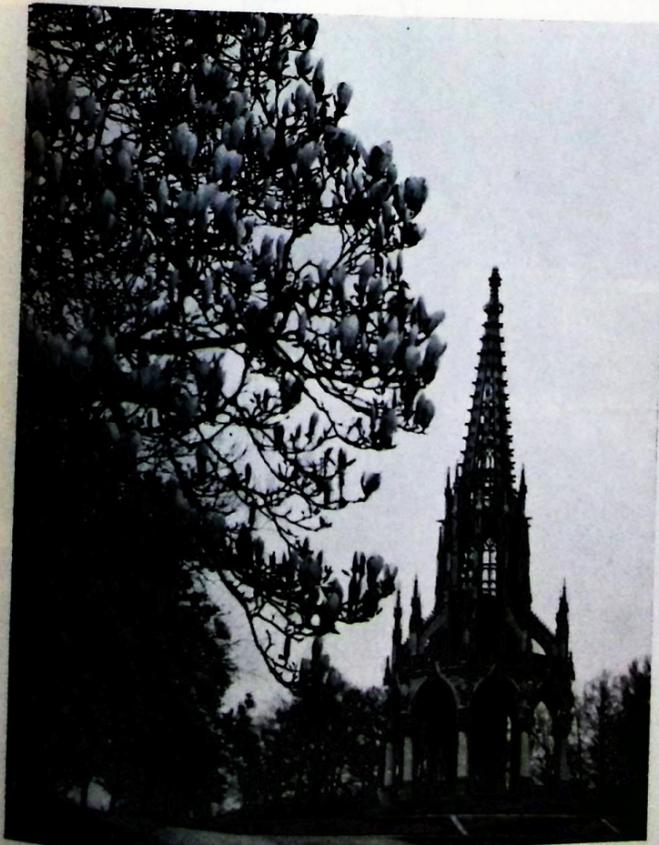


Eglise de Grimbergen: les stalles (détail)



Laeken: Pavillon chinois

Laeken: Monument de Léopold 1^{er}



ouvert toute l'année), la chaussée de Wolveterm à Vilvorde qu'on traverse pour rejoindre la place de l'Eglise (Kerkplein).

Eglise Saint-Servais * (classée), qui sert à la fois d'église abbatiale et d'église paroissiale, est le joyau architectural de la région. Le style baroque, elle fut commencée sous la prélatrice de l'abbé Hernandez de Velasco et ouverte au culte en 1700 sans avoir été entièrement achevée. C'est ainsi que la tour, haute de 60 mètres, a jamais reçu son couronnement et que les nefs n'ont encore nos jours que la moitié de leur longueur initialement prévue. Ce fait, la façade définitive n'a pas encore été édifée et le mur, briques, placé en attente, dépare quelque peu le monument. Malgré ces imperfections, l'ensemble a noble et majestueuse allure. On admirera surtout le chœur aux proportions grandioses, reposant transept et la haute croisée dominée par une coupole, en galbe agréable, qu'éclaire un lanterneau.

Le mobilier * est opulent et répond à ce goût du faste qui caractérise l'art baroque. Maître-autel plantureux, en marbre blanc et noir, œuvre de Frans Langhermans (1701), qui habille avec bonheur le fronton du temple; tombeau de Philippe de Bergues (1704), monument au modelé exquis; stalles du XVII^e siècle, où le baroque a libre cours à toute son exubérance; banc de communion du XVIII^e siècle, traité avec une maîtrise exceptionnelle; autel de saint Sébastien (croisillon sud), avec statue en marbre du saint; imposante chaire de vérité *, attribuée au sculpteur anversois Henri-François Ruggen, auteur de la chaire de vérité de la cathédrale Saint-Étienne de Bruxelles; quatre confessionnaux **, en chêne, enrichis de figures d'apôtres et d'images emblématiques, sculptés par le sculpteur Verbruggen et considérés comme les plus beaux du pays; remarquable suite de tableaux groupant des compositions données par le peintre Orley, Gaspard de Crayer, Van Loon, Jean Eyckens et Jean-Baptiste Quelin, et, enfin, deux statues modernes représentant saint Sébastien et sainte Anne, œuvre brillante de Harry Elström. La sacristie est de toute beauté et passe pour la plus remarquable du pays. Elle étonne tant par ses proportions inaccoutumées que par la richesse ornementale de ses boiseries rythmées par des reliefs et animées de médaillons. Plusieurs peintures, une grande et lumineuse fresque décorant le plafond et figu-

rant la Glorification de saint Norbert, complètent avec éclat ce prestigieux ensemble commandé par l'abbé Jean-Baptiste Sophie (1755-1775).

La tour abrite un carillon de 48 cloches. Concerts de carillon durant la belle saison, en principe, de juin à octobre, et, notamment, les dimanches soirs. Pour plus de précision, consulter en temps opportun la presse et les affiches ou se renseigner auprès de nos services.

L'abbaye proprement dite, qui jouxte le sanctuaire, relève de l'ordre des Prémontrés. Elle fut fondée vers 1128 par Walter Berthout. Elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion, principalement en 1566. Le monastère fut fermé en 1796. Toutefois, dès 1833, la communauté s'est progressivement reformée. Elle compte aujourd'hui une soixantaine de moines. Le public n'a pas accès au monastère, sauf autorisation spéciale. Les bâtiments conventuels ont été réédifiés dans le courant du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, en 1913 d'abord, puis au lendemain de la guerre 1914-1918. De l'ancienne abbaye subsistent la cure, construite en briques, avec son clocher Fenikshof, datant en partie de 1614, en partie de 1728. Un tout nouveau bâtiment vient d'être construit dans le prolongement de la ferme. Il sert à la fois de centre d'accueil et de détente pour la jeunesse et comprend, entre autres, une salle de cinéma, une bibliothèque, un salon de lecture, une salle de gymnastique et des locaux pour réunions.

La place de l'Eglise est bordée de ravissantes maisonnettes édifiées pour la plupart dans le courant du XVII^e siècle, à l'aide de pierres blanches extraites dans les environs. Dans un plaisant désordre, les pignons à gradins y alternent, sans souci d'alignement, avec les combles aigus. Admirer tout particulièrement les pittoresques façades aux enseignes « In 't Poeltje », « In de Kroon », « De Sleutel », « In de Bot », « De Groenpoort ».

Promenade facultative jusqu'aux ruines du Château des Princes (Prinsenkasteel).

Suivre la Prinsenstraat. On laisse à gauche la Maison communale, construite en 1907 et précédée du monument aux victimes des deux

guerres, puis, à droite et en retrait, le terrain de football. Longer le parc du Château des Princes jusqu'à hauteur de la ravissante Chapelle de Notre-Dame d'Alten, gardée par des hêtres séculaires. C'est un petit monument votif en pierre, élevé en 1734 par Marie-Honorine de Bergues, princesse de Grimbergen, et dédié à la Vierge miraculeuse d'Alten (Bavière). La chapelle a été restaurée en 1934.

A hauteur de la chapelle, suivre, à droite, la drève qui pénètre dans le parc, puis prendre encore à droite, pour jeter un coup d'œil sur les ruines (classées) du Château des Princes (Prinsenkasteel) ou Château de Merode, incendié par les Allemands en 1944. Ancienne demeure fortifiée d'origine féodale, ce castel se caractérisait par son sévère donjon du XIV^e siècle, sa chapelle en saillie et son corps de logis, remanié à l'époque classique. Il ne reste aujourd'hui de cette ancienne résidence des seigneurs de Grimbergen, que quelques pans de murs et les ruines du donjon et d'une tour d'angle. Les dépendances du château comprenant les anciennes écuries à arcades et pignons à gradins, la ferme et la grange, ont été préservées de la destruction. Elles forment aujourd'hui un coquet ensemble englobé dans une propriété privée.

De la place de l'Eglise, rejoindre par la Lage Steenweg, la Steenweg op Brussel (où s'achève l'itinéraire pour piétons - tram vicinal).

Les automobilistes tourneront à gauche et suivront la Steenweg op Brussel jusqu'à l'Eglise Saint-Amand (commune de Strombeek), construction néo-gothique (1869) sans caractère. En face du sanctuaire, la Fontaine de Saint-Amand (Sint-Amands Borre), qui jaillit à l'endroit où, suivant la tradition, saint Amand prêcha la bonne parole. Cette source est restée un lieu de pèlerinage pour la guérison des enfants débiles.

Immédiatement après l'église, tourner, à droite, et traverser la place (de Mentockplaats), pour s'engager dans la Brussellaan, puis dans l'avenue du Mutsaard dans le prolongement de laquelle on aperçoit le Pavillon du Belvédère, aimable villa, de style Louis XVI, surmontée d'un belvédère à coupole; le bâtiment fut restauré en 1957 et sert aujourd'hui de résidence aux Princes de Liège.

On atteint le Gros Tilleul où se dresse, à gauche, la Fontaine de Jean de Bologne ou Fontaine de Neptune, représentant le dieu de la mer, entouré d'enfants et de sirènes juchées sur des dauphins. Il s'agit d'une copie de la célèbre fontaine qui orne la Piazza de

Nettuno, à Bologne, et qui fut exécutée, de 1563 à 1567, par le talentueux sculpteur Jean de Bologne.

A deux pas et à gauche du Gros Tilleul (début de l'avenue Jules Van Praet), se dessine le Pavillon Chinois *, qui figura à l'exposition de Paris, en 1900, et qui fut réédifié, dans son site actuel, à l'initiative de Léopold II. C'est un monument hétérogène présentant, sur une ossature de maison occidentale, une façade et un décor traités dans la manière des habitations édifiées à Canton, au cours du XIX^e siècle. Quoique, de valeur discutable, cette construction n'est point dépourvue d'intérêt comme témoin de la sensibilité européenne des années 1900 et des faveurs accordées à cette époque à une certaine forme d'exotisme. A l'intérieur, une spacieuse salle, rehaussée de motifs chinois, et deux boudoirs typiques retiendront l'attention. Le pavillon, qui fut d'abord aménagé en restaurant, a été converti, en 1946, en musée où sont conservées les collections de bibelots chinois et japonais, léguées à l'Etat belge par Henri Verhaeghe de Naeyer. On peut y voir, entre autres, des porcelaines d'Extrême-Orient, des objets d'art européens (céramiques, meubles, argenterie) ainsi que de nombreux tableaux.

Le Musée est ouvert, de Pâques à la Toussaint, tous les jours (vendredis exceptés), de 9.30 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les autres mois, les dimanches de 9.30 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Fermé les 11 novembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.

Le droit d'entrée est fixé à 5 F par personne.

Réduction de 50% pour les groupes de 20 personnes au moins.

Légèrement en contrebas du Pavillon Chinois, mais de l'autre côté de l'avenue Jules Van Praet, se découpe la Tour Japonaise (accès interdit), provenant également de l'Exposition de Paris (1900) et acquise elle aussi par Léopold II. C'est la reproduction exacte d'une pagode à cinq étages, précédée d'un pavillon d'entrée.

Du Gros Tilleul, descendre l'avenue du Parc Royal, qui longe, d'abord, les Serres royales où sont rassemblées des collections impressionnantes de plantes croissant sous toutes les latitudes.

Les serres sont ouvertes au public pendant quelques jours du mois de mai (consulter la presse ou s'informer auprès de nos services). Accès gratuit.

Plus loin, à gauche, l'entrée du Palais Royal de Laeken, que gardent deux énormes lions, œuvre de Fassin (1873). Au-delà de la grille d'entrée et achevant la perspective de l'allée centrale, le **Palais Royal de Laeken**, édifice de style Louis XVI, précédé d'un avant-corps avec fronton orné d'un bas-relief de Godecharle. Le palais, qui avait été construit en 1782-1784, d'après les plans de Montoyer, fut gravement endommagé, en 1890, par un incendie, et restauré par Balat. Il fut ensuite considérablement agrandi par Girault (début du XX^e siècle). Napoléon l'acheta en 1803 et y séjourna occasionnellement. Depuis 1831, le palais est la résidence favorite de nos souverains.

Le parc royal, piqué d'essences rares, déploie sa magnificence sur quelque 160 hectares.

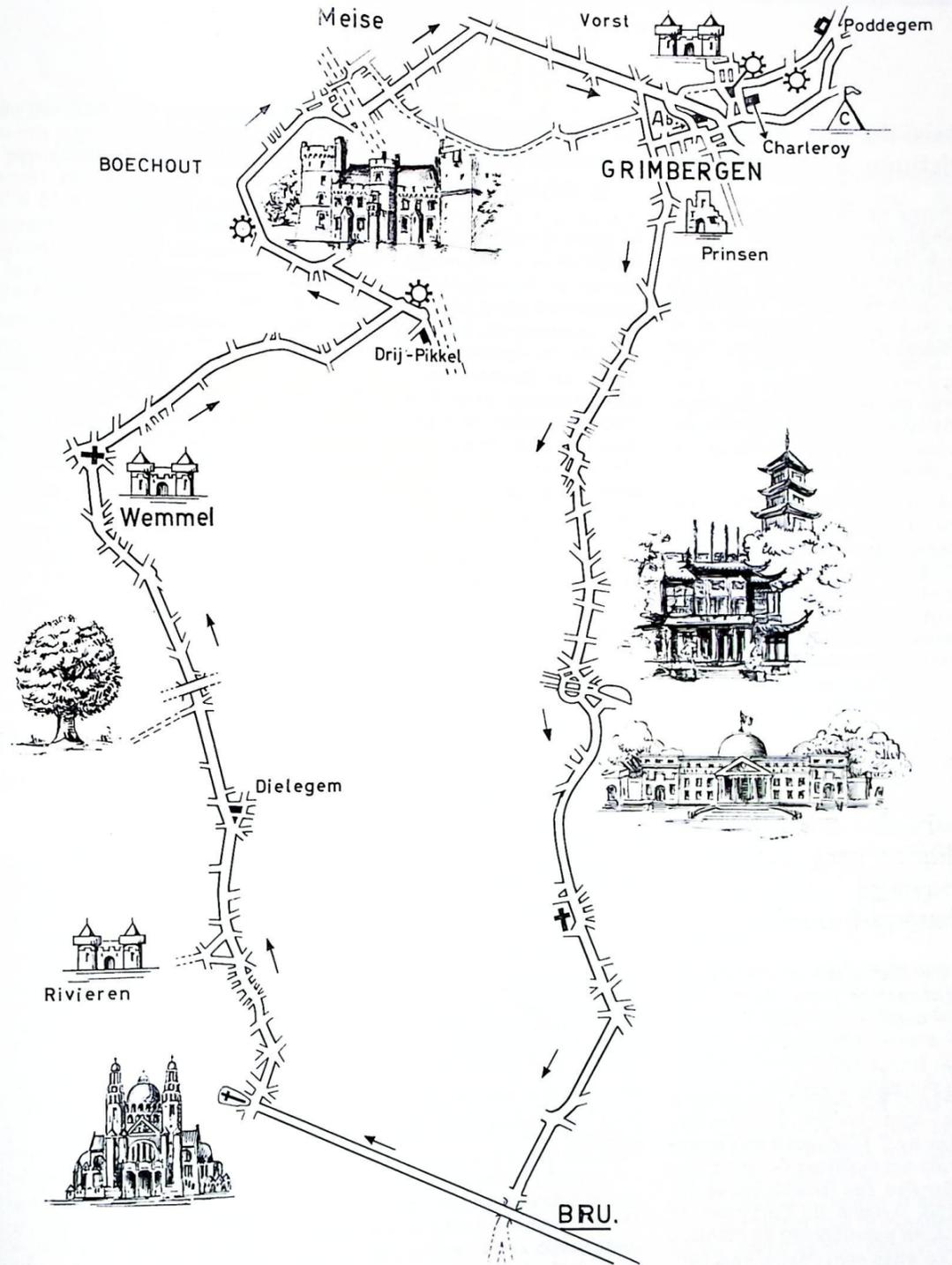
Vis-à-vis du palais, mais à droite de l'avenue, s'élève, au cœur du parc de Laeken, créé par Léopold II, le **Monument de Léopold I^{er}**, édifice de style néo-gothique érigé en 1890. Neuf arcades, avec statues symbolisant les neuf provinces, y supportent une flèche finement ouvragée, de 50 mètres de haut. La cella est occupée par une statue du Léopold I^{er}, œuvre de Guillaume Geefs. Continuer le long de l'avenue du Parc Royal. Peu avant d'atteindre l'église Notre-Dame de Laeken, remarquer, à droite, émergeant du cimetière, le chœur de l'ancienne église de Laeken (voir infra), et à gauche, au fond d'un jardinet contigu au Domaine royal, un charmant monument à colonnes et dôme, élevé il y a une douzaine d'années à la mémoire de la reine Astrid, avec statue en marbre de la souveraine par J. Boedts.

L'**Eglise Notre-Dame de Laeken**, qu'on atteint à présent, est un édifice monumental de style néo-gothique. Ce sanctuaire, dont la valeur architectonique a fait l'objet de controverses a été construit entre 1854 et 1872, suivant les plans dressés par Joseph Poelaert, et peut être considéré, en dépit de certaines imperfections, comme une des meilleures productions de ce bâtisseur. Le temple (inachevé) affecte la forme d'une croix latine et est divisé en trois nefs d'égale hauteur. Sa façade est assez imposante; elle est dominée par une flèche centrale ajourée, haute de 97 mètres, elle-même accostée de tours plus petites. Le dôme qui couronne la crypte royale, placée derrière le chœur, nuit quelque peu à l'unité de l'ensemble. A l'intérieur, les nefs élancées et très élevées con-

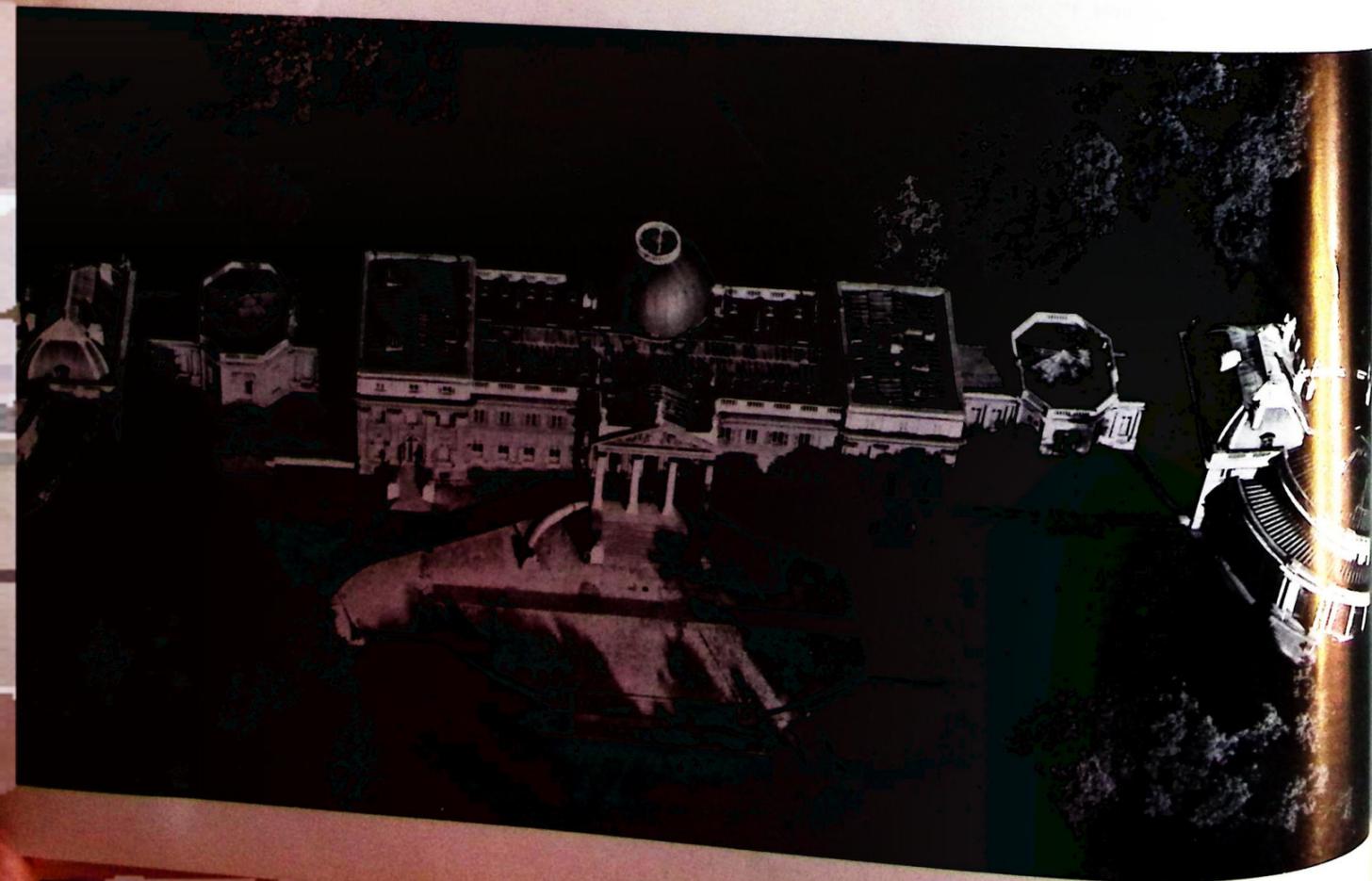
férent au sanctuaire une impression de grandeur. Le mobilier provient en partie de l'ancienne église, notamment, les fonts baptismaux dont la cuve en marbre ne manque pas d'élégance saint Roch (XVIII^e siècle), d'une agréable plasticité dont une Sainte Famille de l'Ecole de Gaspard Crayer et une Vierge de Laeken dans un décor figurant l'ancienne église de Laeken. Enfin, ornant le maître-autel, une statue de Marie-Madeleine, œuvre de Sophie, fille de Derrière le chœur, un escalier conduit à la Crypte royale, ouverte seulement à l'occasion de certains anniversaires mortelles de nos souverains: Léopold I^{er}, Louise-Marie, Albert I^{er}, Astrid et Elisabeth y reposent, de même que celles du prince héritier, décédé en 1869, du prince Baudouin, mort en 1891, du comte de Flandre mort en 1905 et de l'impératrice Charlotte, décédée en 1927.

A côté de l'église, s'élève le **Monument au Poilu français** (1927), œuvre du sculpteur Desmarée. Ce mémorial précède le **Cimetière de Laeken** où ont été inhumées de nombreuses personnalités dont les peintres Portaels et Navez, l'architecte Poelaert, les bourgmestres Rouppe et Fontainas ainsi que la célèbre cantatrice La Malibran (une statue en marbre due à Guillaume Geefs orne sa chapelle funéraire). Le cimetière garde encore le **chœur** * (classé) de l'ancienne **église de Laeken**, remarquable morceau d'architecture gothique primaire, datant du milieu du XIII^e siècle. Cette construction aux harmonieuses proportions, est formée de deux travées, terminées par une abside à cinq pans. A remarquer: la porte romane aujourd'hui obturée et les élégantes fenêtres ogivales (seconde moitié du XIII^e siècle). La tour et la nef de ce précieux témoin de la naissance du style gothique dans nos régions furent démolies en 1904.

Continuer par l'avenue de la Reine. Avant de franchir le canal remarquer à droite, le **Monument au Travail**, une des œuvres les plus expressives et les plus puissantes de Constantin Meunier. Du pont, coup d'œil à droite sur les installations maritimes de Bruxelles. Au-delà du pont, prendre à droite, l'Allée Verte qui longe les bassins et, par le Quai de Willebroek, conduit à la place de l'Yser, d'où il est aisé de gagner le cœur de Bruxelles.



Palais Royal de Laeken



... Le prix du Reportage touristique a été décerné

Le jury chargé de décerner le huitième prix du Reportage touristique vient de se réunir à Saint-Etienne (Loire, France) sous la présidence de M. Yves Le Kervadec, président de la Fédération nationale de la presse culturelle et de l'Union littéraire et artistique de France.

Il a accordé le Huitième prix du reportage touristique à M. Joseph Delmelle, de Bruxelles, pour son reportage sur « Thines, dans la Cévenne ».

Rappelons que M. Joseph Delmelle est administrateur et syndic de l'Union belge des écrivains du tourisme et qu'il s'est distingué naguère en obtenant le Prix international de poésie touristique; celui-ci lui sera remis au cours d'une cérémonie officielle qui aura lieu à Poitiers (Vienne) au mois de mars 1966.

... Le prix des Bibliothèques publiques sera octroyé à un ouvrage de langue française

Le « Prix des Bibliothèques publiques », institué par arrêté royal du 19 mai 1934, sera décerné, en 1966, à un ouvrage ou à une collection d'ouvrages en langue française.

En vertu de l'arrêté précité, les auteurs intéressés sont invités à adresser, avant le 1er avril 1966, sous pli recommandé, trois exemplaires de leurs œuvres, au Service des Bibliothèques publiques, 158, Avenue de Cortenberg, Bruxelles 4, en mentionnant de manière expresse, qu'elles sont destinées à concourir pour l'obtention de ce prix.

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus dès maintenant auprès de ce Service (tél. 35.60.40 - 35.21.77).

... Tous les étudiants peuvent fréquenter la Bibliothèque royale

Et cette décision est l'épilogue d'un différend.

Comme on le sait, le conservateur en chef de la Bibliothèque royale, M. Herman Liebaers, avait interdit l'accès de la salle de lecture de la Bibliothèque royale aux étudiants de moins de 21 ans, appliquant ainsi à la lettre le règlement d'ordre intérieur de cette institution. Cette interprétation du règlement, qu'on qualifie de personnelle dans les milieux autorisés, n'a pas été accueillie favorablement par les étudiants. M. Liebaers, déclare-t-on, avait agi de la sorte parce qu'il n'avait pas obtenu du gouvernement les crédits sollicités.

Or au cabinet de l'Education nationale on signale que les crédits destinés à la Bibliothèque royale n'ont pas été diminués, comme le prétend M. Liebaers, mais qu'ils ont même été augmentés de 10 %.

Dans ces conditions, M. Dehousse, ministre de l'Education nationale, a donné des instructions formelles au conservateur en chef pour qu'il applique le règlement d'ordre intérieur dans toutes ses prescriptions. Aucune limitation n'est permise en dehors de celles, d'ailleurs réglementaires, qui existent depuis toujours.

Les étudiants universitaires, quel que soit leur âge, pourront donc comme par le passé fréquenter la salle de lecture et la bibliothèque.

M. Liebaers met les points sur les i Dans une déclaration, M. Liebaers a précisé:

« A regret je dois opposer un démenti aux »milieux autorisés«, qui ont annoncé que j'ai interprété d'une manière personnelle le règlement d'ordre intérieur de la bibliothèque. Jusqu'à présent, l'accès n'a pas été refusé aux étudiants. Enfin, il est contraire à la réalité d'affirmer qu'une augmentation des crédits de 10 % permet à la bi-

bliothèque de maintenir ses activités antérieures.

» Il suffit de rappeler que le prix des livres et surtout des revues scientifiques a augmenté de 15 à 30 %.

» Dans le cadre des mesures d'assainissement financier annoncées par le gouvernement, j'ai proposé au ministre de l'Education nationale d'en examiner la répercussion sur les activités de la bibliothèque. J'ai voulu protéger l'apport propre de la bibliothèque à l'enseignement et à la recherche. L'intérêt des étudiants se trouvait naturellement au centre de mes préoccupations. Depuis des années, j'attire d'ailleurs en vain l'attention des pouvoirs publics sur le problème de la documentation universitaire et pré-universitaire.

» Que les milieux autorisés ne partagent pas ce point de vue n'est pas une raison pour me rendre responsable d'une situation dont la bibliothèque est la première victime. »

... L'« Art d'aujourd'hui en Belgique » a constitué une leçon valable de la peinture

Tout a une fin: l'Exposition itinérante « Art d'aujourd'hui en Belgique » organisée par Pro Civitate, Centre culturel du Crédit communal, a terminé à Bruxelles, au Palais des Beaux-Arts, le 6 février dernier, son extraordinaire périple artistique à travers le pays entier.

Elle a livré à l'appréciation des visiteurs quelque 350 œuvres appartenant à environ cent vingt-cinq artistes et choisies sans esprit partisan dans la plupart des grandes disciplines abstraites et figuratives se partageant aujourd'hui le monde de l'art.

Elle constituait le meilleur moyen qu'ait le grand public pour s'initier et tirer une leçon valable de la peinture en Belgique.

Et, selon certain chroniqueur, elle était digne des meilleures expositions que l'on réalise, à New York comme à Pa-

ris et méritait de continuer sa course dans l'ensemble des capitales européennes et, pourquoi pas, du monde ?

... Le Prix la « Rose des poètes français » a été attribué à un Belge

La Société des Poètes français, que préside, à Paris, Charles Vildrac, vient de décerner son prix « La Rose des poètes français 1965 », au poète belge Jean-Louis Vanham pour l'ensemble de son œuvre.

Ce prix a été remis au lauréat le 23 janvier dernier au Cercle républicain, à Paris.

Nos lecteurs ont pu apprécier, par l'article que « Brabant » lui a consacré dans son numéro juillet-août 1965, les qualités exceptionnelles du jeune poète qui s'est imposé tant aux lettres de Belgique qu'à ceux d'au-delà des frontières.



... L'opération « Arche de Noé » est lancée

Dans notre numéro d'octobre dernier, nous avons commenté les résultats de l'opération « Message à la mer », destinée à déterminer les circonstances de la pollution des mers par le mazout. La lutte est engagée contre la progression de cette « Mort Noire » du XXe siècle.

Aujourd'hui, une autre campagne est entamée. Il s'agit de l'opération « Arche de Noé » qui tend à sauvegarder la Faune et la Flore.

Les savants et les organismes officiels font appel à toute la population pour qu'elle comprenne son devoir à cet égard: car la protection de la nature ne peut être l'apanage de quelques spécialistes. Si ceux-ci peuvent commander et ordonner des campagnes, c'est cependant la troupe (c'est-à-dire tous les citoyens) qui doit rendre efficace les actions entreprises. Et qui, mieux que les enfants des écoles, est apte à la mobilisation constante ?

Les enfants de l'école gardienne aux écoles du cycle supérieur de l'enseignement secondaire, ainsi que tous les membres des mouvements de jeunesse sont appelés à lutter pour la protection de la nature, tant dans leur quartier, que dans leur village, leur ville, leur province, la Belgique tout entière.

Formant des équipes avec leur classe, leur patrouille, leur section Croix-Rouge, leur patro, etc., ils partiront à la découverte de la nature. Il ne faut pas qu'il y ait demain, moins de papillons, moins d'oiseaux, moins d'arbres et parallèlement moins de joie et de santé. Ils apprendront à nourrir et à protéger les animaux, à ne pas abîmer les plantes.

Ils fabriqueront des nichoirs et des mangeoires, etc.

Pour lancer la campagne, des messages ont été publiés, par MM. Paul de Stexhe, ministre de la Culture française, Lucien Cooremans, bourgmestre de Bruxelles (qui mobilise les vingt-huit mille enfants de ses écoles),

Arthur Haulot, commissaire général du Tourisme.

Le Comité de patronage comprend encore les noms de MM. Albert De Clerck, ministre de la Culture néerlandaise, le prince Antoine de Ligne, André Capart, directeur de l'Institut des Sciences naturelles, la Croix-Rouge de Belgique.

Un jury, présidé par M. Edgard Kesteloot, directeur de laboratoire à l'Institut des Sciences naturelles de Belgique, récompensera dans quelques mois les enfants les plus actifs.

... L'Axe A.B.C. va s'améliorer

Les organismes chargés d'examiner la modernisation de la voie d'eau Anvers-Bruxelles-Charleroi, ont dressé un rapport qui a été présenté récemment au ministre des Travaux publics, M. De Saeger, par une Délégation du groupe de travail.

La délégation a souligné l'urgence nécessaire des travaux à réaliser.

M. De Saeger a souligné que ce problème retenait depuis longtemps déjà son attention. Il a en effet toujours été conscient de l'importance économique de la liaison nord-sud, avec Anvers, à la fois point de départ et point d'arrivée.

En ce qui concerne le tronçon Bruxelles-Rupel, le ministre a signalé que les travaux de modernisation seraient entamés, cette année encore, à hauteur de Hingene-Wintam.

Il lui semble toutefois que le problème le plus difficile sera celui de la traversée de Bruxelles par les bateaux de 1.350 tonnes et tout particulièrement les convois poussés.

Le ministre De Saeger a enfin promis à la délégation que le rapport du groupe de travail ferait l'objet d'un examen approfondi en vue d'atteindre, avec la collaboration de l'Association des intérêts portuaires et de la Fédération des industries belges, les résultats économiques les meilleurs.

...Le rayonnement du C.E.R.I.A. devient mondial

La province de Brabant est à l'honneur. En effet, le C.E.R.I.A., le Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires et chimiques de la province, à Anderlecht, a été chargé d'une très importante mission en Amérique du Sud, en accord avec le ministère du Commerce extérieur belge. Auparavant, un représentant du ministère de l'Education nationale de Bolivie, M. Martinez, avait parcouru le monde entier afin de visiter quelque soixante-trois établissements d'enseignement technique les plus réputés. Il a choisi le C.E.R.I.A. pour collaborer avec son pays en vue de la création en Bolivie d'un réseau d'enseignement technique.

C'est M. Doms, directeur du Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires et chimiques de la province du Brabant, qui partit, en janvier pour la Bolivie avec une mission économique, sociale et pédagogique. Au cours de son séjour en Amérique du Sud, d'une durée de deux mois, M. Doms devait établir les plans de base de trois centres d'enseignement technique, dont un à Bogota.

En mars, il rentrera en Belgique accompagné d'une vingtaine d'étudiants, récemment diplômés de l'industrie alimentaire et chimique, qui recevront, à Anderlecht, une formation spéciale pour l'enseignement. Ce groupe d'étudiants, qui séjournera au C.E.R.I.A. pendant une bonne année, constituera le futur cadre du corps professoral des établissements d'enseignement qui seront créés par le gouvernement bolivien.

Entre-temps, un second spécialiste du C.E.R.I.A., M. Van der Vorst, se rendra en Bolivie pour y exécuter les plans établis par M. Doms, de sorte que les jeunes professeurs spécialistes pourront se mettre directement au travail en rentrant au pays.

Cette mission importante attribuée à la province de Brabant démontre donc clairement que le C.E.R.I.A. est l'un des

établissements d'enseignement technique les plus réputés du monde.



Nous participons
du 29 avril au 10 mai
à la 39e Foire
Internationale
de Bruxelles

...L'exposition consacrée à la vie du roi Albert 1er, à Hal, est ouverte

Elle a été inaugurée par le Bourgmestre M.L. De Grève, président d'honneur du Comité. Cette exposition a pour but de rassembler les fonds nécessaires pour l'élévation d'un monument du Roi au parc Albert à Hal, projet qui est en instance depuis 1930. M.J. Moustin, trésorier du Comité et l'animateur de cette exposition, a remercié le bourgmestre et les autorités de la Ville de bien avoir voulu mettre à leur disposition la belle salle de fêtes de la caserne des pompiers pour cette exposition qui montre la vie du Roi-Chevalier en photos et notamment pendant les années cruelles de la première guerre mondiale.

A côté de cette exposition photographique figure une collection de monnaies qui raconte l'histoire de Belgique à travers les siècles, et une collection de timbres-poste belges qui réjouit les amateurs.

...« Le Folklore Brabant » paraît trimestriellement

Cette revue est publiée par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques et de Relations Culturelles et Publiques de la Province de Brabant. Au Sommaire du n° 168 (décembre 1965) figurent: « L'Eglise Saint-Germain et ses alentours » par Paul Dewalhens; « La maison d'un ancien surruier » par M. et P. Dubuisson; « Propos sur le dessin, l'écriture, l'illustration, à propos de l'imagerie populaire et quelques-uns de ses textes » par Paul Dewalhens et « Contribution à l'étude de la chasse en Brabant XV^e et XVI^e siècle. Le pain de curée ou cureebroet » par Mme Tourneur Nico-dème.

Prix du numéro: 35 F. C.c.p. 255.94 du Service de Recherches Historiques et Folkloriques du Brabant, 4 rue Saint-Jean Bruxelles 1.

Abonnement: 125 F.

Wist U dat...

...er ook een nederlandstalige editie van « Brabant » bestaat? Het maartnummer bevat o.m. bijdragen van en over:

Maurice Nevens - Het Brabantse kroonjuweel Grimbergen.

Willem M. Roggeman - Victor Sotvranckx.

Staf Knop - Luc Vilsen, prijs van Brabant.

René De Borger - Maurice Béjart.

Jaak Brouwers - Jos De Haes, driejaarlijkse staatsprijs.

Jos Demol - H₂O, een kostbaar vocht.

G. Callebaut - In de tuin der twaalf.

Frans Weemaels - Redouté en de bloemen.

W. Lippens - De vuilverwijdering in Brabant.

Yves Boyen - Reisweg nr 1. Prijs per nummer: 30 F.

Mars 1966

- 10 BRUXELLES : Hôtel Chambré - Prospective Amédée Lynen. (jusqu'au 10 avril) - Le 20 mars à 10.30 h., conférence par Victor Boin.
- 12 BRUXELLES : Palais du Centenaire : Salon des Vacances. (jusqu'au 20 mars).
- 12 SCHAERBEEK : Grande Foire annuelle.
- 18 BRUXELLES : Office provincial des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue St-Jean : Exposition : les Métiers féminins. (jusqu'au 27 mars).
- 19 LOUVAIN : Pèlerinage à la Chapelle de Saint-Joseph (jusque fin mars).
- BRUXELLES : Palais du Centenaire : Bal de l'Ecole Royale Militaire.
- 19 SAINT-GILLES : (Hôtel de Ville) Exposition organisée par les Amitiés Belgo-Soviétiques. (jusqu'au 27 avril).
- 20 AARSCHOT ; HAL (Halle) ; WAVRE : Cortèges carnavalesques.
- 20 VILVORDE : Tournoi provincial de musique.
- 24 IXELLES : (salle Mercelis) séance touristique organisée par le cercle d'Agrément du club « Les Hirondelles ».
- 27 VILVORDE : Tournoi provincial de musique.
- 28 BRUXELLES : Office provincial des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue St-Jean : Exposition : Les Métiers d'Art de Cologne. (jusqu'au 30 avril).

Avril 1966

- 2 IXELLES : (salle Mercelis) Conférence : « Le Respect de la Vie » par la section Protection des Animaux.
 - 3 VILVORDE : Tournoi provincial de musique.
 - 3 ANDERLECHT : Concours du « Bœuf Gras ».
 - HOEGAARDEN : Procession des Douze Apôtres (à 8.30 h.).
 - SCHAERBEEK : Grand Cortège carnavalesque (à 14.30 h.).
 - 10 BRAINE-L'ALLEUD : Cortège carnavalesque.
 - 11 HAKENDOVER : Grande Procession du « Divin Rédempteur ».
 - LEMBEEK : Marche de Saint-Véron.
- Aux environs du 15 avril**
- WATERMAEL-BOITSFORT : Floraison des cerisiers du Japon, pruniers et pommiers sur le plateau des Trois Tilleuls (unique en Europe).
- WEMMEL : Festival de printemps : foire commerciale.
- 16 IXELLES : Exposition photographique (110, rue Malibran). (jusqu'au 25 avril).
 - 17 VILVORDE : Tournoi provincial de musique.
 - 23 TUBIZE : Récital de chorales (salle « Le Gymnase »).
 - 24 GREZ-DOICEAU : Procession de cavaliers : « Chevauchée de Saint-Georges ».
 - 28 IXELLES : (salle Mercelis) Soirée artistique par le Centre d'Art d'Ixelles.
 - 29 BRUXELLES : Palais du Centenaire : Foire Internationale de Bruxelles. (jusqu'au 10 mai).
 - 30 VILVORDE : Sortie des Géants et Cortège de la kermesse (à 20 h.).

Mai 1966

- 1 DANS TOUT LE PAYS : Fête du Travail. Cortèges et Festivités.
- MARBAIS : Procession religieuse et folklorique de la Sainte Croix. (départ : 4 h. du matin).
- MONTAIGU (Scherpenheuvel) : Pèlerinage à Notre-Dame (jusqu'au 6 novembre).
- VILVORDE : Kermesse. Procession de Notre-Dame de la Consolation (à 11 h.).
- HAMME-MILLE : Fête de la Saint-Christophe : Messe en plein air (10 h.) suivie de la bénédiction des automobiles.
- 2 VILVORDE : Grand concours agricole national.
- 3 VILVORDE : Course cycliste internationale (professionnels).
- 5 SAINT-GILLES : Journée de l'Europe.
- 12 BRUXELLES : Office provincial des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue St-Jean : Exposition : la Figurine. (jusqu'au 12 juin).
- 15 GRIMBERGEN : Procession Saint-Servais.
- 17 GENVAL : Récital de danse et de poésie.

CALENDRIER DES FÊTES POUR NIVELLES, VILLE-PILOTE

Mars 1966

- 16 Conférence à Bléval.
Fête de Gymnastique du Lycée Royal.
- 19 Bal de l'Athénée.
Soirée suivie de bal en la salle des Arts et Métiers.
Bal de la Gendarmerie.
Salle de la Maillebotte : Bal par « Les Amis de la Nature ».

Avril 1966

- du 15 au 24 avril : Foire commerciale, défilé de mode, attractions.
- 17 Exposition de voitures automobiles.
- 24 Paris-Bruxelles.

Mai 1966

- 1 Réunion d'athlétisme Stade Reine Astrid.
- 8 V. Day.
Championnat interclubs d'athlétisme Stade Reine Astrid.
Communions solennelles dans toutes les paroisses.
du 14 au 23 mai : Fêtes communales du printemps.
Exposition des œuvres du peintre nivellois Van Bellinghen.
- 15 - 19 et 22: Séance Audio-Visuelle par le Photo Club « Entre Nous ».
- 19 Braderie et Ascension du Ballon.
- 30 Exposition nationale de petit élevage dans les cloîtres par Nivelles avicole.



Depuis 1810 la
MANUFACTURE BELGE
DE
DENTELLES
S.A.

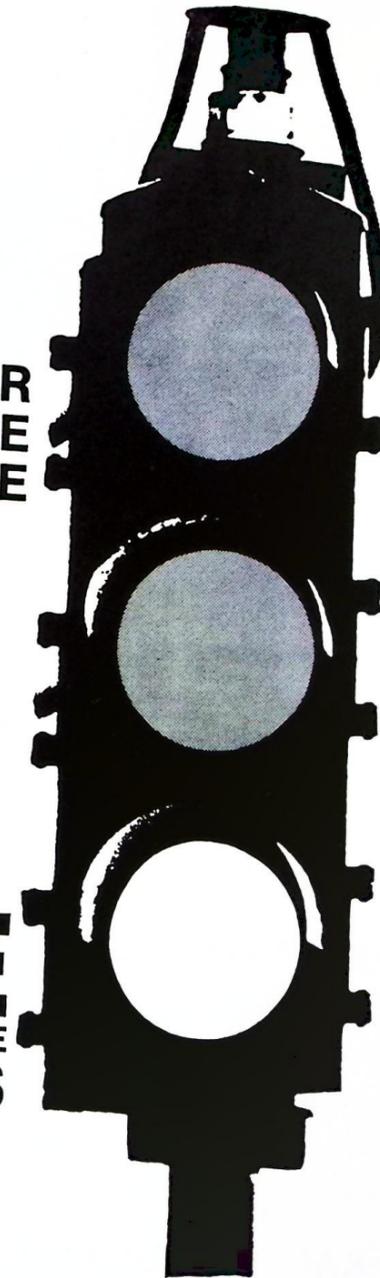
vous offre un grand choix
de dentelles
anciennes et modernes

LAVAGES
EXPERTISES
RESTAURATIONS

6-8, Galerie de la Reine
Tél.: 11.44.77
BRUXELLES 1

CARREFOUR DE L'EUROPE

FOIRE INTERNATIONALE BRUXELLES



Chaque année,
fin avril - début mai,
la Foire Internationale
de Bruxelles
constitue
le grand carrefour
commercial de l'Europe.
Les produits et services
du monde entier
y sont exposés :
équipement ménager,
alimentation, drugstore,
fournitures pour le home,
pour le bureau,
articles pour les enfants,
machines et outillage,
bâtiment, chauffage, sanitaire,
cuisine, la mode,
génie civil (années impaires), etc.
...et plus de
20 participations officielles
de gouvernements étrangers.

Lors de votre
séjour à Bruxelles,
les hostesses
du Centre d'Information
vous accueilleront,
vous informeront
et vous documenteront
au pavillon
de la place
de Brouckère
Tél. 18 05 29 -
18 05 36



du 29 avril au 10 mai 1966